

Table des matières

Introduction :	2
1. Problématique :	7
2. État des connaissances :	16
2.1 La définition des concepts.....	16
2.2 Les motifs qui justifient un déménagement en résidence.....	21
2.3 Processus d'adaptation des personnes âgées et effets de l'admission en résidence sur la santé et la qualité de vie des aînés.....	26
2.4 Les moyens pouvant faciliter l'adaptation des personnes âgées à leur nouveau milieu de vie.....	33
2.5 Les limites des études existantes.....	37
3. Contexte théorique :	39
3.1 L'approche systémique.....	39
3.2 Le concept du chez-soi.....	43
4. Méthodologie de la recherche :	55
4.1 But et objectifs de la recherche.....	55
4.2 Type de recherche.....	55
4.3 Milieu.....	57
4.4 Population à l'étude et mode de recrutement.....	58
4.5 Stratégie de collecte des données.....	58
4.6 Instrument de collecte des données.....	59
4.7 Analyse de données.....	59
4.8 Considérations éthiques.....	63
4.9 Pertinence et limites de l'étude.....	64
5. Résultats :	67
5.1 La Maison d'un Nouvel Élan...un OSBL d'habitation pour personnes âgées...67	67
5.2 Les caractéristiques sociodémographiques des répondants.....	71
5.3 Portrait des participants.....	74
5.4 Le concept du chez-soi des répondants.....	80
5.4.1 Le parcours résidentiel des personnes âgées rencontrées.....	80

5.4.2 La Maison d'un Nouvel Élan...un nouveau milieu de vie.....	90
5.4.3 Moyens et efforts mis en place afin de faciliter leur intégration et l'appropriation de leur chez-soi.....	94
5.4.4 Les impacts de cette transition dans la vie des personnes âgées.....	97
5.4.5 Et maintenant.....	103
5.4.6 Les recommandations des aînés.....	116
6. Discussion et interprétation des résultats :	121
6.1 Les motifs à l'origine du déménagement à La Maison d'un Nouvel Élan.....	121
6.2 Les efforts déployés par les personnes âgées pour s'approprier et s'adapter à leur nouveau chez-soi.....	123
6.3 Les conséquences de la transition de milieu de vie sur divers aspects de la vie des répondants.....	126
6.4 Le concept du chez-soi.....	127
6.4.1 Le concept du chez-soi en tant que représentation.....	127
6.4.2 Le concept du chez-soi en tant que milieu de vie.....	128
6.5. L'apport de cette étude pour la pratique du travail social et sur les avenues de recherches.....	129
7. Conclusion.....	133
8. Bibliographie.....	137
9. Appendices	146
Appendice 1 : Guide d'entrevue.....	146
Appendice 2 : Fiche signalétique.....	153
Appendice 3 : Formulaire de consentement.....	157
Appendice 4 : Certificat d'éthique	

Liste des tableaux

Tableau 1 : Thèmes et sous-thèmes du guide d'entrevue

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des répondants et perception de l'état de santé (n = 7).

Tableau 3 : Les recommandations des aînés envers les acteurs touchés lors de ce changement de milieu de vie.

Figure 1

Figure 1 : Liens entre les différents thèmes de la présente étude.

Liste des appendices

Appendice 1 : Guide d'entrevue

Appendice 2 : Fiche signalétique

Appendice 3 : Formulaire de consentement

Appendice 4 : Certificat d'éthique

Liste des abréviations

OSBL : Organisme sans but lucratif à vocation résidentielle

CHSLD : Centre d'hébergement de soins de longue durée

HLM : Habitation à loyer modique

CSSS : Centre de Santé et de Services Sociaux

Rapport-Gratuit.com

Introduction

« La vieillesse, accueillons-la ! Aïmons-là ! Elle est pleine de douceur, si l'on sait s'y prendre avec elle. Les fruits ne sont jamais si savoureux que lorsqu'ils sont presque mûrs. »

Sénèque

Depuis les dernières années, il est possible de constater que les personnes âgées sont de plus en plus présentes dans le paysage québécois. Graduellement, les baby-boomers passent le cap qui les séparait de l'âge de 65 ans. Selon l'Institut de la Statistique du Québec (2010), en 1981, les personnes âgées représentaient 8,8 % de la population Québécoise, soit 573 209 aînés. En 2007, ce pourcentage est passé à 14,4 %, soit plus d'un million de personnes âgées de 65 ans ou plus (environ 1 105 517) (Institut de la Statistique du Québec, 2010). En 2010, ce nombre atteignait 1 211 589, soit 15,3 % de la population (Institut de la Statistique du Québec, 2010). Le plus récent recensement de Statistique Canada fait en 2011 a démontré qu'entre 2006 et 2011, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 14 %. Fait important à noter, les hommes et les femmes ne sont pas représentés de façon équitable au regard de leur répartition au sein de ce groupe d'âge. En effet, en 2010, chez les personnes âgées entre 65 et 74 ans, 52,4 % étaient des femmes et 47,6 % étaient des hommes. Ce pourcentage augmente de façon significative chez les gens âgés de 75 ans ou plus passant à 60,9 % de femmes contre 39,1 % d'hommes (Institut de la Statistique du Québec, 2010). Toujours selon le même Institut, les personnes de 65 ans ou plus ont longtemps représenté seulement 5 % de la population. Il en est tout autrement aujourd'hui et dans quelques années, le portrait sera encore différent. En effet, la proportion d'aînés au Québec, sera de 26 % en 2031 et de 28 % en 2056 (Institut de la Statistique du Québec, 2010). Force est de constater, en prenant connaissance de ces données, que la population québécoise est vieillissante et qu'au cours des prochaines

années, les individus âgés de 65 ans ou plus représenteront un fort pourcentage de celle-ci.

Pour diverses raisons, avec l'avancement en âge, des personnes âgées se voient dans l'obligation de quitter leur maison, leur chez-soi, afin de demeurer dans un endroit plus adapté à leur situation personnelle, économique ou sociale. Bon nombre d'auteurs se sont penchés sur cette transition, (Bardi & Ryf, 2007; Bresse., Fortin & Després, 2010 ; Castle, 2001; Che-Alford.& Stevenson, 1998; Lee, 2010; Lin, 2005; Maheu & Reidy, 2002), mais peu d'entre eux ont abordé de façon approfondie les raisons qui sont à l'origine de ce changement de milieu de vie. Les aspects qui ont pu ou auraient pu aider ces aînés à faire face aux différents stress vécus tout au long des multiples étapes qu'ils doivent surmonter, ont été également peu abordés. Pourtant, ce changement de milieu de vie représente la perte d'un élément important: son chez-soi (Serfaty-Garzon, 2010). À ce sujet, certaines études démontrent l'importance que prend un domicile propre à soi dans la vie de tout individu, et ce, peu importe l'âge (Oswald & Wahl, 2005; Serfaty-Garzon, 2010).

Mallon (2007) explique qu'un déménagement en maison de retraite est toujours un choc pour l'aîné qui vit cette transition. S'ajoutent à cette épreuve une arrivée dans un milieu de vie où un nombre important de gens âgés y vivent et une nécessité de s'habituer à la différence qui existe entre une vie solitaire et une vie collective ainsi qu'entre un environnement intime et un environnement impersonnel (Mallon, 2007). Dorange (2005) va dans le même sens et ajoute que quitter sa maison est un moment difficile pour les personnes âgées, mais qu'il en va de même pour leurs membres de la famille qui voient souvent dans ce déménagement, la maison changer de mains. Cette perte peut faire vivre aux aînés un traumatisme faisant naître une impression de ne plus s'appartenir, de ne plus

se reconnaître, car le domicile fait partie intégrante de l'identité personnelle des individus (Dorange, 2005).

Dans le cadre de la présente étude, il a été choisi de documenter les processus d'adaptation que mettent en place les personnes âgées qui vont vivre dans un organisme à but non lucratif à vocation résidentielle (OSBL) afin de s'approprier leur nouveau chez-soi. Nous souhaitons également identifier les motifs justifiant le changement de milieu de vie des aînés, les conséquences de ce choix sur leur santé biopsychosociale ainsi que les facteurs qui contribuent ou qui nuisent à leur adaptation dans l'OSBL où ils ont décidé de s'installer. Avec le nombre de plus en plus grandissant de personnes âgées, il est important de bien cerner ce qui les poussent à changer de domicile et comment se vit cette étape. Cette étude permettra alors d'identifier quels genres de soutien, d'appuis, d'écoute et de compréhension ont besoin les personnes âgées pour faire face aux répercussions que cause cette transition sur leur santé physique et psychologique et ainsi augmenter les chances que l'adaptation dans un nouveau milieu de vie se fasse plus en douceur.

Ce mémoire comporte différents chapitres. Le premier est destiné à documenter la problématique à l'étude. Le second est consacré à l'état des connaissances. Dans un premier temps, les concepts de personnes âgées et d'organisme à but non lucratif y sont définis. Des informations sont aussi apportées quant aux motifs qui justifient un déménagement en résidence, au processus d'adaptation des personnes âgées et aux effets de l'admission en résidence sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées ainsi qu'aux moyens pouvant faciliter l'adaptation des aînés à leur nouveau milieu de vie.

Pour sa part, les troisième et quatrième chapitres présentent le cadre théorique utilisé pour appréhender la réalité que nous étudions et apportent des renseignements sur la

méthodologie de la présente étude. Ce cadre théorique porte sur l'approche systémique ainsi que sur le concept du chez-soi. Au sein du chapitre traitant de la méthodologie à l'étude, des renseignements sont apportés concernant le type de recherche et ses objectifs, le milieu et la population à l'étude et le mode de recrutement des participants, les stratégies et les instruments de collecte de données ainsi que l'analyse de ces dernières. Les considérations d'éthique, de pertinence de l'étude ainsi que des forces et des limites de ce mémoire sont aussi présentées. Enfin, dans les deux derniers chapitres, les résultats de la présente étude sont présentés et discutés à la lumière des écrits existants.

Problématique

Sans contredit, la société québécoise vieillit. Rares sont les journées où nous ne croisons pas quelques têtes blanches lors de nos diverses activités quotidiennes. Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer ce phénomène de vieillissement? Selon Charpentier (2010), l'augmentation constante de l'espérance de vie ajoutée à la baisse du taux de natalité sont les deux principales causes du vieillissement de la population québécoise. D'ailleurs, il est démontré que le Québec est l'un des endroits où la population vieillit le plus rapidement au monde et au sein du Canada. Ainsi, au Québec, en 2011, le pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus était de 15,7 % tandis qu'en Ontario, en Colombie-Britannique ou en Alberta, ces pourcentages étaient respectivement de 14,2 %, 15,3 % et 10,8 %. Pour l'ensemble des provinces du Canada, ce pourcentage était de 14,4 % (Statistique Canada, 2012)

Déjà dans les années 1990, l'âge moyen des québécois et québécoises a atteint le niveau inégalé de 38 ans (Statistique Canada, 2001). Si nous retournons quelque peu dans le temps, cet âge moyen était d'environ 23 ans en 1951 et de 26 ans dans le début des années 1980. En 2041, cet âge devrait être de plus de 45 ans (Institut de la statistique du Québec, 2010). Pour bon nombre de personnes, atteindre l'âge de 65 ans entraîne bien des changements tant au niveau du mode de vie qu'au niveau financier.

Un revenu en changement

L'arrivée de la retraite représente, pour bon nombre d'aînés, un nouveau départ mais également une diminution importante du revenu. Par contre, pour les adultes bénéficiaires de l'aide sociale, l'accès au programme de Supplément de revenu garanti augmente leur revenu annuel, sans que celui-ci soit élevé. Ainsi, selon Statistique Canada (2012), en 2009, le pourcentage de gens âgés de 65 ans et plus ayant un faible revenu se situait à 5,2 %. Ce

pourcentage est de 3,4 % pour les hommes tandis qu'il est de 6,7 % pour les femmes. Chez les personnes âgées demeurant seules, ce pourcentage atteint 14,3% (Statistique Canada, 2012). Cette situation financière amène à se questionner sur l'accessibilité pour certains aînés, à pouvoir accéder à un hébergement dans une résidence privée ainsi qu'à certains soins et services qui deviennent nécessaires avec l'avancement en âge et la détérioration de son état de santé.

Un peu d'histoire

Charpentier, Ducharme et Vaillancourt (2006), affirment que dans les années 1960 et 1970, le taux d'institutionnalisation des aînés était élevé, ce qui avait entraîné une médicalisation des soins qui leur étaient prodigués. Les frontières qui existaient entre chaque forme d'hébergement (CHSLD et résidences privées) étaient floues. Avec le temps, ces dernières se sont éclaircies et le mandat de chaque type de milieu de vie s'est spécifié en fonction de divers critères dont le degré d'autonomie de la clientèle, le nombre d'heures requis pour la surveillance ainsi que les soins et les autres services de soutien nécessaires aux aînés.

Au cours des vingt dernières années, un important virage ambulatoire s'est produit tout comme l'instauration d'une politique de maintien à domicile où la prise en charge des personnes âgées malades et/ou en perte d'autonomie est principalement sous la responsabilité des proches (Charpentier, 2010). De plus, depuis les années 1980, le gouvernement a laissé peu à peu la place au développement du secteur privé qui est en augmentation constante (Charpentier, Ducharme & Vaillancourt, 2006). Ces résidences privées, pour la plupart à but lucratif, varient par leur forme, leur taille, leurs services offerts, leurs règlementations, leurs sources de financement ainsi que par le type de

clientèle qu'ils recrutent. De plus, contrairement aux années soixante, les personnes âgées en perte d'autonomie ne désirent plus aller vivre dans les CHSLD (Charpentier, Ducharme & Vaillancourt, 2006). Elles préfèrent demeurer dans leur propre domicile le plus longtemps possible. Qui plus est, les CHSLD ont modifié leur mandat et offrent maintenant des services aux gens âgés ayant des incapacités physiques ou cognitives sévères, des problèmes de santé complexes ainsi que des symptômes graves de démence (Caron & al, 2009). Les milieux de vie substitués et les alternatives à l'institutionnalisation pour personnes âgées ont également connu, au cours des mêmes années, des changements majeurs dont l'expansion du secteur privé à but lucratif qui offre une panoplie de services aux frais des résidents (Caron & al, 2009). Toutefois, les coûts généralement exorbitants exigés par les résidences privées font en sorte qu'un nombre non négligeable d'aînés doivent se retourner vers leurs enfants lorsqu'ils requièrent de l'aide quand ils doivent demander leur admission dans un HLM ou dans un organisme sans but lucratif à vocation résidentielle (OSBL). Gaba (2009) indique que les loyers peuvent s'élever à 1300\$ ou plus par mois dans les hébergements privés, ce qui n'est certainement pas accessible à tous les aînés.

L'hébergement pour personnes âgées a donc plusieurs visages au Québec, et les personnes qui décident, volontairement ou non, de quitter leur domicile se retrouvent dans différents types de milieu de vie. Certains vont vivre sous le même toit que leurs enfants. D'autres iront occuper une unité résidentielle, soit dans une résidence à but lucratif pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie, soit dans un OSBL ou dans un CHSLD. Le niveau de l'offre de services offert aux personnes âgées pour faciliter leur vie quotidienne diffère d'un établissement à l'autre. Dans la région du Saguenay--Lac-St-Jean,

le registre des résidences pour personnes âgées permettait de dénombrer en date de novembre 2010, 72 résidences à but lucratif, 22 à but non lucratif (OSBL) et 9 CHSLD dont 1 privé et 8 publics. En plus de ces différents types de milieux de vie, il est possible de retrouver des personnes âgées qui vivent dans des coopératives d'habitations, dans des maisons de communautés religieuses ainsi que dans des habitations à loyers modiques (HLM).

L'État est-il présent pour les aînés ?

Selon le Conseil des aînés (2007, p.41), les personnes âgées à faible revenu éprouvent d'importants problèmes à dénicher une résidence privée convenant à leurs capacités financières, car les coûts exigés dans le secteur privé de l'hébergement sont parfois très élevés. Ainsi :

«Pour les milieux de vie à mode contractuel locatif (utilisation d'un bail), soit les HLM, les COOP-H, les OSBL-H, les résidences privées à but lucratif et les projets novateurs, les coûts varient de 500 \$ à 5 000 \$ par mois selon le type de milieu. Les services offerts sont variés et leur coût est généralement ajouté au prix du loyer prévu dans le bail. Mis à part les quelques projets novateurs où certains services sont couverts (culottes d'incontinence et médicaments), les personnes de 65 ans ou plus qui résident dans ces milieux locatifs doivent recourir aux différents programmes publics sociosanitaires généralement offerts aux personnes vivant à domicile.»

Au fil des années et à la lumière des nombreuses études démontrant la croissance fulgurante du nombre d'aînés, le Gouvernement du Québec (2003 ; 2005) a établi un ensemble d'énoncés de principes afin de mieux répondre aux divers besoins qu'ont les personnes âgées en perte d'autonomie... mais en vain (Groupe de travail sur la santé et les services sociaux, 2009). Car, selon ce Groupe de travail, un désengagement de plus en plus flagrant de l'État est perceptible. Ce désengagement de l'État québécois est caractérisé notamment par un manque de financement pour le programme de maintien à domicile et un

resserrement des critères d'admission en CHSLD. Par ses politiques et son approche de la problématique du nombre grandissant de personnes âgées présentant des incapacités physiques ou cognitives, l'état québécois a favorisé le développement du secteur privé de l'hébergement. Trois principaux acteurs sont alors en avant-scène. Le premier demeure les entreprises privées qui obtiennent les meilleures parts du marché en ce qui a trait à l'hébergement et aux services connexes pour les aînés autonomes ou en légère perte d'autonomie. Se trouvent également les organismes communautaires, les résidences privées à but non lucratif (OSBL) et les entreprises d'économie sociale qui tentent par tous les moyens d'aider les gens âgés à avoir accès à des conditions de vie passables, à des logements ainsi qu'à des soins adéquats à des prix moindres que ceux que l'on retrouve dans le marché privé de l'hébergement des aînés. Il y a aussi les CHSLD publics qui sont en perte notable de vitesse et qui accueillent de plus en plus de personnes souffrant de graves problèmes de santé tant physiques que cognitifs (Groupe de travail sur la santé et les services sociaux, 2009)

Les OSBL n'échappent pas à cette vague de désengagement de l'État, car selon le Conseil des Aînés (2007, p.8) :

« D'ailleurs, l'enquête du RQOH laisse voir des signaux préoccupants quant à la capacité de réponse aux besoins d'une clientèle en perte d'autonomie liée au vieillissement. La précarité financière typique à ce type d'organismes, leur sous-financement souvent chronique et les difficultés de recrutement et de rétention du personnel constituent les principaux problèmes qu'éprouvent actuellement les organismes. Face à l'avenir, la demande croissante de places et de services à offrir à une clientèle de plus en plus vieillissante, qui, elle-même, présente une capacité financière limitée, constitue un enjeu de taille pour ce secteur d'activité »

Déménager, tout un mandat !

Veysset affirmait en 1989 que les aînés désirant changer de milieu de vie sont plutôt rares. Demeurer chez soi le plus longtemps possible semble être, encore aujourd'hui, un objectif fort important pour les aînés qui, malgré les difficultés et les barrières érigées par le vieillissement, tiennent mordicus à demeurer dans leur demeure et ce, jusqu'à leur décès (Balard & Somme, 2011). Malheureusement, certaines personnes âgées se retrouvent dans l'obligation de changer de milieu de vie malgré la peur que ce changement de milieu de vie peut leur faire vivre (Billé, 2005).

Ainsi, au Québec, entre 1999 et 2001, 240 000 personnes âgées de 65 ans et plus ont changé de milieu de vie (Lin, 2005). Au Canada, ce nombre était de 938 000 dans le milieu des années 1990 (Che-Alford & Stevenson, 1998). En France, il semble toutefois que les personnes âgées de 60 ans et plus déménagent très rarement (Christel, 2006). Avec l'augmentation notable de la proportion d'aînés dans la société au cours des prochaines années, il est fort probable que le nombre de personnes âgées effectuant un déménagement soit revu à la hausse.

Déménager est un événement stressant pour quiconque doit le vivre. Ce moment qui peut survenir à tout moment dans la vie d'un individu, amène son lot de décisions : quel milieu de vie choisir ? Dans quel quartier dois-je m'établir ? Ferais-je le bon choix ? Ai-je les moyens d'aller vivre dans ce genre de résidence ? (Che-Alford & Stevenson, 1998). Voilà quelques unes des questions que peuvent se poser les personnes âgées. Selon Maheu et Reindy (2002) ainsi que Hasselkus (1978), il existe quatre formes de changement de milieu de vie vécues régulièrement par les personnes âgées : le déménagement d'un domicile à un autre, le déménagement d'une institution à une autre, le transfert d'une

chambre à une autre ainsi que passer du domicile familial à un CHSLD ou dans un centre hospitalier.

Fabre (2009) considère que le déménagement est une rupture avec ce qu'une personne connaît. C'est changer l'image de soi, c'est devoir se reconstruire des points de repères, lesquels sont importants pour se sentir en équilibre et en contrôle de son existence (Fabre, 2009). Lorsque l'on effectue un changement de milieu de vie, il est nécessaire de s'adapter à un nouvel environnement et de mettre en place différentes stratégies susceptibles d'aider pour que cette transition se fasse de façon optimale. Chez les personnes âgées, un déménagement peut se dérouler sans anicroche mais peut aussi être à l'origine du syndrome d'inadaptation qui se caractérise par diverses perturbations psychologiques et psychosociales comme par exemple, une augmentation de la confusion et un sentiment de solitude décuplé (Maheu & Reindy, 2002). Ces deux derniers symptômes seraient d'ailleurs observables chez 80 à 100% des gens qui sont aux prises avec ce syndrome (Maheu & Reindy, 2002). Les effets néfastes d'un changement de milieu de vie sur les divers aspects de la vie des personnes âgées semblent être influencés par le contexte et le type de ce changement de milieu de vie (Bourestom & Tars, 1974; Lieberman, 1969 ; Maheu & Reindy, 2002).

Lorsque vient le temps de changer de domicile, il n'est point aisé pour quiconque d'effectuer le tri de ses effets personnels et de quitter sa demeure pour une autre (Che-Alford & Stevenson, 1998). Pour les personnes âgées, laisser leur chez-soi qui était le leur depuis des décennies ne se fait pas sans heurts. À ce sujet, des auteurs ont démontré que cette transition entraîne plusieurs conséquences sur la santé biopsychosociale des aînés ainsi que des modifications importantes dans leurs habitudes de vie (Bardi & Ryff, 2007 ;

Castle, 2001; Lee, 2010). Pour sa part, Dorange (2005) soulève que généralement, les gens âgés se forgent une idée négative de ce qu'est une résidence pour personnes âgées. Cette pensée peut générer trois craintes :

- 1) Peur de quitter son environnement, ses habitudes.
- 2) Peur de vivre avec des personnes vieillissantes.
- 3) Peur d'être abandonné par sa famille.

Cet évènement peut être accompagné de manifestations dépressives, d'anxiété, d'insomnie et d'idées suicidaires (Kaisik & Ceslowitz, 1996; Lee, 2002a; Mallick & Whipple, 2000).

La présente recherche vise à approfondir les connaissances sur différents éléments reliés au changement de milieu de vie chez les personnes âgées à faible revenu. Nous espérons 1) identifier les motifs à l'origine d'un déménagement dans un OSBL pour les personnes âgées, 2) identifier les efforts déployés par les personnes âgées pour s'approprier et s'adapter à leur nouveau chez-soi, 3) identifier les conséquences de la transition de milieu de vie sur divers aspects de la vie des répondants : (santé physique et santé psychologique, occupation du temps et vie sociale, relations avec les membres de la famille nucléaire ou élargie), et 4) recueillir le point de vue des répondants sur des moyens qui permettraient aux personnes âgées de s'adapter aux changements de milieu de vie.

État des connaissances

Ce chapitre présente une synthèse des écrits scientifiques portant sur les divers objectifs de l'étude, soient les motifs qui justifient un déménagement en résidence, les efforts faits par les personnes âgées pour s'approprier leur nouveau chez-soi, les effets de cette transition sur leur vie personnelle, familiale ou sociale ainsi que sur leur état de santé et également les moyens pouvant faciliter l'adaptation à leur nouveau milieu de vie. En tout premier lieu, les principaux concepts reliés à l'étude sont définis.

2.1 La définition des concepts.

L'étude veut approfondir les connaissances concernant la transition qui découle de l'entrée des personnes âgées en OSBL. Dans un premier temps, est défini le terme de personne âgée et par la suite, des informations sont données quant à ce qu'est un OSBL à vocation résidentielle pour personnes âgées.

Définition du terme personne âgée :

Ce terme ne fait pas nécessairement consensus au sein de la littérature gérontologique. Pour certains auteurs (Beaver, 1979 ; Caradec, 2001 ; Lefrancois, Dubé, Leclerc, Hamel & Gaulin, 2001 ; Vézina, Cappeliez & Landreville, 1994 ; Wilson, 1998), l'âge chronologique d'environ 65 ans est le principal critère pour déterminer si une personne est âgée. Par contre, pour Vézina, Cappeliez et Landreville (1994), le critère de l'âge ne suffit pas, et ces derniers citent les auteurs Mishara et Riedel (1984) qui considèrent que l'on doit aussi tenir compte de la santé physique ou mentale des individus quand il est temps de déterminer si les personnes sont âgées ou non. La définition retenue aux fins de l'étude est tirée du Dictionnaire-manuel de gérontologie sociale (1981) qui décrit les personnes âgées comme étant des gens appartenant à une tranche d'âge de 60 ans et plus, présentant des signes de vieillissement, qui assument des rôles en lien avec cet âge

et qui se perçoivent ou ont le sentiment d'être âgés. Dans ce même dictionnaire, il est énoncé que l'avancement en âge amène certaines craintes qui se forgent peu à peu une place dans l'esprit des aînés : la crainte de la maladie qui peut surgir à tout moment, la peur de l'handicap, de la dégradation de leur santé, la peur de devenir dépendant d'autrui, la peur de perdre des êtres proches ainsi que la peur de vivre des deuils de toutes sortes. La peur d'être pris en charge par les instances gouvernementales offrant des services sociaux et des soins médicaux s'ajoute à cette liste qui englobe également la peur de devoir demeurer en résidence pour personnes âgées (Dictionnaire de gérontologie sociale, 1981).

Définition du concept résidence sans but lucratif (OSBL) à vocation résidentielle.

Au Québec, les OSBL à vocation résidentielle pour personnes âgées à faible revenu ont pris de l'ampleur dans les années 1970 (Conseil des aînés, 2007). Ils ont une part non négligeable dans le marché des résidences privées sur le territoire québécois. Ces résidences ne sont pas des entreprises privées à but lucratif et ne doivent point être perçues de cette façon. La construction de ces résidences, qui sont de type communautaire, a été financée par des fonds publics provenant principalement du gouvernement du Québec. Charpentier, Ducharme et Vaillancourt (2006) soulèvent que le financement du fonctionnement des habitations communautaires est assuré non pas seulement par des subventions de l'État, mais également par le loyer que doit payer chaque résident. Parfois, à cela peut s'ajouter des contributions provenant de fondations et de dons (Charpentier, Ducharme & Vaillancourt, 2006) ou de la tenue d'activités d'auto-financement. Le programme de financement public des OSBL donne la possibilité aux personnes âgées de défrayer un coût de loyer représentant 25 % de leur revenu mensuel. Par contre, à cela

s'ajoutent les frais reliés aux autres services offerts par ces OSBL (repas, animation, surveillance, etc.).

Les OSBL sont gérés par des conseils d'administration formés de bénévoles dont doivent obligatoirement faire partie une ou deux personnes âgées occupant un logement dans ce type de résidence. Selon le Conseil des aînés (2007), les OSBL regroupent des gens de la communauté qui en assument la gestion (des résidents, des gens œuvrant au sein d'organismes communautaires, des représentants des commerces locaux, des intervenants des CSSS, des élus municipaux, etc.). De plus, les locataires ne se voient pas dans l'obligation de participer à la gestion, à l'entretien de la résidence ainsi qu'à l'assemblée générale, ce qui différencie ce type de résidence pour personnes âgées des coopératives d'habitation. Les OSBL hébergent des personnes à revenu faible ou modeste dont la vaste majorité subsiste avec moins de 20 000 \$ par année (Réseau Québécois des OSBL d'Habitation, 2011). Ils accueillent des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. D'autres OSBL visent une clientèle de mères de familles monoparentales, de personnes seules, etc. En effet, Ducharme et Dumais (2008, p.16) décortiquent les différents types de clientèle que ces organismes accueillent en spécifiant que :

« Les missions-clientèles les plus fréquemment présentes parmi les OSBL d'habitation sont celles destinées aux personnes âgées, aux familles (ou non spécialisés), aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et aux personnes handicapées. On retrouve également des OSBL d'habitation destinés aux jeunes, aux femmes en difficulté ou aux jeunes mères, aux autochtones hors réserve et aux personnes toxicomanes. On trouve également, dans la catégorie autres, des résidences étudiantes, des organismes destinés pour les parents d'enfants malades, les ex-détenus ou personnes atteintes de sida. »

La majorité (67 %) des gens demeurant dans ce type de logement est âgée de 55 ans ou plus, et de ce nombre, 36 % ont 75 ans ou plus (Ducharme & Dumais, 2008). De plus,

les femmes représentent 63% des locataires des OSBL et ce nombre passe à 72 % dans les OSBL pour personnes âgées.

Plusieurs services sont offerts dans ces organismes et ce dans différentes sphères. Ducharme et Dumais (2008) catégorisent les services de soutien offerts en deux grands types : le soutien communautaire et les services aux personnes. Les services de soutien communautaire font référence aux services permettant d'augmenter le niveau de la qualité de vie des résidents. Sont inclus dans cette dernière catégorie la gestion et la prévention des conflits, la sécurité des résidents, l'organisation de loisirs, l'accueil, la référence ou l'accompagnement des résidents, les interventions en situation de crise, les services d'alimentation et le soutien à la participation des locataires. Approfondissons quelque peu ces services :

1) La gestion et la prévention des conflits

Lorsque plusieurs personnes demeurent dans le même milieu de vie, des frictions peuvent survenir lors des activités et des moments de regroupement. Ce type d'intervention est souvent effectué par les membres du personnel, et ce, au regard du bruit, de l'utilisation des espaces communs et du respect des règlements de l'organisme.

2) La sécurité

Cette offre de services englobe tant la sécurité au niveau des problèmes de santé que les risques incendiaire ou toute autre situation indésirable. Le tiers (31 %) des OSBL d'habitation au Québec offrent de la surveillance 24 heures par jour et ce, à tous les jours. Dans les OSBL pour personnes âgées, la présence d'infirmières ou de préposées aux bénéficiaires comble ce besoin.

3) *L'organisation de loisirs*

La tenue d'activités récréatives occupe une place importante dans les OSBL d'habitation puisqu'elle a un effet important tant au niveau de la qualité de vie des résidents qu'au niveau de la vie en collectivité. Ces activités sont généralement organisées et offertes par les employés des OSBL avec la collaboration de résidents.

4) *L'accueil, la référence ou l'accompagnement des résidents*

Les activités d'accueil, de référence ou d'accompagnement auprès des locataires sont variées : expliquer les clauses du bail et les règlements de la maison, indiquer certains services de la localité, aider les locataires à compléter un formulaire, un rapport d'impôt, formuler une demande au CSSS, etc.

5) *Les interventions en situation de crise*

Plusieurs types de situation de crise peuvent survenir dans un milieu de vie. Que cela soit d'ordres médical, social ou relationnel, les intervenants œuvrant dans les OSBL doivent être en mesure d'être les premiers répondants et de référer les aînés vers les ressources pouvant leur venir en aide.

6) *Les services d'alimentation*

Près de la moitié des OSBL offrent la possibilité d'avoir accès à des services en matière d'alimentation. Ces OSBL ont, dans la plupart des cas, une clientèle âgée ou handicapée. Ces services sont offerts soit en salle à manger ou en cafétéria.

7) *Le soutien à la participation des locataires*

Sous forme de comité, de conseil ou de rencontres de groupe, ce soutien permet aux résidents de donner leur opinion quant au fonctionnement de l'établissement. Des

OSBL offrent également un accompagnement lors de la tenue d'activités récréatives à l'intérieur de leurs murs ou au sein de la collectivité.

Pour leur part, les services aux personnes correspondent à l'aide pour l'entretien ménager, les soins personnels, les services d'infirmierie ainsi que les services individuels :

1) *L'aide pour l'entretien ménager*

Ces services d'aide domestique consistent en l'entretien ménager, le nettoyage des vêtements, l'aide à la préparation des repas et les courses lorsque cela est nécessaire. Dans les OSBL à vocation résidentielle, plusieurs acteurs se partagent cette fonction. Bénévoles et aidants naturels en sont des exemples.

2) *Les soins personnels*

Ces soins comprennent les soins d'hygiène tels le bain ou la douche et l'aide à l'habillement. Ces services sont généralement donnés par les CSSS.

3) *Les services d'infirmierie*

Ce service offre la prise de médicament et le soutien dans les facettes entourant la santé du résident. Plus de 25 % des OSBL offrent ce service (Ducharme & Dumais, 2008).

4) *Les services individuels*

Cela se traduit par des rencontres de type psychosocial pouvant être offertes individuellement ou inclure les membres de la famille des aînés, amis, etc. lorsqu'une problématique survient.

2.2 Les motifs qui justifient un déménagement en résidence

Selon Burnette (1986), la mobilité résidentielle consiste en un mouvement d'un milieu de vie à un autre et ce, pour de multiples raisons. Les personnes âgées atteignant

l'âge de 75 ans, voient augmenter à chaque année, les probabilités d'être dans l'obligation d'effectuer ce changement de domicile (Burnette, 1986).

Selon Mallon (2005) et Somme (2003), l'admission en résidence semble être, pour la plupart des aînés, un événement ou une décision imposée où leur opinion et leur désir d'y entrer ou non ont peu de poids. Pourtant, cette implication dans la décision semble être d'une importance capitale dans le déroulement de cette transition et dans l'adaptation qui en découle (Somme, 2003). Ainsi, certaines personnes âgées prennent elles-mêmes la décision de quitter leur domicile tandis que pour d'autres, il s'agit d'un choix imposé. Dorange (2005) souligne que cette décision entraîne des moments de remise en cause, des questionnements, des doutes, des crises familiales et des silences pour les aînés et les membres de leur famille.

À ce sujet, Somme (2003) a souligné que la plupart des aînés se sentent très peu impliqués dans cette étape difficile de leur vie et voient leur entourage prendre les choses en main sans trop avoir leurs mots à dire. D'ailleurs, selon une étude menée en France auprès de personnes âgées, la décision d'intégrer une résidence pour aînés est prise par la famille dans 37 % des cas et par des professionnels dans 21 % des cas (Somme, 2003). Ainsi, dans cette même étude, seulement 35 % des personnes âgées affirment avoir participé de près ou de loin à la décision. Dorange (2005) affirme que cette décision est due à l'addition de plusieurs aspects dont les circonstances, les événements, l'état de santé et les solutions alternatives manquantes. Toutefois, il semble que l'implication des personnes âgées est plus importante lorsque celles-ci vont vivre dans des résidences privées alors que l'implication des membres de la famille serait prépondérante lors de l'admission dans des unités de soins de longue durée (CHSLD).

Il y a plusieurs motifs qui peuvent nécessiter un changement de milieu de vie et ce ne sont pas toutes les personnes âgées qui déménagent pour occuper un logement dans un OSBL. Ainsi, la plupart des aînés qui quittent leur demeure, le font pour vivre dans une maison plus petite (Lin, 2005 ; Serow, 1987). L'envie de se rapprocher de ses enfants ou de certains membres de sa famille, le désir de vivre dans un voisinage plus agréable, la santé qui est plus précaire ainsi que le désir d'avoir accès à plus d'activités récréatives seraient les principaux motifs qui incitent les aînés à occuper un plus petit logement (Lin, 2005). Lorsque l'entrée en résidence est nécessaire, que ce soit pour aller vivre en appartement, en maison de retraite ou en unités de soins de longue durée, une forte proportion d'aînés proviendrait de leur propre domicile (Somme, 2003).

Les raisons qui poussent un aîné à quitter son domicile pour aller vivre dans un milieu de vie protégé seraient très différentes de celles à l'origine d'un changement de domicile privé ou locatif. Ainsi, selon Baril et Beaulieu (1989), il existe six raisons à l'origine de l'admission des personnes âgées dans des milieux de vie protégés :

- 1) La présence de problèmes de santé qui deviennent de plus en plus nombreux avec l'avancement en âge,
- 2) L'apparition ou l'aggravation de pertes d'autonomie qui font en sorte que certaines personnes âgées ont de la difficulté à subvenir à leurs besoins,
- 3) La quête de sécurité qui englobe tant l'aspect de la vulnérabilité que celui de l'entretien d'une demeure,
- 4) La présence du sentiment de solitude qui peut avoir un côté agréable mais qui peut être également lourd à porter lorsque les personnes âgées n'ont personne avec qui discuter,

- 5) Le besoin d'autonomie que certains aînés ressentent lorsqu'ils sont sous les soins de leurs enfants, et
- 6) Le dévouement à l'égard d'un être cher qui implique un changement de milieu de vie pour le suivre, par exemple, le conjoint.

Quelques années plus tard, Mallon (2003) abonde en ce sens en soulignant que statistiquement, les principaux motifs d'une entrée en résidence sont la présence de problèmes de santé, la dépendance envers autrui ainsi que le besoin d'aide qui en découle. Pour leur part, Vézina, Cappeliez et Landreville (1994), ajoutent de nouveaux éléments en affirmant que plusieurs études et états de connaissances ont permis de mettre en lumière certaines caractéristiques pouvant expliquer un changement de milieu de vie chez certaines personnes âgées : 1) avoir 85 ans ou plus, 2) être de sexe féminin, 3) avoir un réseau social pauvre, 4) demeurer seule, 5) ne pas être en mesure de vaquer à ses occupations et tâches quotidiennes et 6) avoir un problème de santé mentale.

Thalineau et Nowik (2009), Weber (2011) ainsi que Charpentier (2010), expliquent que la principale raison poussant les personnes âgées à aller vivre dans un milieu de vie substitut demeure la détérioration de leur état de santé physique ou cognitive. À ce sujet, l'Institut de la Santé du Québec (2003) estime que près de 40 % des personnes âgées de 75 ans et plus souffrent de diverses incapacités. De plus, toujours selon l'Institut de la Santé du Québec (2003), une personne atteignant l'âge de 65 ans peut être amenée à passer le tiers du reste de leur vie avec une incapacité modérée ou grave (en moyenne sept ans pour les femmes et quatre ans pour les hommes).

La prise de conscience que sa santé décline à la suite de diverses expériences et le constat que son état nécessite plus de soins, rendraient plus acceptable l'idée de demeurer

en résidence pour personnes âgées (Lawton & Cohen, 1974). Les gens doivent donc s'ajuster aux modifications qu'entraîne le vieillissement, sur les différentes facettes de leur vie. Newman (1976), ajoute à ce palmarès, le décès de l'époux comme motif motivant le choix de changer de milieu de vie. Pour sa part, Howell (1978) affirme que des facteurs sociaux et psychologiques, des limitations physiques et une perte de la vivacité des sens, les ressources économiques qui sont parfois limitées, l'avancement en âge et les difficultés que peuvent engendrer la nécessité de s'intégrer dans une communauté entrent aussi en ligne de compte dans cette décision.

Burnette (1986) met en lumière trois autres aspects souvent évoqués par les aînés lorsqu'ils motivent leur changement de milieu de vie, soient l'augmentation des normes de sécurité pouvant permettre un maintien à domicile, le changement dans l'urbanisation des villes qui peut parfois rendre difficile l'accès aux services ainsi que la diminution du revenu. Selon Statistique Canada (2001), le principal revenu des personnes âgées provient des pensions de retraite privées ou de la pension de la sécurité de la vieillesse pouvant être jumelées au supplément de revenu garanti. Le revenu des aînés n'aurait point tendance à augmenter au fil des ans, bien au contraire. Cette situation peut diminuer les possibilités de demeurer dans son propre domicile lorsque les coûts d'énergie et d'entretien de son domicile sont en constante augmentation. Lorsque le revenu disponible influence la décision d'aller demeurer en résidence privées pour aînés, une difficulté de taille peut survenir puisque vivre en résidence à but lucratif pour personnes âgées entraîne souvent des coûts assez élevés tant au niveau des frais exigés pour les services que pour le logement. Les OSBL demeurent alors une option à moindre coût tout en offrant des services similaires. Ce choix de milieu de vie peut avoir des conséquences négatives mais également

positives pour les personnes âgées. Une adaptation est nécessaire et chacun la vit à son rythme, avec des mécanismes d'adaptation qui lui sont propres.

2.3 Processus d'adaptation des personnes âgées et effets de l'admission en résidence sur la santé et la qualité de vie des aînés

Coffman (1981) affirme que les conséquences d'un changement de milieu de vie pour les personnes âgées peuvent être traduites par les expressions suivantes : choc du transfert, stress du relogement et traumatisme du relogement. À ce sujet, la plupart des auteurs ont dégagé trois facettes de la vie des aînés pouvant être affectées par cette transition, c'est-à-dire la santé physique, la santé psychologique ainsi que la vie sociale (Charpentier, 2010 ; Vézina, Cappeliez & Landreville, 1994). Pour sa part, Mallon (2007) considère que les aînés ayant un capital culturel et économique décent, de nombreux individus présents dans leur vie, qui ont pris eux-mêmes la décision d'emménager en résidence et qui tentent d'établir une continuité entre leur ancienne demeure et leur nouveau milieu de vie ont tout pour retrouver un équilibre de vie à la suite de leur changement de résidence. Les personnes âgées démunies, ayant peu de famille et qui ont vécu plusieurs épreuves dans leur vie de même que celles qui tentent de prendre un nouveau départ sans lien avec le passé éprouveraient plus de difficultés à s'adapter à des changements dans leurs habitudes de vie (Mallon, 2007). Le contrôle qu'ont les personnes âgées sur leur changement de milieu de vie influencerait également leur adaptation (Somme., 2003 ; Beaver., 1979). D'ailleurs, une étude qualitative réalisée auprès de cinq personnes âgées a démontré qu'une bonne préparation, avant le déménagement, donnerait la possibilité aux aînés de voir les effets néfastes de ce changement atténués et faciliterait leur adaptation à leur nouvel environnement (Horowitz & Schultz, 1983 ; Maheu & Reindy, 2002).

L'adaptation au nouveau milieu de vie peut donc être facilitée si une continuité entre l'ancienne maison et la nouvelle résidence est créée tant au plan matériel, relationnel que symbolique car l'aîné peut ainsi diminuer les différences entre les deux milieux de vie (Mallon, 2007).

Ainsi, quitter son milieu de vie afin de faire son entrée dans une résidence pour personnes âgées devient une des expériences les plus stressante qu'un individu puisse vivre au cours de sa vie (Hertz & al, 2007; Melrose, 2004; Parsons, Kosloski & Bergman-Evans. 2007). Ce changement implique une séquence complexe d'évènements et d'expériences débutant par la décision parfois précipitée d'emménager en résidence pour personnes âgées et se terminant par des efforts afin de s'approprier de son nouveau chez-soi (Risteen Hasselkus, 1978 ; Hendrick., Wells & Faletti. 1982). Chaque personne est unique et réagit différemment, mais, Charpentier (2010), dans une étude réalisée auprès de 20 personnes âgées vivant dans différents types de milieu de vie protégés, a identifié quatre grands profils de résidents selon les stratégies d'adaptation utilisées pour s'adapter à leur nouvel environnement :

- 1) *Les indépendants*. Ils sont caractérisés par une bonne adaptation, une bonne capacité d'agir et de défendre leurs droits. Ils ont une attitude proactive dans leur vie quotidienne. Ces personnes sont débrouillardes, ont connu généralement plusieurs déménagements et sont entourées d'une famille nombreuse.
- 2) *Les sereins*. Ils ont une bonne capacité d'adaptation et sont en mesure d'accepter leur nouveau milieu de vie. Ils ont eu une attitude généralement passive dans leur vie et sont très attachés à leurs souvenirs. Ils accordent une grande importance à leur famille.

- 3) *Les prisonniers*. Ils subissent le milieu d'hébergement et ont un faible pouvoir d'agir. Ils étaient généralement proactifs dans leur vie mais ont maintenant jeté l'éponge. Ils parlent peu du passé et sont axés sur le présent, ont peu de lien avec les membres de leur famille et accordent une forte importance à leur médecin.
- 4) *Les soumis*. Ils affirment s'habituer au milieu et ce, parce qu'ils n'ont pas le choix. Ces résidents sont peu actifs face à leur vie. L'on retrouve dans ce groupe une majorité de personnes ayant assumé le rôle d'aidant et ayant vécu une précarité financière. Ces personnes sont souvent prises en charge par leurs enfants.

Les deux premiers profils auraient un grand pouvoir d'agir tandis que chez les deux autres, ce pouvoir serait assez faible. Charpentier (2010) a également constaté que les stratégies d'adaptation utilisées par les aînés ne semblent pas subir de modifications majeures lors d'un changement de milieu de vie, demeurant plutôt les mêmes tout au long de leur vie.

Pour sa part, Dupuis-Blanchard (2004) explique que l'expérience vécue lors du changement de milieu de vie peut se diviser en trois phases :

- 1) *S'éloigner d'un passé significatif*. Cette étape est une prise de conscience d'une diminution de l'indépendance. La décision de quitter son domicile afin d'aller vivre en résidence est influencée par plusieurs facteurs en lien avec la capacité de vivre à la maison et est causée généralement par une perte d'autonomie. Les gens âgés vivent un choc de quitter leur quartier et leur maison. Des démarches doivent être entreprises afin de faciliter le deuil de la perte de la maison au moment où la décision d'entrer en résidence est irrévocable : vente des meubles, des biens et finalement de la maison. Les personnes âgées doivent donc se défaire du passé,

revivre des sentiments que différentes histoires, épreuves leur ont fait vivre au courant de leur vie en lien avec l'ancien domicile et aller vers l'inconnu. Il devient nécessaire de trouver un nouveau toit.

- 2) *Se tailler un futur désiré.* Parfois, en raison des listes d'attentes, les gens âgés doivent demeurer dans un lieu autre que la future résidence. Craignant de devenir un poids pour leurs enfants, les personnes âgées décident de s'installer dans un appartement, ce qui peut créer de l'isolement et peu d'interactions avec le milieu. Ils doivent tenter de garder leurs relations sociales intactes, car les aînés, lors de cette étape de la vie qu'est le déménagement en résidence, ont grandement besoin de soutien.
- 3) *S'établir dans un présent altéré.* Cette étape est vécue lors du déménagement en résidence. Emménager les lieux et côtoyer les autres résidents se font au rythme de chacun. Certains développeront rapidement de nouveaux liens sociaux, et avec le temps, ne regretteront plus l'ancien domicile. L'influence des facteurs personnels a un impact sur le déménagement ainsi que l'adaptation au nouveau chez- soi. Le niveau d'anxiété a également une forte place dans ce déroulement. Plus le niveau d'anxiété est élevé, plus la durée de la phase d'adaptation sera longue. Cependant, la détermination des aînés, le fait de constater que l'accès aux divers services offerts dans ce milieu de vie peut être bénéfique, l'implication et l'encouragement de la famille jouent un rôle positif important. Le nombre de locataires, les services offerts et les activités sociales ont également une influence sur la facilité des aînés à s'adapter à leur nouveau de milieu de vie.

Les personnes âgées doivent accepter de changer de demeure et créer leur nouveau chez-soi. S'habituer à leur nouvel espace, aux divers deuils qu'ils ont dû faire, apprendre à vivre en communauté, cela fait beaucoup de défis à relever pendant une courte période (Baril & Beaulieu, 1989). Wilson (1998) considère également que l'adaptation à un nouveau milieu de vie passe par trois grandes phases :

- 1) *La phase de débordement* : La personne âgée est refermée sur elle-même, a les émotions à fleur de peau, peut être portée à crier et vit un sentiment de solitude. L'appréhension des étapes à suivre et le sentiment de perte de contrôle peuvent se faire sentir.
- 2) *La phase de l'ajustement* : La personne âgée commence à intérioriser l'idée d'aller vivre en résidence, qu'un futur est possible, qu'un nouveau réseau social peut être construit, et prend les choses avec une attitude plus positive.
- 3) *L'acceptation* : L'aîné entre en contact avec les autres, se crée des nouveaux liens sociaux en s'ouvrant à eux, et ressent un sentiment de bien-être tout en prenant le contrôle de la situation. (Wilson, 1998).

Lorsque le déménagement est forcé, comme cela fut le cas dernièrement au Québec, pour des personnes âgées vivant dans la Réserve Faunique des Laurentides (Bresse, Fortin & Després, 2010), il est possible de constater la présence de répercussions néfastes dont la perturbation des habitudes de sommeil, l'augmentation ou l'aggravation de problèmes de santé physique, l'apparition du sentiment de solitude et l'aggravation de conflits conjugaux. Les personnes âgées demeurant dans cette réserve, vivaient pour la plupart, depuis plusieurs années, dans leur propre demeure. Elles ont connu le deuil de la perte de leur maison, mais également celui de leur réseau social et de leur quartier. La solitude s'est donc mise de la

partie, car lorsqu'elles ont changé de demeure, elles connaissaient peu leur nouveau milieu de vie et devaient alors créer de nouveau leurs points de repère (Bresse, Fortin & Després, 2010). Certains auteurs affirment également, que lorsque les aînés s'établissent dans une ville qui leur est inconnue, leur niveau de stress augmente, car la nécessité de recréer une routine afin d'effectuer leurs achats hebdomadaires, de se déplacer dans les endroits désirés et de bâtir un réseau social est bien présente (Mallon, 2003 ; Risteen Hasselkus, 1978 ; Speare, Jr., Avery & Lawton. 1991). Ainsi, les personnes âgées confrontées au relogement doivent laisser en arrière une partie d'elles-mêmes.

Ainsi, le désir ou non de quitter son domicile aurait une influence sur les effets du changement de résidence : lorsque ce changement est désiré, les conséquences seraient moindres sur l'état de santé des aînés que lorsque ce déménagement n'est pas souhaité (Ferraro, 1982). Selon Borup, Gallego et Heffernan (1980), la santé des personnes âgées ayant changé de milieu de vie diffère de celle qui demeure dans leur domicile. En effet, l'écart entre les gens voyant une amélioration quant à leur santé et ceux voyant cette dernière déperir après l'entrée en résidence est beaucoup plus élevé que chez ceux n'ayant pas vécu cette transition (Borup, Gallego & Heffernan, 1980). L'influence qu'a ce changement de milieu de vie sur le taux de mortalité est aussi à prendre en considération. À ce sujet, certains auteurs (Danemark & Ekström, 1990 ; Kilian, 1970) affirment qu'il y a une augmentation de la mortalité chez les personnes âgées à la suite d'une entrée en maison de retraite alors que d'autres (Pino, Rosica & Carter, 1978 ; Zweig & Csank, 1975) concluent que ce déménagement n'a aucun effet sur ce taux. Quant à Vézina, Cappeliez et Landreville (1994), ils penchent vers l'augmentation du taux de mortalité des aînés ayant été dans l'obligation de changer de milieu de vie.

À ce sujet, Ellis (2010) ainsi que Hodgson, Freedman, Granger et Erno (2004) affirment que les quatre premières semaines suivant l'entrée en résidence constituent la période où le stress est le plus présent dans la vie des nouveaux résidents. Durant cette période, les aînés peuvent vivre un sentiment d'abandon et de détresse ainsi qu'une détérioration de leur état de santé psychologique (Hodgson, Freedman, Granger & Erno, 2004). Pour leur part, Bardi et Ryff (2007) affirment que les traits de personnalité ont un grand rôle à jouer dans le bon déroulement du processus d'adaptation des personnes âgées, car plus la personne est réceptive aux changements, plus l'adaptation se fait facilement. D'autres affirment que pour les gens n'ayant pas cette ouverture, cette adaptation peut être accompagnée de manifestations dépressives, d'anxiété, d'insomnie et d'idées suicidaires (Kaisik & Ceslowitz, 1996; Lee, 2002a; Mallick & Whipple, 2000). De son côté, Caron (2000) a constaté que l'âge avancé entraîne parfois des sentiments d'exacerbation face à la vie. Lorsqu'une personne est fragile au niveau psychologique, que les mécanismes de défense sont endurcis et que la solitude ainsi que le manque d'amour sont présents, des comportements agressifs peuvent apparaître (Caron, 2000 ; Charpentier, 2010 ; Ellis, 2010). Ces comportements peuvent s'accroître si le nouveau milieu de vie est frustrant. Dans ce genre de milieu, les aînés ont le sentiment que leurs valeurs ne sont pas respectées et que la place de chacun n'est pas bien définie. L'agressivité n'étant pas tolérée dans la plupart des sphères de la société, cette réaction est proscrite et influence directement les relations que peut développer une personne âgée envers autrui, que ce soit envers les autres résidents ou les membres du personnel. Ces derniers, qui représentent une grande part du réseau social des aînés vivant en milieu de vie protégé, deviennent donc moins enclins à créer des liens.

2.4 Les moyens pouvant faciliter l'adaptation des personnes âgées à leur nouveau milieu de vie

À notre connaissance, peu d'écrits se sont attardés jusqu'à maintenant, à identifier les efforts effectués ou les moyens pris par les aînés afin de s'approprier leur nouveau milieu de vie. Vézina, Cappeliez et Landreville (1994) en citant Jasnau (1967) expliquent qu'en tant qu'être humain, le désir ou non d'aller vivre à un endroit influence grandement l'adaptation qui en découle et ce, à tout âge. À ce sujet, les personnes âgées voient généralement, la maison de retraite comme un milieu de vie où il est pratiquement impossible de conserver sa liberté et son identité (Paillat & al. 1969). Les façons utilisées afin de reconstruire leur chez-soi sont fonction des motivations, des conditions d'aménagement, des gens impliqués et du parcours de la personne âgée dans son propre vieillissement (Mallon, 2003). Les aînés ayant une vision positive de cette étape auront la tâche probablement plus aisée quant à leur adaptation dans leur nouveau milieu de vie. Il s'agit donc d'une grande épreuve à surmonter pour réussir à avoir le sentiment d'y habiter. Mallon (2005) explique que l'appropriation de la chambre par l'aîné se fait plus facilement lorsqu'il reçoit un soutien actif de la famille dès les balbutiements des préparatifs de l'installation en permettant ainsi que l'aménagement de l'espace soit anticipé en famille. Cela permet donc une installation en douceur et une possibilité d'aménager à leur goût, leur nouveau milieu de vie (Mallon, 2005).

Caradec (2001) et Paillat et al. (1969) affirment que l'entrée en maison de retraite a longtemps été perçue comme étant un processus de dépersonnalisation aux effets dévastateurs sur l'identité. Il va s'en dire que lorsqu'une personne doit s'adapter à son nouveau chez-soi, une part de l'adaptation est consacrée à la gestion de l'identité qui est

nécessaire afin de ne pas se fondre dans la masse (Caradec, 2001). Le défi est de taille, car les gens vivant en maison de retraite ont des histoires, des vécus, des âges, des capacités différentes que ce soit aux niveaux physique et psychologique. Selon Caradec (2001), les personnes très âgées qui sont physiquement ou mentalement déficientes, constituent une triple menace pour les résidents qui sont encore autonomes. En effet, ces derniers se voient confronter et ce, de façon quotidienne, à l'image de ce qu'ils ne veulent point devenir. Cette confrontation vient la plupart du temps, avec la crainte d'être confondus avec elles ainsi qu'avec l'exaspération que le respect des règles mises en place pour faciliter la vie de groupe ne soient pas suivies de façon assidue par ces gens âgés (Caradec, 2001).

Bien que les personnes âgées ayant des forts troubles aux niveaux cognitif et physique résident bien souvent dans une aile spécialisée des résidences, les résidents se voient tout de même régulièrement confrontés à cette réalité. Afin de mieux s'adapter et d'avoir le sentiment, parfois fragile, d'être chez-soi, les aînés acquièrent des comportements d'évitement qui se traduisent par exemple, par une tendance à demeurer très peu de temps en présence des gens touchés par diverses incapacités sévères tout en évitant d'utiliser les commodités collectives aux mêmes heures qu'eux (Caradec, 2001). Il s'agit donc d'une gymnastique tant au niveau intellectuel qu'au niveau émotionnel afin de s'approprier leur nouveau milieu de vie tout en conservant leur identité. L'étude de Caradec (2001) met donc en lumière certains efforts que font les personnes âgées pour s'adapter à leur nouveau milieu tout en combattant la réflexion d'une image de soi amoindrie reflétée par les gens âgés fortement hypothéqués. Les aînés développent et utilisent donc leurs propres façons afin de s'adapter.

Les experts s'étant penchés sur les moyens pouvant faciliter l'intégration des personnes âgées dans leur nouveau milieu de vie ont formulé diverses recommandations. Par exemple, il est suggéré de faciliter rapidement la prise de contact entre les résidents et les nouveaux arrivants afin que ces derniers puissent avoir accès à du soutien d'ordre émotif (Lee, 2010).

Recevoir les conseils et les explications du fonctionnement de la résidence de la part des gens qui ont déjà vécu l'effet de nouveauté, peut être grandement rassurant pour le nouvel arrivant. Impliquer l'équipe qui œuvre dans les murs de la résidence semble aussi avoir des impacts positifs sur l'adaptation des nouveaux résidents (Lee, 2010).

Emménager dans une résidence non loin du quartier où les gens âgés ont fait leur vie aiderait grandement à diminuer l'effet de déracinement. Cela permet au réseau social existant de demeurer dans le quotidien de la personne âgée et ainsi d'offrir son soutien. Selon Maltais (1999), certaines caractéristiques organisationnelles des résidences auraient une grande influence sur la santé, sur le bien-être psychologique ainsi que sur la qualité de vie des personnes âgées. À ce sujet, Maltais (1999) a souligné que la participation des résidents dans l'élaboration des services et l'orchestration des diverses activités ainsi qu'une possibilité de donner son opinion sur les règlements de l'établissement sont liées au niveau d'engagement des aînés dans leur milieu de vie, au genre d'activités dans lesquelles ils s'impliquent, à leur bien-être psychologique ainsi qu'à leur utilisation des services de santé (Feingold & Werby, 1990 ; Maltais, 1999 ; Moos & Lemke, 1994). La possibilité de participer aux décisions influencerait donc de façon positive la qualité de vie des personnes âgées demeurant en résidence.

Le sentiment qu'éprouvent les aînés face à la résidence, le désir de vivre avec moins de contraintes, les relations avec les employés, l'importance accordée à la nourriture, la possibilité de recevoir des visiteurs ainsi que l'état de santé teinteraient la rapidité d'adaptation des personnes âgées et augmenteraient les chances que l'adaptation à son nouveau milieu de vie soit réussie (Noelker & Harel, 1978).

À ce sujet, Castle (2001) s'est intéressé aux écrits portant sur les facteurs qui facilitent l'adaptation des personnes âgées. Il a alors constaté que la pression de placer rapidement les personnes âgées dans leur nouveau milieu de vie est un phénomène très présent. Malheureusement, cette situation entraîne souvent des erreurs dans le choix de la résidence et peut provoquer des difficultés d'adaptation. De plus, lorsque le placement se fait moins rapidement, le choix du milieu de vie devient plus adéquat (Castle, 2001). Castle (2001) énumère également cinq étapes pour réussir son changement de milieu de vie : 1) pouvoir prendre connaissance des attraits du nouveau milieu, 2) pouvoir aller visiter à plusieurs reprises la nouvelle résidence, 3) faire la liste des effets personnels que l'on désire amener avant de déménager, 4) prendre conscience des avantages et des changements que ce nouveau milieu de vie apportera et 5) lorsque c'est le cas et qu'on le peut, donner la possibilité de choisir son ou ses compagnons de chambre.

Pour leur part, Baril et Beaulieu (1989) affirment que permettre aux aînés de décorer leur chambre à leur goût, d'avoir la possibilité de conserver une certaine intimité, de demeurer dans un milieu familial et d'avoir accès aux services dont ils ont besoin faciliteraient également leur adaptation. De plus, la présence d'un bon soutien social protégerait l'individu lorsque le niveau de stress est très élevé. Cette présence est cependant plus efficace chez les femmes (Taylor & Aspinwall, 1996; Turner, 1999). Ainsi il est

évident que la préparation effectuée pour faire face à cette transition a une influence directe sur le déroulement de cette étape.

2.5 Les limites des études existantes

Il est possible d'identifier certaines limites dans les écrits existants portant sur l'adaptation et la transition que doivent vivre les personnes âgées, lors de leur entrée en résidence. Dans un premier temps, très peu d'auteurs ont abordé le côté financier qui joue un rôle dans cette transition ainsi que les moyens ayant facilité cette transition. Avec la population qui est de plus en plus âgée, il serait plus qu'utile de développer les connaissances quant aux moyens pouvant être instaurés afin de contrer les difficultés qu'engendre ce changement et faciliter l'accessibilité aux différents types d'hébergement.

Également, les auteurs définissent rarement les concepts propres à leurs études. Il est donc rare de retrouver, dans les écrits consultés, des références ainsi que des définitions claires. Les études recensées ont plusieurs références datant des années 1960, 1970 et 1980. Il est donc possible de constater qu'il y a peu d'études récentes portant sur le sujet et qu'il est plus que pertinent de poursuivre des travaux dans ce domaine, étant donné que les personnes âgées d'aujourd'hui n'ont pas nécessairement les mêmes besoins et les mêmes attentes que les personnes rencontrées au cours de ces mêmes années. Les impacts négatifs qu'a cette transition sur la vie des aînés, sont souvent mis à l'avant-plan, laissant peu percevoir ce qui peut être mis en place afin d'augmenter les impacts positifs. De plus, il est assez rare de trouver une démonstration positive relié à cette décision de vivre en milieu de vie spécifique pour aînés.

Contexte théorique

Les données de cette étude seront analysées selon deux approches conceptuelles, soient l'analyse systémique et les divers éléments qui sont inclus dans le concept du chez-soi. Une attention particulière sera aussi accordée à la notion de soutien social, étant donné le rôle primordial de cet élément dans l'adaptation des personnes âgées à leur nouveau milieu de vie. Ces deux différentes approches conceptuelles ainsi que le concept de soutien social permettront de tenir compte des différents sous-systèmes qui gravitent autour des personnes âgées ainsi que des divers éléments que l'on devra aussi tenir compte lorsque l'on abordera le processus d'adaptation des personnes âgées à leur nouveau chez-soi.

3.1 L'approche systémique

L'approche systémique, aussi connue sous le nom de théorie générale des systèmes, a été conçue en 1956, par Bertalanffy. Afin de comprendre l'importance du système dans le projet de recherche, il est primordial de définir en quoi cela consiste. Toute personne évolue dans un système qui gravite autour d'elle. Salem (2009) cite Miller (1978) qui définit ce concept comme étant un ensemble d'éléments pouvant être en interaction dont l'état de chacun dépend de celui des autres. Ils ont donc une influence directe les uns sur les autres. Sande, Beauvolsk, Renault, David et Hubert (2002) ainsi que Boily (2000) et Lugan (2009), affirment que cet ensemble d'éléments forment un tout qui est plus grand que la somme de tous ces éléments. Les personnes âgées sont, en leur individualité, un système qui est composé de plusieurs sous-systèmes pouvant être, par exemple, le sous-système couple ou le sous-système parents. Boily (2000) explique ce qu'est un sous-système en spécifiant qu'il s'agit d'un ensemble d'éléments étant partie intégrante du système tout en étant dans une classe à part, et pouvant également se diviser en d'autres sous-systèmes. L'équilibre du système est essentiel afin que celui-ci fonctionne de façon optimale (Salem,

2009). La notion de feedback permet de créer cet équilibre. Cela consiste en une prise de conscience quant aux modifications en cours dans le système : est-ce que nous acceptons ces changements ou ne les acceptons pas ? (Salem, 2009). Le feedback peut être positif, c'est-à-dire qu'il facilite et accélère la transformation en cours en permettant l'expansion ou en effectuant un blocage complet, ou négatif, c'est-à-dire qu'il conduit à un comportement adaptatif afin de rétablir l'équilibre (Salem, 2009). Salem (2009) affirme également que le feedback influence directement la stabilité et le changement du système.

Minuchin (1979) énumère quatre éléments qui constituent la théorie systémique soient la structure, les frontières, les sous-systèmes ainsi que l'adaptation au stress. La structure englobe les limites ou les frontières, les éléments, le réseau de communication ainsi que les réservoirs de stockage (Salem, 2009). Lors du changement de milieu de vie, les frontières physiques, les règles de fonctionnement, les points de repère ainsi que l'organisation et le niveau de stress se voient ébranlés et une adaptation doit nécessairement se faire afin de rétablir l'équilibre. Minuchin (1979) démontre que cette capacité d'adaptation diffère d'une personne à l'autre selon son degré de rigidité personnelle quant à l'acceptation de la nouveauté.

Lors de la lecture des écrits scientifiques, il a été possible de constater l'importance que prend le réseau social lors de cette transition. Il est donc un élément important à considérer chez l'aîné qui se retrouve dans l'obligation de changer de milieu de vie. Selon Guay (1984), le réseau de soutien se définit par un ensemble de liens qui inclut des contacts occasionnels et significatifs entre certaines personnes, que ces liens soient désirés ou non. Selon Steverink et Lindenberg (2006), les personnes âgées ont trois besoins sociaux à combler : 1) le besoin d'affection, de se sentir accepté et aimé 2) le besoin de confirmation,

se sentir utile et reconnu, ainsi que 3) le besoin de statut, d'être respecté. Avec l'avancement en âge, le réseau social diminue et ces besoins sont de plus en plus difficiles à combler (Bouffard, 2010).

Selon Bouffard (2010), les sources de soutien social des personnes âgées se divisent en plusieurs sous-systèmes ou cercles. Le premier est le système interne qui englobe les relations intimes qui apportent du soutien psychologique tels les membres de la famille nucléaire ou élargie et les amis proches. Le cercle intermédiaire représente pour sa part, les relations sociales, les amitiés de moins grande proximité alors que le cercle extérieur réfère aux connaissances qui sont présentes de façon occasionnelles (Sluzki, 1993). Lors d'un changement de milieu de vie, les différents membres de ces trois cercles subissent les contrecoups de cet événement. De plus, les personnes qui effectuent des changements dans leurs conditions de vie doivent accepter de voir de nouveaux membres se joindre à l'un ou l'autre de ces cercles et d'en voir d'autres les quitter.

Pour sa part, Sluzki (1993) considère que le réseau social des personnes âgées est caractérisé par les cinq éléments suivants :

- 1) Le nombre de personnes gravitant autour des aînés définit la dimension de son réseau. Un très petit réseau social n'est pas reconnu comme étant efficace dans les situations de prise en charge de longue durée, car la charge de soutien et d'aide demandée étant très élevée, les gens ont tendance à éviter les personnes de peur de se voir surchargés. Un petit réseau peut aussi faire en sorte qu'un seul individu s'investisse totalement en offrant son aide à une personne atteinte d'une maladie grave et ainsi en vienne à s'oublier. Le réseau moyen semble être le plus efficace car il permet une répartition plus équitable des différentes tâches de soutien lorsque

les personnes âgées nécessitent de l'aide et du soutien des membres de leurs différents réseaux de soutien. La dimension du réseau peut être modifiée par le déménagement de la personne âgée et le passage du temps, car le renouvellement des gens s'y retrouvent plus difficile et de nombreux deuils surviennent (Sluzki, 1993).

- 2) Les liens qu'entretiennent entre eux les membres du réseau social des personnes âgées représentent la densité de celui-ci. Lorsque les gens se connaissent et ont des liens entre eux, les discussions, l'observation, les échanges impliquant les personnes âgées deviennent optimales, permettant ainsi un pouvoir d'agir efficace avec plusieurs personnes qui surveillent le bien-être des aînés. Les réseaux de densité moyenne permettent ces échanges alors que les réseaux de petite densité, ils minimisent les échanges. Quant aux réseaux de grande densité, ils sont à risque de ne pas considérer le point de vue des aînés.
- 3) Le nombre de personnes se retrouvant dans chaque sous-système forme la composition du réseau de soutien social. Avoir des gens dans chaque sous-système permet d'avoir des réseaux de soutien social plus flexibles, plus efficaces et différents, car la proximité, l'importance qu'a la personne dans la vie de l'aîné n'est pas nécessairement la même d'un sous-système à l'autre.
- 4) La distance géographique entre les aînés et les membres de leur entourage influence la sensibilité aux variations dans l'état de santé et les conditions de vie des aînés ainsi que la rapidité et la réponse des proches lorsqu'une crise survient.

5) L'homogénéité des membres des divers réseaux est en lien avec l'âge, la culture, le sexe et le niveau socioéconomique des personnes âgées. Cela influence les liens et les interactions que peuvent avoir les membres avec les personnes âgées.

Sluzki (1993) affirme également qu'un réseau social a plusieurs fonctions à remplir pour aider les personnes âgées :

- Les relations sociales englobent la réalisation d'activités collectives ou le fait d'être avec quelqu'un. Elle permet de partager le quotidien et les différentes routines qui en découlent.
- Le soutien émotionnel représente les échanges où l'attitude émotionnelle est positive, où un état de compréhension est présent et est accompagné de sympathie, d'empathie et de soutien. Pouvoir compter sur les membres de sa famille nucléaire ou élargie et sur des amis intimes lors d'un changement de milieu de vie est très important pour toute personne âgée devant vivre cette situation (Sluzki, 1993).
- Le soutien physique et psychologique offert par un expert ainsi qu'une aide concrète provenant d'un professionnel œuvrant dans le réseau public ou communautaire de la santé et des services sociaux constituent l'aide matérielle et les services d'un réseau social. Généralement, les personnes offrant ce type de soutien n'ont pas développé un lien intime avec les aînés.

3.2 Le concept du chez-soi

Le domicile ou le chez-soi a une importance capitale dans la vie de tout individu. En effet, dans la pyramide des besoins de Maslow, le besoin de se loger s'y retrouve et ce, non loin de la base. Bigonnesse (2012) souligne que le logement est si important qu'il est inscrit comme droit fondamental dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et que la

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé de 1986 place le logement comme préalable à la santé. Pour leur part, Oswald et Wahl (2005) affirment que depuis les années 1980, les recherches portant sur le concept du chez-soi se font de plus en plus nombreuses. L'importance de ce concept n'est donc plus à démontrer.

Définition

Il n'existe pas de définition claire et précise de ce qu'est le concept du chez-soi. Cependant, selon Serfaty-Garzon (2010), le concept de chez-soi peut être défini sous deux aspects : le mot *chez* réfère à la bâtisse même, au toit sur la tête. Le terme *soi*, quant à lui, renvoie plutôt à l'habitant, à sa façon de vivre dans cet endroit, et à sa manière de se l'approprier (Serfaty-Garzon, 2010).

Pour sa part, Filiod cité par Dreyer (2006) décortique ce que sont les nuances entre la résidence, le chez-soi ainsi que le sentiment du chez-soi :

- La résidence est associée au lieu de vie de l'individu, l'endroit où il demeure, l'endroit qui lui permet d'avoir une adresse postale.
- Le chez-soi est l'image que la personne a en tête lorsqu'elle songe à son lieu de vie. Cette image est concrète et idéale pour la personne.
- Le sentiment de chez-soi se vit dans les lieux n'ayant pas de lien avec le milieu de vie intime, comme, par exemple le centre commercial. Ce lieu n'est point un espace individuel mais peut tout de même avoir une signification importante dans la vie de l'individu comme étant un endroit de détente, de plaisirs et de passe-temps.

Il est donc possible de scinder en deux visions distinctes ce qu'est le concept du chez-soi c'est-à-dire le chez-soi en tant que représentation ainsi que le chez-soi en tant que milieu de vie.

Le chez-soi en tant que représentation

« Miroir et refuge à la fois, la maison nous dévoile et nous protège. Elle raconte notre personnalité, notre histoire et nos rêves secrets. Elle suscite en nous des sentiments contradictoires, souvent passionnés, car elle est un lien de partages, amoureux et familiaux, mais également de conflits. Notre chez-nous a donc beaucoup à nous apprendre sur la manière dont nous habitons ou pas notre vie »

Pascale Senk (2002)

Ce que représente le chez-soi pour un individu est unique et bien personnel à chacun. Les gens réagissent de différentes façons lorsqu'ils se retrouvent dans un milieu et ces réactions seraient influencées par la signification qu'a le milieu pour eux (Rapoport, 1982). En effet, Duncan (1982) affirme que la signification d'un édifice diffère selon l'œil qui le regarde. Un architecte peut voir en un bâtiment, un chef d'œuvre architectural tandis que celui qui y habite peut y voir une protection contre les hauts et les bas de la météo. Larocque (2011) estime, pour sa part, que la maison représente un repaire, un endroit où l'individu peut vivre son intimité, un lieu de ressourcement où il ferait ses forces. L'existence de ce toit, et ce peu importe sa forme et sa dimension, justifierait la place de l'individu dans la société. Ennuyer, lors d'une rencontre tenue en 2006, estimait que plusieurs dimensions constituent le chez-soi de tout individu :

- 1) Celle de la personne qui se déploie dans le temps par sa mémoire, son histoire de vie. Le milieu de vie est empreint d'histoire, de beaux comme de mauvais moments et permet de se les remémorer.
- 2) Celle de l'espace lui-même qui englobe les pièces, les dimensions. Chaque individu ressent une préférence face à certaines pièces, par exemple.
- 3) Celle des objets qui font partie de cet espace et qui représente par leur nombre, le niveau de sédimentation dans la vie des occupants.

Des valeurs peuvent être également associées au chez-soi. Elles découlent de l'attitude même du propriétaire face à sa demeure (O'Bryant, 1982) :

- 1) L'attitude dans le milieu familial, qui illustre le lien particulier qui existe entre le propriétaire et son domicile par la familiarité et les souvenirs qu'il engendre.
- 2) Les mémoires et les orientations traditionnelles de la famille. C'est un point central de la mémoire et des souvenirs des événements importants en lien avec la famille (d'où la crainte de déménager et de perdre ses souvenirs).
- 3) La valeur du statut de propriétaire qui est plus que valorisé dans plusieurs sociétés
- 4) Le facteur de remplacement coût versus confort, qui illustre les coûts de l'entretien de la maison versus ce qu'elle vaut.

Le domicile a donc une signification jouant sur plusieurs volets de la vie de l'individu et ce, tant au plan affectif, au plan des valeurs qu'au plan social. Djaoui (2011) va en ce sens en expliquant que le logis est un objet d'investissements émotionnels forts, chargé de significations tant au niveau social qu'au niveau symbolique. Ce milieu de vie n'est pas neutre, se définissant non pas seulement par la superficie, les fonctionnalités et la luminosité mais occupant plutôt une place de choix dans l'esprit de ses résidents (Djaoui, 2011).

Barley (1980) s'est également intéressé au chez-soi en tant que représentation. Il affirme que chacune des pièces du chez-soi a des pouvoirs, des fonctions bien distinctes permettant de structurer l'environnement à l'aide de règles. La tâche affective principale du milieu de vie est de permettre l'élaboration d'un univers bien à soi où une image rassurante est créée et où chacun y instaure ses valeurs (Barley, 1980). Cet auteur soulève qu'un secret, une intimité inégalée par les autres sphères dans la vie de l'individu sont reliées à ce

chez-soi (Barley, 1980). Pour sa part, Rapoport (1982) explique que le sens que revêt le chez-soi pour un individu dépend du niveau de personnalisation qu'il y a mis afin d'y instaurer un côté émotionnel et personnel.

Ainsi, le sentiment d'attachement est important à considérer lorsque l'on aborde le concept du chez-soi pour les personnes âgées. Ce sentiment ainsi que la représentation que l'individu se fait de son chez-soi ne sont pas qu'en lien avec l'endroit en soi mais également en lien avec ce qu'on y retrouve. Caron (2000) affirme que, tout au long de la vie, les gens accumulent une panoplie de biens et de souvenirs qui ont tous une signification particulière. Lorsque vient le temps d'emménager dans une résidence pour aînés, les personnes doivent souvent faire des choix déchirants en ce qui a trait à leurs meubles et autres possessions, car elles doivent migrer, généralement, dans des espaces beaucoup plus restreints (Dreyer, 2006 ; Lin, 2005). Vient donc une période où la nécessité de faire le tri, de se séparer des objets cumulés au fil des années survient. Cette séparation ne serait pas seulement matérielle mais émotionnelle, aussi car des liens avec les autres, avec soi, avec son passé, avec le milieu de vie dans lequel ces objets étaient exposés, sont bien ancrés dans chaque objet (Caron, 2000). Ces objets sont, en quelque sorte, des morceaux de ce que la personne a vécu dans le passé. (Baril & Beaulieu, 1989 ; Caron, 2000 ; Rubinstein, 1989).

Le déménagement a bien une influence sur le niveau émotionnel de ce que représente le chez-soi mais également sur les morceaux de vie dont les gens doivent bien souvent se départir, car l'ancien domicile permet de se remémorer les bons moments et de retrouver un certain équilibre (Balard & Somme, 2011). En effet, Dreyer qui rapporte les propos d'Ennuyer (2006), affirme que lors de l'installation dans un nouveau milieu de vie,

bien des objets ayant eu une signification importante dans la vie de la personne ne seront plus présents dans le nouveau milieu de vie. L'identité d'un individu est fortement influencée par l'habitat dans lequel il évolue, et si ce dernier est modifié, l'identité le sera également afin de se mettre au diapason avec le nouvel environnement (Duncan, 1982).

Le chez-soi en tant que milieu de vie

Le chez-soi est également perçu comme un milieu, un abri, un endroit qui est source de chaleur, de protection et de sécurité. En effet, Grünfeld (1970) explique que l'habitat englobe tout ce qui a un lien physique dans l'espace, telle que l'habitation elle-même en incluant l'environnement entourant le chez-soi. Balard et Somme (2011) soulignent ce fait également en affirmant que le domicile ne peut pas être restreint qu'au logement, à l'immeuble ou à la maison, mais doit s'étendre au quartier et au proche voisinage qui ont une place de choix dans les habitudes et le cœur des aînés. L'appréciation de son quartier, de son milieu de vie, est influencée également par la réputation et l'image du quartier (Grünfeld, 1970). Par exemple, à Montréal, l'arrondissement d'Outremont n'a pas la même réputation que ce soit dans les médias ou dans les discours des habitants que celle du quartier d'Hochelaga- Maisonneuve. Emménager dans une résidence se situant dans le quartier où une personne âgée a toujours vécu, ne nécessite pas la même adaptation que celle de s'établir dans une ville éloignée qui leur est totalement inconnue (Bourestom & Tars, 1974 ; Lieberman, 1969 ; Mallon, 2003). Ainsi, le chez-soi aurait trois autres fonctions distinctes (Grünfeld, 1970) :

- 1) Il protège contre les conditions climatiques ainsi que contre les indésirables, tels les odeurs, les sons, les quidams.

- 2) Il permet aux occupants de subvenir à leurs besoins de base comme, par exemple, ceux de dormir et se nourrir.
- 3) Il permet d'avoir un certain statut social, car ce chez-soi procure une adresse privée, un lieu où il est possible de se détendre. Il y a donc un sentiment d'attachement qui en découle, et ce dernier peut différer d'une personne à une autre et ne pas être toujours constant au fil des années (Howell, 1985).

Le chez-soi remplit donc certaines fonctions mais comporte également des facettes bien à lui. Lord et Després (2002) affirment que les récentes études sur le concept de chez-soi permettent de mettre en lumière trois dimensions que représente le milieu de vie :

- 1) Un lieu de sécurité physique et psychologique, qui est le centre de la vie de tous les jours.
- 2) Un milieu que les personnes connaissent bien, qui est le point central pour le réseau social tant au niveau de la famille qu'au niveau des amis.
- 3) Un endroit empreint de souvenirs, qui symbolise l'enracinement des individus dans un environnement et qui est un indicateur de statut social et d'autonomie.

Dreyer (2006) résume les propos de Quentin, tenus lors d'une réunion en 2006. Celui-ci considère que la mission première du chez-soi est de sédimenter la vie. Ainsi, le premier appartement est, dans la plupart des situations, beaucoup plus épuré, moins chargé d'effets personnels que celui d'une personne âgée. L'importance des objets et de l'espace est donc essentielle pour les aînés. Qu'advient-il de cet espace lorsque la vie en résidence devient nécessaire ? L'obligation de quitter sa demeure pour entrer en maison de retraite et celle de se séparer de ses souvenirs matériels peuvent être vécues très difficilement pour

certaines personnes, car cela signifie qu'il faut se séparer d'une grande partie de son existence antérieure (Baril & Beaulieu, 1989 ; Caron, 2000).

En ce qui a trait aux résidences mêmes pour personnes âgées, Howell (1978) considère qu'elles sont divisées en quatre grandes zones :

- 1) La zone publique, fréquentée à la fois par les personnes âgées et les employés.

Cette zone demeure le point central des résidences pour aînés et inclut les aires communes où les gens y circulent à tous les jours, tels l'entrée principale, le rez-de-chaussée ainsi que les ascenseurs.

- 2) La zone semi-publique qui comprend les différents espaces où les résidents se rassemblent afin de participer à des activités ludiques, sociales ou récréatives. La salle à manger, les salons, la bibliothèque et la salle de lavage sont des exemples d'endroits compris dans cette deuxième zone. Les employés des résidences privées circulent également quotidiennement dans cette zone.

- 3) La zone semi-privée qui correspond aux corridors et aux salons d'étage qui ont comme principales vocations de permettre la circulation des résidents vers leurs appartements et également la socialisation entre voisins.

- 4) La zone privée est constituée de l'appartement de chaque résident. Ces derniers y passent généralement la majeure partie de leurs temps et ils ont le contrôle des personnes qui peuvent les visiter.

Généralement, lors de l'emménagement en résidence, l'espace privée disponible se voit réduite mais Caron (2000) indique que la décoration du nouveau chez-soi ainsi que la pose de photographies à proximité du lit permettent de créer un climat sécurisant (Caron, 2000). De plus, le reflet de l'identité de l'individu est visible dans l'investissement que ce

dernier met dans son espace domiciliaire, soit par la décoration de celui-ci ou par l'ordre et la propreté qui règnent dans son milieu de vie (Morin & al, 2009).

De son côté, Djaoui (2011) réunit les deux visions de ce qu'est le concept du chez-soi, en deux catégories :

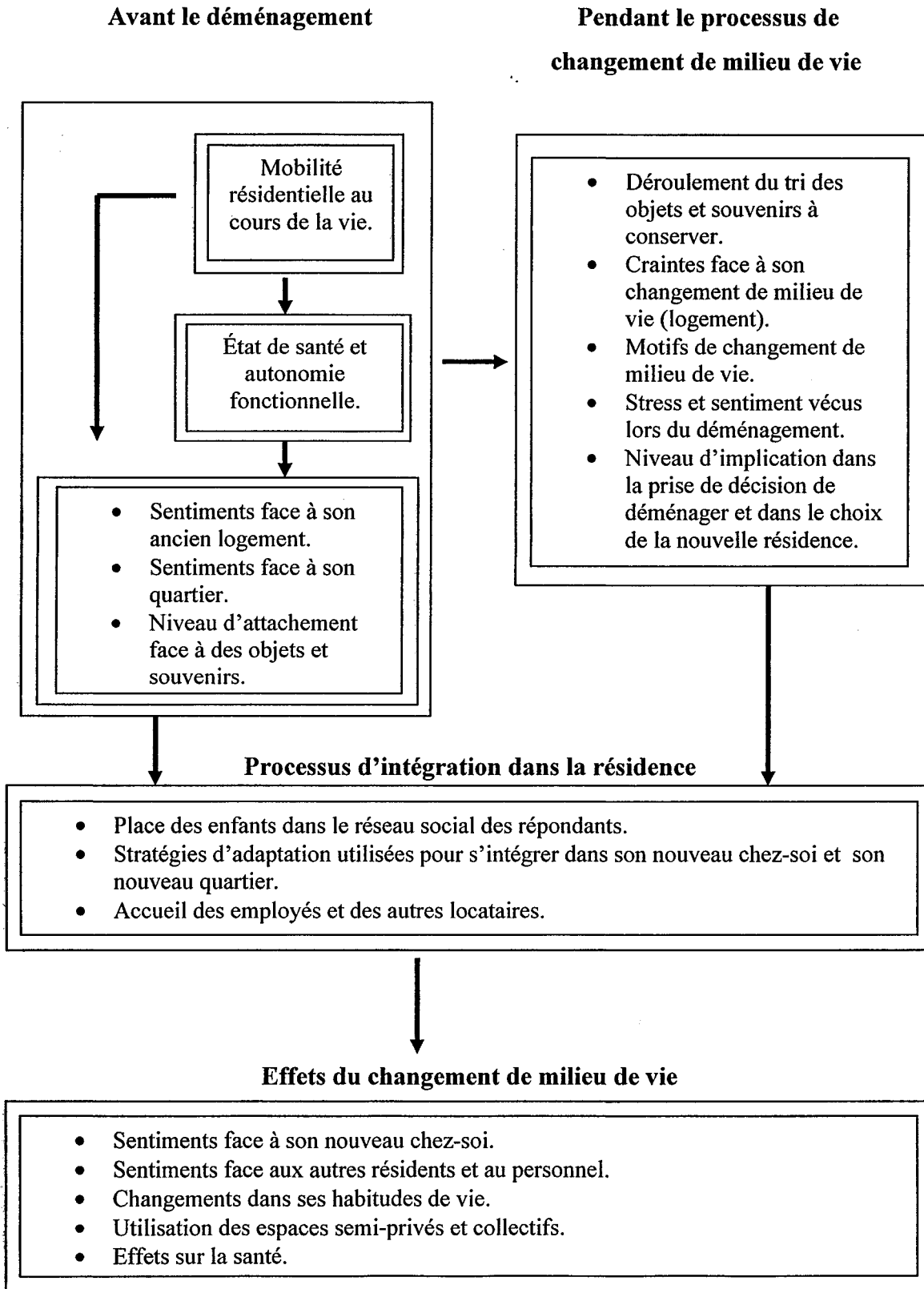
1) *Le domicile comme catégorie de la pensée* : l'intimité, la vie privée y priment et il est l'endroit où celles-ci peuvent s'y développer loin du secteur public. Séparer les espaces publics des espaces privés a influencé les pratiques sociales, tels les réseaux d'accompagnement et les rapports à l'intimité dans les soins d'hygiène, afin de respecter cette sphère importante qu'est l'espace privé. En d'autres mots, le domicile représente un endroit sécurisant qui englobe les concepts de foyer, de famille, de lien maternel et d'intimité qui doivent être respectés. Il est possible de lire dans le compte-rendu de Dreyer (2006) qu'Ennuyer aborde cette importance en donnant l'exemple d'une personne qui souffre d'une maladie. Lorsqu'une personne est malade, elle a besoin de soins à domicile et l'espace privé devient ainsi rapidement un espace public. Beaucoup d'intervenants s'impliquent alors et cela a une influence sur l'aspect privé du lieu. Respecter les limites de l'individu devient donc primordial.

2) *Le domicile comme valeur* : plusieurs valeurs sont associées au domicile, dont les valeurs morales qui y priment. Il y a donc une importance non négligeable d'avoir accès à un toit afin de pouvoir se développer un cocon bien personnalisé

À la lumière des écrits existants sur les impacts du changement de milieu de vie pour les aînés et des définitions que différents auteurs donnent au concept du chez-soi, il est possible de concevoir un schéma théorique tel que présenté plus loin (Figure 1), nous

permettant d'appréhender le vécu des personnes âgées participant à la présente étude, en ce qui a trait à l'appropriation de leur nouveau chez-soi et aux impacts qu'a eu leur changement de milieu de vie sur divers aspects de leur vie. Ce schéma théorique permet de prendre en considération divers éléments dont l'attachement à son ancien et à son nouveau domicile, le niveau de déracinement qui fut vécu par les personnes âgées face à leur ancien milieu de vie, les stratégies d'adaptation qu'elles ont utilisées et les repères qu'elles ont dû recréer lors de leur entrée en OSBL afin de se sentir chez-eux dans leurs nouveaux espaces tant individuels, semi-publics que collectifs.

Figure 1 : Liens entre les différents thèmes de la présente étude.



Méthodologie

Ce chapitre apporte des informations sur la stratégie de recherche employée dans le cadre de la présente étude. Des renseignements sont aussi fournis sur les aspects suivants : but et objectifs à l'étude, type de recherche privilégié, milieu dans lequel l'étude s'est déroulée, population rejointe, instruments de collecte des données employés et stratégies d'analyse des données. Des informations sont également fournies concernant les considérations éthiques respectées ainsi que sur la pertinence de l'étude.

4.1 But et objectifs de la recherche

La présente étude vise à approfondir les connaissances existantes sur le processus de transition et d'adaptation des personnes âgées à faible revenu lors de leur déménagement dans un OSBL. Les objectifs spécifiques de la présente étude sont les suivants :

- Identifier les motifs à l'origine d'un déménagement dans un OSBL pour les personnes âgées.
- Identifier les efforts déployés par les personnes âgées pour s'appropriier et s'adapter à leur nouveau chez-soi.
- Identifier les conséquences de la transition de milieu de vie sur divers aspects de la vie des répondants (santé physique et psychologique, occupation du temps et vie sociale, relations avec les membres de la famille nucléaire ou élargie).
- Recueillir le point de vue des répondants sur les moyens permettant aux personnes âgées de s'adapter aux changements de milieu de vie.

4.2 Type de recherche

L'étude a été effectuée selon le modèle de la recherche qualitative descriptive. Mucchielli (1996) affirme que cette stratégie de recherche utilise diverses techniques tant

au niveau de la collecte de données qu'au niveau de l'analyse afin de comprendre des phénomènes humains et sociaux. Cette méthode permet d'analyser des entrevues retranscrites en verbatim, des notes d'observations sur les participants ainsi que des journaux personnels (Loiselle, 2007). Selon Lichtman (2010), la recherche qualitative nécessite une analyse en profondeur des entrevues réalisées. Ce type de recherche se distingue de la recherche quantitative qui nécessite des hypothèses, des causes à effets ainsi qu'une analyse statistique des données recueillies (Lichtman, 2010).

Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, nous avons choisi un type de recherche adapté à l'objet de recherche soit l'étude de cas, et le milieu dans lequel ont été effectuées les entrevues.

Les études de cas

Devant l'intérêt marqué des résidents de La Maison d'un Nouvel Élan à participer à cette recherche, il n'a pas été nécessaire de visiter d'autres OSBL puisqu'un nombre de participants acceptable a pu être rencontré.

Ce type d'étude peut s'inscrire dans l'orientation des études descriptives. Elle consiste à étudier de façon approfondie un seul et unique milieu, soit La Maison d'un Nouvel Élan. (Robert & al, 1988). Elle permet de rapporter une situation prise dans son contexte pour, par la suite, l'analyser afin de prendre connaissance de divers phénomènes (Muchelli & al, 2004). L'étude de cas a deux utilités soient celle 1) d'accroître les connaissances portant sur un milieu précis, et 2) celle de pouvoir changer ce milieu (Robert & al, 1988). Dans cette étude, la première utilité a été priorisée afin de comprendre l'impact que le fonctionnement particulier de cette résidence a eu par son dynamisme et sa philosophie, sur l'adaptation des personnes âgées. L'étude de cas est dite intrinsèque parce

qu'elle permet de découvrir des faits nouveaux. Elle peut se diviser en trois étapes (Muchelli & al, 2004). C'est ce qui est ici privilégiée.

- 1) Le cadre général de la présente étude permet de cerner les moyens instaurés par La Maison d'un Nouvel Élan pour influencer positivement l'adaptation des résidents.
- 2) La mise en forme a été constituée à l'aide des réponses des aînés rencontrés, en isolant les thèmes et les aspects qui étaient redondants dans leurs propos.
- 3) L'analyse de cas a permis de conclure quels étaient les éléments mis en place ayant des impacts sur l'adaptation des aînés à leur nouveau milieu de vie et les raisons de ces impacts.

4.3 Milieu

Les OSBL pour personnes âgées sont des endroits relativement fermés où le bien-être, la quiétude et la sécurité des résidents sont, pour la plupart de ceux-ci, une priorité. N'entre donc pas qui veut! Ces résidences ont toutes leurs codes, leurs normes à respecter. Il a donc été essentiel de tenir compte de cet aspect dans la stratégie de recherche et cela a teinté inévitablement les approches qui ont été adoptées pour rejoindre les répondants. Ce projet de recherche a été mené au sein d'un seul OSBL pour personnes âgées. Il est situé dans la Ville de Saguenay : La Maison d'un Nouvel Élan. Cette résidence a été inaugurée le 16 février 1989. Elle peut accueillir jusqu'à 42 personnes âgées. Elle n'est pas le seul OSBL situé sur le territoire de Ville de Saguenay. En effet, en 2011, cette ville de 25 967 habitants âgés de 65 ans et plus (Bilodeau & al, 2012) pouvait compter sur la présence de trois OSBL pour personnes âgées autonomes ou en légères pertes d'autonomie selon le Réseau Québécois des OSBL d'habitation.

4.4 Population à l'étude et mode de recrutement

Les répondants de la présente étude devaient demeurer dans la résidence La Maison d'un Nouvel Élan depuis au moins six mois, mais au maximum depuis trois ans. De plus, ils ne devaient pas présenter de contraintes sévères au niveau cognitif afin de s'assurer de la bonne compréhension des questions et du bon déroulement de l'entrevue. Avant de valider l'intérêt des résidents de cet OSBL à participer à cette étude, dans un premier temps la directrice de cet établissement a été rencontrée. À la suite de cette rencontre, elle a manifesté le désir de voir leur OSBL participer à l'étude. Elle a alors suggéré de présenter aux personnes âgées, les modalités de l'étude lors d'une période de dîner afin que les gens sachent qui nous sommes et pour quelles raisons nous allions régulièrement circuler dans les couloirs plutôt que faire la pose d'une affiche et la distribution de dépliants présentant le projet de recherche. Lors de cette présentation, neuf aînés ont spontanément manifesté leur intérêt à participer à la présente étude. Lorsque le moment de faire les entrevues fut venu, l'intérêt des personnes âgées qui avaient antérieurement témoigné leur désir de participer à l'étude a été validé à nouveau. Un total de huit entrevues ont été effectuées mais sept ont été retenues aux fins de l'étude. En effet, une participante, en raison de certains problèmes de santé, a éprouvé des difficultés à bien saisir l'essence des questions.

4.5 Stratégie de collecte de données

Les personnes âgées ont été amenées à répondre à une série de questions ouvertes prédéterminées à partir d'un guide d'entrevue semi-dirigée. L'entrevue semi-dirigée permet de saisir le vécu des gens à l'aide de questions précises tout en laissant place à leur histoire, à leur façon de vouloir décrire leur expérience et partager ce qu'ils pensent et croient. (Pires, 2004). Ces entrevues d'une durée de 60 à 90 minutes ont permis de saisir le vécu des

répondants. À la fin des réponses à chacune des questions, les dires des répondants étaient reformulées par l'intervieweur afin d'être sûr que les propos des participants étaient bien compris. À de nombreuses reprises, la personne responsable des entrevues s'est informée de la compréhension et du niveau de fatigue des répondants. Une dame a alors demandé à ce que l'entrevue se réalise en deux sessions.

4.6 Instruments de collecte de données

Deux instruments de collecte des données ont été employés dans le cadre de la présente étude. Tout d'abord, un guide d'entrevue semi-dirigée (Appendice 1) a permis de recueillir des informations sur les thèmes suivants : les motifs qui justifient un déménagement en résidence, les effets de cette transition sur la vie des aînés, les efforts que ceux-ci ont déployés pour s'approprier leur nouveau chez-soi ainsi que les moyens pouvant être mis en place pour faciliter cette étape (Tableau 1). Dans un deuxième temps, une fiche signalétique (Appendice 2) a également été utilisée afin de recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants ainsi que sur leur perception de leur état de santé. Des informations ont alors été demandées sur le sexe, l'âge, le dernier niveau de scolarité complété, le statut matrimonial, le nombre d'enfants, le nombre d'enfants vivant dans la même région, la fréquence des contacts avec les membres de leur entourage, la perception de leur état de santé ainsi que le niveau d'autonomie fonctionnelle (Appendice 2). Ces questions ont permis de brosser le portrait des répondants mais également de s'assurer qu'ils respectaient les critères de recherche.

4.7 Analyse de données

L'interprétation des résultats de cette étude a été réalisée à l'aide de l'analyse de contenu, méthode permettant l'analyse de données qualitatives. Permettant de décortiquer

un document écrit ou des communications verbales, cette méthode se définit par une description objective et systématique du contenu de divers types de communications afin d'en interpréter la signification (Mayer & Ouellet, 1991). Cette analyse peut se diviser en quatre étapes, selon Mayer et Ouellet (1991), soient 1) la préparation du matériel, 2) la préanalyse, 3) l'exploitation ou codage du matériel ainsi que 4) l'analyse des résultats :

1) Préparation du matériel

Les entrevues réalisées dans le cadre de cette étude ont été enregistrées à l'aide d'un enregistreur numérique. L'accord des participants avait été préalablement demandé. Ces enregistrements ont, par la suite, été retranscrits intégralement sous la forme de verbatim.

2) La préanalyse

Chacun des verbatim fut lu à de nombreuses reprises afin de décortiquer les propos des personnes âgées et d'indiquer pour chaque échange entre l'intervieweur et le répondant, les thèmes abordés. Ceci a permis de prendre connaissance des données et par la suite, de se familiariser avec ces dernières.

Tableau 1 : Thèmes et sous-thèmes du guide d'entrevue

Thèmes	Sous-thèmes
Mobilité résidentielle et caractéristiques du milieu de vie antérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité résidentielle depuis leur âge d'adulte. • Type et caractéristiques de ce logement. • Nombre d'années habitées dans ce logement. • Choix de la décoration. • Éléments les plus appréciés ainsi que les moins appréciés du dernier logement ainsi que du quartier. • Éléments dont ils s'ennuient le plus et le moins de leur ancien milieu de vie, de leur ancien quartier. • Présence ou non d'animaux domestiques. • Souvenirs, objets auxquelles ils tenaient. • Les activités sociales et ludiques qu'ils pratiquaient lors de leur vie adulte.
Changement de milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Moment de la prise de conscience de la nécessité de changer de milieu de vie. • Personne qui suggéra ce changement. • Motifs ayant justifié ce changement de milieu de vie. • Réactions et sentiments face à cette constatation. • Réactions des enfants et des membres de l'entourage. • Stress ressenti. • Déroulement du tri des objets et motifs qui ont fait que certains objets ont été conservés. • Aide reçu pour effectuer les préparatifs du déménagement et pour effectuer ce dernier. • Sentiments éprouvés lors de la préparation de leur déménagement et lors de ce dernier.
Choix de l'OSBL	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites avant de trouver le nouveau milieu de vie et avec qui ces visites ont été effectuées. • Participation dans le choix de la résidence. • Sentiments, craintes et attentes face à ce nouveau milieu de vie. • Soutien social reçu lors de cette étape.
Caractéristiques du nouveau milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Type de logement et principaux qualificatifs de ce milieu de vie. • Sentiments face à leur nouveau milieu de vie. • Éléments les plus appréciés dans son logement, dans l'OSBL et dans le quartier ainsi que ceux qui sont moins appréciés. • Souvenirs et objets auxquels ils sont attachés et qu'ils ont pu ramener ainsi que ceux auxquels ils étaient attachés dont ils ont dû se séparer. • Distance entre l'OSBL et les membres de la famille. • Éléments de leur ancien chez-soi dont ils s'ennuient (logement et quartier) et éléments dont ils s'ennuient

	<p>peu ou pas du tout.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de sécurité et de contrôle dans la résidence. • Sentiment de solitude. • Pièces communes utilisées. • Sentiment face à l'environnement.
Vie sociale au sein de leur nouveau milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Types de contacts et de relations avec les autres locataires et les membres du personnel. • Sentiments face aux autres locataires et intervenants. • Type de locataires avec qui ils s'entendent bien et moins bien. • Activités sociales et ludiques dans lesquelles ils s'impliquent.
Impacts à court et moyen terme du changement de milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Changements constatés sur leur état de santé. • Changements constatés sur le moral. • Changements constatés sur la vie familiale (fréquence des rencontres, des appels avec les enfants, frères, sœurs etc.) • Changements constatés sur la pratique des activités sociales et ludiques. • Changements constatés sur l'occupation des lieux. privés, semi-privés et publics (adaptation au chez-soi). • Changements constatés sur le sentiment de sécurité.
Moyens et efforts mis en place afin de faciliter leur intégration et appropriation de leur nouveau chez-soi.	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens et efforts personnels déployés pour connaître les autres locataires et intervenants. • Moyens et efforts personnels déployés pour se familiariser avec les lieux. • Moyens et efforts personnels déployés pour se reconstruire un chez-soi, le personnaliser. • Moyens et efforts personnels déployés pour se créer un réseau social. • Moyens et efforts personnels déployés pour conserver les liens familiaux. • Efforts et moyens déployés par les autres locataires et le personnel de la résidence pour faciliter l'intégration des répondants dans leur nouveau milieu de vie.
Recommandations pour faciliter l'intégration des aînés à un nouveau milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations émises aux personnes âgées afin de faciliter leur recherche d'un nouveau milieu de vie. • Recommandations émises aux personnes âgées afin de faciliter leur déménagement et leur adaptation à leur nouveau chez-soi. • Recommandations aux proches des personnes âgées et aux intervenants des résidences quant aux mécanismes à mettre en place pour faciliter l'intégration des personnes âgées à leur nouveau milieu de vie .

1) *L'exploitation ou codage du matériel*

Le contenu des verbatim a été scindé et regroupé en thèmes et sous-thèmes à partir des différentes questions du guide d'entrevue. Ce processus a permis de créer plus d'une cinquantaine de catégories et de sous-catégories lors de la codification.

2) *L'analyse des résultats*

Les données ont été par la suite regroupées en sept grands thèmes permettant d'illustrer l'essence des propos recueillis. Des liens ont pu être faits entre ces thèmes et pour comprendre le vécu des personnes âgées lors de leur transition à La Maison d'un Nouvel Élan.

4.8 Considérations éthiques

La confidentialité des répondants a été assurée par plus d'une considération éthique. En effet, les objectifs de recherche ainsi que la nécessité d'enregistrer l'entrevue semi-dirigée ont été expliqués de façon claire et précise aux personnes âgées ayant répondu positivement à l'invitation, afin d'éviter toute incompréhension. Les participants ont été informés de la durée maximale de l'entrevue ainsi que de leur libre consentement de participer à l'étude ou non.

Au moment de l'entrevue, aucune pression n'a été faite auprès des répondants afin qu'ils répondent aux questions posées. La responsable de cette étude a recueilli et a consigné les renseignements fournis par les participants dans un endroit sécuritaire. Les participants ont été avisés qu'ils n'étaient pas dans l'obligation de répondre à toutes les questions. Un formulaire de consentement libre et éclairé a été signé avant le début de

l'entrevue par les personnes âgées ayant accepté de participer à l'étude (Appendice 3). S'ils le désiraient, les répondants, pouvaient aussi se retirer en tout temps de la recherche.

Tout au long de cette étude, le nom des personnes âgées participantes est demeuré confidentiel et n'a été divulgué à quiconque. Par ailleurs, un nom fictif a été attribué à chaque personne interviewée permettant de protéger l'identité des répondants. Le verbatim des entrevues a été codifié afin qu'aucun nom n'apparaisse. L'identité des répondants n'est connue que par l'étudiante. Tous les documents et les données nominales ont été gardés sous clé. Les personnes âgées ont été avisées que tous les documents audio allaient être détruits une fois les verbatim complétés. Les répondants ont également été informés que l'étude allait faire l'objet d'un mémoire de maîtrise et éventuellement, d'un article scientifique. Un certificat éthique a été émis par le comité éthique de l'UQAC (Appendice 4).

4.9. Pertinence et limites de l'étude

Ce projet de recherche a permis d'augmenter les connaissances sur le processus de transition que vivent les personnes âgées lorsqu'elles déménagent de leur propre domicile pour aller vivre dans un OSBL à vocation résidentielle ainsi que tout ce qui en découle. Il fut possible de constater, lors de la recension des écrits, que peu d'études récentes avaient été effectuées sur le sujet. Les résultats pourront donc apporter une aide à toute personne qui sera appelée à travailler avec des personnes âgées s'apprêtant à franchir cette étape, soient celles qui sont en train de la vivre ou celles qui en subissent les conséquences.

Toutefois, il est possible de constater quelques limites à cette étude. En effet, les résultats ne seront point généralisables à l'ensemble des personnes âgées puisque l'échantillon est peu élevé et que ce dernier a été sélectionné seulement dans la région du

Saguenay. Nous ne pourrions donc affirmer qu'il en va de même pour tous les aînés du Québec ou d'ailleurs. De plus, cette étude se limite aux personnes âgées à faible revenu ayant emménagé dans un OSBL spécifique. Il est alors impossible d'émettre l'hypothèse que le vécu des personnes âgées déménageant dans une autre résidence à but non lucratif ou lucratif puisse être semblable.

Présentation des résultats

Ce présent chapitre a pour objectif de présenter la résidence pour personnes âgées La Maison d'un Nouvel Élan ainsi que les propos des personnes âgées recueillis lors des entrevues effectuées dans le cadre de cette étude. La résidence ainsi que son fonctionnement seront présentés en premier lieu. Par la suite, un résumé des données sociodémographiques des répondants sera étayé suivi d'un portrait des participants. Une synthèse des résultats suivra.

5.1 La Maison d'un Nouvel Élan....un OSBL d'habitation pour personnes âgées.¹

Historique

La Maison d'un Nouvel Élan a vu le jour en février 1989. Elle fut construite avec l'aide financière de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Au départ, cet organisme sans but lucratif pouvait accueillir jusqu'à 23 personnes âgées. Affirmant avoir à cœur d'offrir un milieu de vie ayant comme toile de fond une ambiance familiale, les administrateurs ont rapidement vu la demande pour y vivre grimper en flèche. En février 2003, grâce au programme Accès Logis ainsi qu'à l'implication des divers acteurs du milieu, le nombre de chambres disponibles est passé de 23 à 45, avec l'agrandissement de la bâtisse.

Mission et Valeurs

La mission première de la résidence est de permettre à des personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie de vivre dans un milieu de vie adapté à leurs besoins. Les divers intervenants souhaitent favoriser l'autonomie, le respect et la dignité des résidents. De plus, ils désirent offrir une expérience d'emploi à des gens ayant un

¹ L'information concernant ce milieu de vie pour aînés fut tirée du site Internet de La Maison d'un Nouvel Élan. L'observation effectuée lors des entrevues ainsi que les propos de la directrice de la résidence ont également étayé cette section.

handicap physique ou intellectuel ainsi qu'un milieu de stage pour les étudiants provenant de diverses institutions scolaires de la région. Dans le guide remis à chaque nouveau résident, il est possible de lire la description de la mission de cet OSBL mais également ce que les membres du personnel privilégient comme valeurs soient, le respect, la loyauté, le professionnalisme et le sentiment d'appartenance.

Un Conseil d'administration prend en charge de faire le suivi des décisions ainsi que de s'assurer de la qualité des services offerts. Il est constitué de neuf personnes dont la directrice générale et de membres des familles des résidents. Un comité des résidents est également présent au Conseil d'administration. Huit membres dont des résidents, des bénévoles et la responsable des activités le constitue. Ils ont la responsabilité de défendre les intérêts collectifs des aînés ainsi que de planifier les activités de loisir.

Code d'éthique

Cette résidence a mis en évidence dans plusieurs espaces communs, le code d'éthique. Afin d'informer les résidents et les personnes âgées intéressées à demeurer dans ce milieu de vie, un site internet a été mis en ligne. Le code d'éthique y est mentionné.

Quelques extraits sont ici présentés:

- « - *Être délicat et discret : ne pas entretenir de contacts personnels avec la clientèle en dehors des heures de travail. Pour être reconnu professionnellement, le personnel doit agir en ce sens.*
- *Exécuter avec discrétion, intérêt et professionnalisme les rôles et tâches définis par son employeur.*
- *Éviter de materner, d'infantiliser et / ou surprotéger la clientèle*
- *Ne pas juger les bizarreries, le choix de religion, le groupe politique ou autre des résident-e-s, tenter plutôt de les comprendre.*
- *Garder confidentielle toute information transmise par les résident-e-s. »*

Le personnel de la résidence a ajouté dans le document de bienvenue, une Charte de la personne âgée produite par La Résidence Yvon-Brunet. Elle est distribuée à chaque

nouvel arrivant. Cette charte est divisée en diverses sections décrivant les droits des personnes âgées. La Maison d'un Nouvel Élan affirme se faire un devoir de respecter chacun des droits qui y sont décrits.

Descriptions des lieux

Cette résidence est située dans Ville de Saguenay dans l'arrondissement de Jonquière et plus précisément, dans le secteur Kénogami. Construite sur deux étages, une partie de l'édifice offre une vue sur la rue Price. L'autre façade donne plutôt sur la cour intérieure.

L'entrée principale est le point d'accès au bureau de la direction, au secrétariat, à l'infirmerie, à la comptabilité ainsi qu'à la salle à manger. Cette salle à manger compte plusieurs tables où chaque résident occupe une place désignée. Un grand tableau mis à jour à chaque mois, permet aux résidents de prendre connaissance du calendrier des activités. Juxtée à la salle à manger, une verrière avec vue sur le jardin laisse voir des chaises berçantes ainsi que des tables pour jouer aux cartes.

Deux longs corridors délimitent l'emplacement des chambres des résidents. Chaque chambre est constituée d'une pièce munie d'une salle de bain ayant comme équipements un évier ainsi qu'une toilette. Des systèmes de sécurité y sont installés afin de faciliter l'appel à l'infirmerie. Également, chaque étage comporte deux salles de bains communes avec équipement complet.

Un ascenseur ainsi que deux escaliers permettent l'accès aux différents étages, incluant celui du sous-sol. C'est à cet endroit que le centre récréatif de la résidence y est emménagé. La plupart des activités de loisirs et autres s'y déroulent. La responsable des

activités, dont le bureau est situé au sous-sol, tente d'offrir différentes formes d'activités pouvant joindre les intérêts des résidents.

Offre de services et d'activités

Certains services sont inclus dans le prix de la location alors que d'autres nécessitent le déboursement de frais supplémentaires. Selon la directrice de l'établissement, le coût mensuel de la location d'une chambre dans cette résidence se situe à 860.00 \$.

Services compris dans le coût de la location

La Maison d'un Nouvel Élan offre la présence constante d'une infirmière ou d'une préposée. Certains soins sont également offerts telle l'aide à la prise de médicament, à la prise de tension et de glycémie. La prévention est aussi présente dans la prise de rendez-vous et le suivi des dossiers médicaux. Un service d'écoute et de relation d'aide est également offert.

Trois repas par jour sont servis aux tables. Ayant plusieurs résidents souffrant de diabète, le menu est équilibré et offre des desserts-diète. Une aire de collation et de café est disponible à tout moment de la journée.

La sécurité des résidents est assurée par un dispositif de sonnerie en cas d'urgence, dans chaque chambre et dans les salles de bain et douches ainsi que par des portes anti-fugues, des gicleurs automatiques et un système de caméras placées dans les espaces communs. L'entretien du plancher et des salles de bains est effectué par les concierges de la résidence.

Des services de manucure, de prêt de livres, d'espaces de rangement, d'assistance pour effectuer des appels téléphoniques ainsi que la publication d'un journal hebdomadaire

soulignant, par exemple, les diverses activités et les anniversaires de la semaine font partie du quotidien des résidents.

Services nécessitant des frais supplémentaires,

Lorsqu'un résident souhaite avoir une aide pour le coucher et le lever, désire avoir une coupe de cheveux et une teinture ainsi que faire nettoyer ses vêtements, des dispositifs sont présents et tous peuvent les utiliser moyennant un certain montant à déboursier.

Les activités récréatives.

Du lundi au vendredi, et ce deux fois par jour, soit le matin et l'après-midi, une activité récréative est à l'horaire. Activités de discussion, de bricolage, visionnement de films, pétanque, petites quilles, chant, activité physique, sorties de groupe sont organisées afin de contrer l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées. Dès leur arrivée, les aînés sont invités à participer aux diverses activités récréatives ou physiques qui sont organisées au sein de la maison.

5.2 Les caractéristiques sociodémographiques des répondants

Comme le démontre le tableau 2, deux hommes ont participé à l'étude ainsi que cinq femmes. La majorité des aînés ($n = 4$) étaient âgés de 85 ans ou plus au moment de la collecte des données. Trois des répondants ont vécu le décès de leur conjoint tandis que quatre ont divorcé au cours de leur vie. Tous ont fréquenté un établissement scolaire mais ont cessé leur études à différents niveaux d'enseignement : quatre des répondants n'ont pas complété le secondaire I alors que trois n'ont pas terminé le secondaire V. Différents métiers ont été exercés par les personnes âgées rencontrées, dont la plupart sont des métiers non spécialisés tels entre autres : tuyauteur, serveur, vendeur, administrateur et responsable de l'entretien ménager. La majorité (71 %) d'entre eux ont donc passé leur vie

professionnelle à œuvrer dans ces domaines. Tous les répondants ont actuellement accès au supplément de revenu garanti et cinq personnes considèrent leur revenu comme étant suffisant pour subvenir à leurs besoins et pour se permettre quelques gâteries. Deux répondants considèrent, pour leur part, qu'ils sont à l'aise financièrement.

Ce ne sont pas tous les aînés rencontrés qui ont eu des enfants au cours de leur vie. En effet, une participante n'a jamais été mère alors que les six autres participants ont eu entre un et onze enfants. Six des répondants ont un enfant vivant, quatre autres en ont entre quatre et cinq enfants vivants alors qu'une personne a huit enfants toujours vivants. Un des répondants ayant des enfants n'en a aucun qui demeure dans la région alors que les cinq autres répondants parents ont au moins un enfant vivant dans la région ou à proximité de la résidence La Maison d'un Nouvel Élan. Les petits-enfants occupent également une place dans la vie de certains aînés rencontrés. Par contre, trois des aînés ne sont point grands-parents. Quatre répondants ont pour leur part, entre deux à douze petits enfants qui demeurent, pour la plupart, dans la région.

Le parcours résidentiel des répondants diffère d'une personne à l'autre. Avant de s'établir à La Maison d'un Nouvel Élan, cinq demeuraient dans une résidence pour personnes âgées, un demeurait en chambre dans une maison unifamiliale alors qu'un demeurait en appartement.

L'état de santé actuel des gens rencontrés n'est pas le même pour tous. Certains ont des problèmes de santé qui viennent hypothéquer leur quotidien alors que d'autres souffrent de quelques maux qu'ils décrivent eux-mêmes comme étant bénins. En effet, trois répondants considèrent leur état de santé comme étant excellent ou très bon, trois

considèrent plutôt leur état comme étant bon ou moyen alors qu'une seule estime que sa santé est mauvaise.

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des répondants et perception de l'état de santé (n = 7).

	Nombre	Pourcentage
Sexe		
Homme	2	28,57
Femme	5	71,43
Âge		
65-74 ans	3	42,86
75-84 ans	0	0,00
85 ans et plus	4	57,14
État matrimonial		
Veuf	3	42,86
Séparé / Divorcé	4	57,14
Niveau d'étude complété		
Moins qu'un secondaire I	4	57,14
Moins qu'un secondaire 5	3	42,86
Occupé un emploi rémunéré au moins deux ans		
Oui	5	71,43
Non	2	28,57
Supplément de revenu garanti		
Oui	7	100
Non	0	0,00
Perception de sa situation financière		
À l'aise financièrement	2	28,57
Revenus suffisants	5	71,43
Nombre d'enfants		
Aucun	1	14,29
1 enfant	2	28,57
5 à 7 enfants	2	28,57
8 à 11 enfants	2	28,57
Nombre d'enfants vivants		
Aucun	1	14,29
1 enfant	2	28,57
4 à 5 enfants	3	42,86
8 enfants	1	14,29
Nombre d'enfants demeurant dans la région		
Aucun	2	28,57
1 enfant	1	14,29
4 à 5 enfants	4	57,14
Nombre d'enfants demeurant à proximité		
Aucun	2	28,57
1 enfant	1	14,29

2 à 3 enfants	2	28,57
4 enfants	2	28,57
Nombre de petits-enfants		
Aucun	3	42,86
2 petits-enfants	1	14,29
10 petits-enfants ou plus	3	42,86
Nombre de petits-enfants demeurant dans la région ou à proximité		
Aucun	3	42,86
1 petit-enfant	2	28,57
3 petits-enfants	1	14,29
10 petits-enfants ou plus	1	14,29
Type de logement occupé avant de vivre à La Maison d'un Nouvel Élan		
Chambre dans une résidence pour aînés	5	71,43
Chambre dans une maison unifamiliale	1	14,29
Logement	1	14,29
Perception de son état de santé		
Excellente / très bonne	3	42,86
Bonne / moyenne	3	42,86
Mauvaise	1	14,29

5.3 Portrait des participants

Madame Alice

Madame Alice est âgée de 74 ans et elle a occupé plus d'un emploi au cours de sa vie. Divorcée depuis une trentaine d'années, cette dame a été serveuse dans un restaurant, gardienne d'enfants et emballeuse dans une usine. Elle a cessé ses études lorsqu'elle a complété sa huitième année. Madame considère sa santé comme étant excellente malgré certains maux. Ayant vécu dans plus de six appartements et ce, dans différentes villes dont Montréal, elle demeurait dans une résidence privée pour personnes âgées avant de venir s'établir dans La Maison d'un Nouvel Élan, il y a trois ans. Ne souhaitant plus vivre seule, elle prit elle-même la décision de quitter la vie en logement pour demeurer en résidence. C'est à la suite de la destruction de son ancienne résidence lors d'un incendie que sa fille unique lui a suggéré d'aller vivre dans La Maison d'un Nouvel Élan étant donné le faible

coût mensuel pour s'y loger. Après avoir fait la visite de l'endroit, elle fut très heureuse de venir s'y établir avec l'aide de ses sœurs, cousins et beaux-frères. Madame se dit très satisfaite de sa vie à La Maison d'un Nouvel Élan. Elle s'est rapidement adaptée, car vivre en résidence privée pour personnes âgées ne lui était point étranger. Elle prit le temps de s'installer, de placer ses souvenirs avant d'entrer en relation avec les autres résidents en discutant avec eux et en les saluant. Elle affirme avoir trouvé ardu, au début, de se faire continuellement questionner sur ce qu'elle avait vécu lors de l'incendie de son ancien immeuble. Solitude brisée, sentiment d'appartenance et le fait de devenir membre à part entière d'une famille sont les principaux impacts que demeurer à La Maison d'un Nouvel Élan eut sur sa vie.

Monsieur Bernard

Monsieur Bernard est âgé de 87 ans et a travaillé dans le milieu de l'automobile, domaine qui le passionnait. D'abord vendeur de voitures, il devint propriétaire d'un garage. Veuf depuis plusieurs années, il a interrompu ses études à la fin de son élémentaire. Monsieur considère sa santé comme étant bonne malgré quelques douleurs au dos ressenties depuis un certain temps. Ayant vécu toute sa vie dans la région, plus précisément dans le secteur d'Arvida, il demeura avec sa femme dans un bungalow puis quitta cette demeure pour demeurer avec un de ses fils après avoir convenu avec son épouse que vivre ensemble n'était plus l'idéal pour eux. Voulant laisser son fils vivre sa vie, il fit un cours séjour dans une maison de pension ce qui ne fut point une expérience agréable pour lui. Il y a trois ans, il vint se joindre aux résidents de La Maison d'un Nouvel Élan. Monsieur se dit très heureux d'y demeurer et de s'être rapidement adapté. Il a joint le comité des résidents afin de pouvoir donner son opinion sur le fonctionnement de la résidence. Il est aussi en

charge du dépanneur. Il se fait un devoir d'expliquer en détail ce qu'est la Maison d'un Nouvel Élan à tous les nouveaux locataires.

Madame Céleste

Madame Céleste était âgée de 100 ans, au moment de la collecte des données, et est veuve depuis l'âge de 60 ans. Madame Céleste n'a point occupé d'emploi rémunéré au cours de sa vie. En effet, à la suite de son mariage, alors qu'elle était âgée de 21 ans, cette dame devint rapidement mère au foyer auprès de ses quatre enfants encore vivants. Veuve depuis près de 40 ans, elle a cessé ses études lorsqu'elle a complété son élémentaire. Madame considère sa santé comme étant excellente et souligne que ses habitudes alimentaires (végétarisme ainsi que l'utilisation de produits naturels) y sont pour quelque chose. Ayant vécu une grande partie de sa vie dans la maison que son mari avait construite et par la suite en logement, elle alla vivre chez sa fille à Montréal. C'est à la suite de la rencontre de sa fille avec un nouveau conjoint qu'elle décida de quitter cette dernière pour aller vivre en résidence, il y a de cela près de trois ans. Ayant fait elle-même les démarches, elle fut conquise par l'accueil reçu au téléphone de l'un des employés de La Maison d'un Nouvel Élan et elle vint s'y établir avec l'aide de ses enfants après avoir visité deux autres résidences. Madame affirme que sa vie à La Maison d'un Nouvel Élan est un " avant goût du paradis " et considère s'être rapidement adaptée à ce milieu de vie. S'occuper en tricotant, dessiner, jouer aux cartes et parler avec les gens tout en gardant une distance l'ont grandement aidée à s'adapter en bénéficiant de l'aide du personnel. Le sentiment d'être plus en forme, de ne pas avoir de craintes face à la rapidité des soins lorsque nécessaires, ainsi qu'un cercle d'amis élargi sont les principaux impacts liés à son séjour à La Maison d'un Nouvel Élan.

Monsieur Donald

Monsieur Donald est âgé de 86 ans et a travaillé dans le milieu de la construction comme tuyauteur. Divorcé il y a de cela plusieurs années, il a interrompu ses études à la fin de sa dixième année. Monsieur considère sa santé comme étant moyenne étant donné ses problèmes au niveau de la circulation sanguine. Ayant vécu toute sa vie dans la région, plus précisément dans le secteur d'Arvida, il demeura près de quarante ans dans le même appartement une situation, qu'il adorait. Ne pouvant plus demeurer seul dans un appartement muni de marches, à la suite d'une intervention chirurgicale, il dut se faire à l'idée que demeurer en résidence était la seule possibilité pour lui, à sa sortie du centre hospitalier, une décision qui fut extrêmement difficile à accepter. Après avoir reçu une description de l'endroit, il vint visiter la résidence et accepta d'y vivre, il y a près de trois ans. Monsieur se dit chez lui lorsqu'il parle de cet endroit pour s'y s'être adapté à son rythme avec l'aide des employés. Il participe à plusieurs activités et affirme que parfois en repensant à son ancien logement, il ressent un grand bien.

Madame Éléonore

Madame Éléonore est âgée de 66 ans et a travaillé plusieurs années comme commis dans une cafétéria, endroit où elle a rencontré son mari dont elle a divorcé il y a environ 20 ans. Elle a cessé ses études lorsqu'elle a complété sa septième année. Madame estime que sa santé est mauvaise, car elle doit vivre quotidiennement avec une sonde urinaire qui hypothèque ses matinées et ses soirées. Cette dame a vécu avec son mari une grande partie de sa vie dans un logement. Elle en prit un, seule par la suite, avant de devoir aller vivre en famille d'accueil sur la recommandation de son médecin. Elle détesta cet endroit et prit ensuite pension qu'elle quitta, il y a deux ans et demi, en raison du manque de services.

Venue visiter la résidence avec son frère et son fil unique, elle fut conquise elle aussi par l'accueil qu'elle reçut et elle vint s'y établir avec l'aide de son fils, de sa sœur et de son frère après avoir visité deux autres résidences. Madame aime beaucoup vivre à La Maison d'un Nouvel Élan. Les quinze premiers jours furent par contre difficiles à vivre, mais par la suite, elle participa aux activités récréatives et développa des liens d'amitié avec certaines résidentes. Malgré une santé chancelante, elle affirme avoir un bon moral et se sentir en sécurité depuis son arrivée à La Maison d'un Nouvel Élan.

Madame Fleurette

Madame Fleurette est âgée de 92 ans. Cette dame cessa ses études lorsqu'elle compléta sa septième année et s'est mariée à 21 ans. Elle s'occupa de ses cinq enfants et n'occupa aucun emploi rémunéré au cours de sa vie. Par contre, elle a assumé diverses tâches en tant que bénévole dans plusieurs organismes communautaires. Elle a toujours vécu dans l'arrondissement de Jonquière, dont plusieurs années dans une maison unifamiliale avant de déménager à l'âge de 60 ans dans un appartement qu'elle louait seule après le décès de son mari et par la suite, dans divers milieux de vie pour aînés telles des maisons privées se spécialisant avec cette clientèle. Souhaitant avoir accès à plus de services, de soins de santé et de soutien de la part d'un personnel œuvrant au sein d'une résidence privée, elle aménagea à La Maison d'un Nouvel Élan il y a un peu plus de deux ans, afin de se sentir en sécurité. Madame se considère choyée d'avoir une bonne santé et de pouvoir continuer de progresser. Heureuse de vivre à La Maison d'un Nouvel Élan, elle reçut l'aide de ses enfants lors de son déménagement. Madame connaissait bien ce milieu de vie puisqu'avant son admission, elle était l'une des membres de l'équipe de bénévoles. D'ailleurs, elle affirme avoir trouvé difficile de devoir changer de statut au sein de la

résidence une fois qu'elle y a été admise. Pour s'adapter à sa nouvelle vie, Madame Fleurette a utilisé les deux stratégies d'adaptation suivantes : s'encourager elle-même régulièrement et participer aux activités récréatives.

Madame Georgette

Madame Georgette est âgée de 67 ans et demeure à La Maison d'un Nouvel Élan depuis un an et demi. Séparée de son mari en raison de l'état de santé de ce dernier, elle demeurait auparavant dans un appartement. Ayant cessé ses études à la fin de sa 10^{ème} année, elle effectua pendant quelques années, des travaux ménagers dans des résidences privées. Madame considère son état de santé comme étant moyen. En effet, madame a connu plusieurs problèmes cardiovasculaires (chutes fréquentes de pression) qui lui ont occasionné des fractures à la suite de divers traumatismes vécus. L'imprévisibilité de ses chutes et l'état de sa santé ont nécessité son entrée en résidence pour personnes âgées. Lors de son déménagement, elle reçut l'aide de ses frères et sœurs qui lui a permis d'apprécier la chambre dans laquelle elle demeure. Sans enfants, madame affirme trouver difficile de vivre sans son mari, et elle se fait un devoir d'aller le visiter plusieurs fois par semaine au sein du CHSLD où il demeure et ce, peu importe la température et son moral. C'est en participant aux activités récréatives qu'organise la résidence et en discutant avec le personnel qu'elle s'est adaptée à son nouveau milieu de vie. Par contre, elle considère que c'est parfois difficile de vivre en résidence malgré le fait qu'elle a le sentiment d'être chez-elle.

Synthèse

Il est possible de constater que les personnes âgées ont plusieurs points communs en ce qui a trait à leur parcours de vie. En effet, cinq répondants ont demeuré dans une

résidence unifamiliale au cours de leur vie d'adulte. À plusieurs reprises, ils ont déménagé d'appartement à un autre et parfois, dans un milieu de vie pour aînés. Tous ont une relation significative avec un enfant ou un membre de leur famille leur permettant de bénéficier d'une aide lorsque cela s'avère nécessaire. Les sept répondants se disent heureux de demeurer dans La Maison d'un Nouvel Élan et ont le sentiment d'être dans leur propre chez-soi. Ils ressentent un fort sentiment d'appartenance face à La Maison d'un Nouvel Élan. L'adaptation s'est faite généralement rapidement et pour chacun après une courte période de tristesse.

5.4 Le concept du chez-soi des répondants

Plusieurs questions du guide d'entrevue abordaient différents aspects du concept du chez-soi. La mobilité résidentielle des répondants pendant leur période de leur vie de jeune adulte ainsi que l'entrée dans l'âge d'or ont ainsi été survolées. Les caractéristiques de leurs anciens milieux de vie, les raisons motivant leur déménagement à La Maison d'un Nouvel Élan, le déroulement de ce déménagement, leur opinion sur leur milieu de vie actuel ainsi que les caractéristiques de leur réseau social ont également été abordés.

5.4.1 Le parcours résidentiel des personnes âgées rencontrées

En raison de la nature de cette étude, il était pertinent de recueillir des informations sur les divers types de domiciles au sein desquels les personnes âgées ont demeuré au cours de leur vie adulte. Il fut alors possible de constater que l'occupation de bungalows et d'appartements locatifs, ont fait partie de leur existence.

Chez-soi antérieurs

Tous les répondants sont natifs du Saguenay--Lac-St-Jean et la majorité des personnes rencontrées (n=5) y ont demeuré toute leur vie. Une des répondantes a quitté ses

parents, ses frères et sœurs dans la vingtaine afin de s'établir dans la région de Montréal. Cette région a également accueilli une autre répondante qui demeura quelques années auprès de sa fille. S'étant tous mariés dans la vingtaine, ils ont alors élu domicile dans une maison unifamiliale ou dans un appartement afin d'y élever leurs enfants ou d'y demeurer seule avec leur conjoint. L'ensemble des dames rencontrées ont mentionné ne pas avoir choisi leur premier domicile, acceptant plutôt le choix qui avait été privilégié par leur mari. Ainsi, ces répondantes ont alors été vivre dans une maison nouvellement construite ou dans une demeure disponible sur le marché immobilier. Ces demeures correspondaient aux critères et aux exigences de leur mari et non pas nécessairement aux attentes de ces femmes. Ces répondantes affirment tout de même avoir aimé ce domicile et y avoir vécu de beaux moments.

Ce n'est pas moi qui avais choisi, c'est mon mari. Mais je trouvais que c'était bien, tu sais. Elle était correcte. La maison, nous l'avons vue construire, planche par planche. Parce qu'on résidait dedans. Mon mari a travaillé bien fort pour l'arranger. Je veux dire la finir là. C'est long finir une maison. C'est une entreprise. Puis, à cette époque, les hommes, c'est ce qu'ils faisaient. Parce que nous sortions de la crise. 1930 c'était la crise. (Madame Céleste)

Un répondant a expliqué qu'il avait, pour sa part, fait construire la maison qu'il souhaitait, car il n'avait point le temps de le faire lui-même étant fort occupé par son emploi.

Dans ces maisons, la pièce la plus appréciée par les occupants était le salon, endroit calme et relaxant où la plupart des activités ludiques se déroulaient. Ils pouvaient s'adonner à leurs passe-temps tels que le tricot, la lecture et le visionnement d'émissions télévisuelles.

Et bien c'était le salon...c'était un coup de cœur. D'abord, la première des choses, ce n'est pas moi qui ai élevé les enfants. C'est ma femme. Je partais le matin à 6h30 et puis je revenais le soir à 9 heures. Je venais dîner parfois. À part de cela, j'étais parti pour la journée. J'arrivais fatigué, je me lavais et je m'asseyais ensuite devant la télévision ou bien lorsqu'il n'y avait pas de

télévision, c'est sûr, au début, je m'asseyais là et puis je flânais un peu.
(Monsieur Bernard)

La majorité des répondantes (n = 6) ont eu des enfants ainsi qu'un mari qui s'absentait de longues heures de la maison pour occuper un emploi rémunéré. Deux répondants ont mentionné avoir eu un animal domestique. Une dame a expliqué qu'elle n'avait jamais compris la nécessité pour son mari d'avoir un petit chien jusqu'au jour où elle lui demanda des explications. C'est ainsi que cette dame a partagé le point de vue de son mari :

Mon mari avait toujours un petit chien. Je lui avais demandé pourquoi. Il m'a alors expliqué qu'après sa longue journée de travail, il aimait être accueilli à la maison et que c'était son petit chien qui le faisait. J'ai donc décidé de le faire également. Je ne savais pas qu'un homme aimait être accueilli. Je l'ai appris. (Madame Céleste)

Un autre répondant à quant à lui expliqué qu'il avait toujours eu un petit chien et que cela faisait une présence égayante pour toute la maisonnée.

J'ai toujours eu un chien, des petits chiens, des petits bâtards si tu veux, là. Cela bougeait. (Monsieur Bernard)

La plupart des répondantes ont déclaré n'avoir accordé que peu de temps à la décoration intérieure de leur première demeure en déclarant que cet aspect n'était pas l'une de leurs forces. Une répondante a ajouté à cela l'entretien ménager, tâche qu'elle se disait peu habile à effectuer. De plus, elles ajoutent ne pas avoir été capables d'identifier les aspects les moins appréciés de leur première maison.

Décoration intérieure : *Non, non, non...je n'ai pas fait la décoration. Je n'étais pas bonne dans décoration. Je suis bonne dans le tricot, pas dans la décoration. Et dans le ménage non plus! (Madame Céleste)*

Aspect le moins apprécié : *Il n'y a pas grand-chose que je n'aimais pas vraiment. Je n'ai rien à nommer. (Madame Fleurette)*

Peut-être le chauffage. Ce n'était pas assez chaud. Quand nous chauffions la maison, nous chauffions au bois. Ça flambait. Oh! Ça, c'était épeurant! Ça, ça je n'aimais pas ça. (Madame Céleste)

En ce qui a trait à leur quartier, celui-ci fut choisi, pour la plupart, en fonction de la situation géographique de la maison. Seulement trois des sept répondants ont laissé transparaitre un sentiment d'appartenance au quartier dans lequel ils ont vécu tout au long de leur vie d'adulte. Un a affirmé connaître sur le bout de ses doigts le quartier qu'il avait choisi en fonction du lieu de son emploi et où il s'était impliqué en tant que bénévole. Il se sentait chez lui dans ce quartier et appréciait ses voisins et la beauté des lieux. Une répondante avait, quant à elle, un fort sentiment d'appartenance à son quartier. Ayant demeuré toute sa vie dans ce secteur, elle a vu son père y travailler et elle y a également élevé ses enfants. Elle affirme que Jonquière est son chez-soi. Une autre participante a la même vision de son ancien quartier du secteur de Kénogami.

Mon sentiment...Je me sentais chez nous. J'étais chez nous, chez nous dans ce quartier. Bien sûr que je suis un expert d'Arvida! J'ai fait ma vie là et mes garçons ont tous été élevés, là et ce qui est drôle c'est qu'ils ont tous été élevés quasiment dans la cour de l'usine Alcan. C'était beau mais pas beau au début. Il y avait des animaux qui mangeaient à côté de la maison mes fleurs, c'était encore des fermes autours. Pour moi, ça été un beau quartier bien vivant. Vraiment là. On finit par connaître du monde ; les voisins c'étaient de gentilles personnes et puis aussi, le voisin de l'autre bord. J'avais des bons sentiments sur eux-mêmes. (Monsieur Bernard)

Leur ancienne demeure a donc été appréciée et était encore bien présente dans leurs souvenirs au moment de la collecte des présentes données, car cette dernière a occupé une place importante dans leur vie familiale. Les répondants affirment toutefois que lorsqu'une page est tournée, elle est tournée. Malgré que certains, en occupant une unité résidentielle à La Maison d'un Nouvel Élan, demeurent à proximité de leur ancien domicile ou de leur ancien quartier, plus le temps passe et moins ce milieu de vie leur manque. Animal

domestique, objets souvenirs, meubles furent laissés derrière. Les répondants ont alors souligné vouloir se centrer sur l'avenir plutôt que sur le passé.

Ah et bien je te dirais ben que...je ne sais pas le nombre d'années que j'y ai vécu. Parce que lorsqu'il fallait quitter, je quittais. Je n'avais pas plus de peine que ça. Non. Non, je n'ai pas eu de peine. Non, je n'ai pas eu de peine parce que je me suis dit : « C'est une étape. Passons à une autre ». [...] Pas du tout. Lorsque je la revois, c'est comme une autre maison. (Madame Céleste)

Ça me manque plus. Je suis habituée. Je ne me verrais plus dans une maison ou dans un logement, non. Je suis habituée de vivre dans une résidence. (Madame Alice)

Changement de milieu de vie

Les participants ont quitté leur première demeure pour diverses raisons. Trois ont divorcé de leur partenaire lorsque les enfants furent partis. Certains ont quitté leur domicile ou ont vendu leur maison. Un n'a point divorcé de sa conjointe, préférant d'un commun accord se séparer et demeurer chacun de leur côté après la vente de leur maison.

Quand je l'ai vendue...C'est-à-dire, je dis je l'ai vendue...Ce n'est pas moi qui l'ai vendue, c'est ma femme. Parce que nous restions dans la maison, les enfants étaient tous partis. Nous étions plus que tous les deux. Et puis, il n'y avait plus tellement de communication entre nous. Pas qu'on...Tu sais entre tous les deux. Donc j'ai proposé que nous allions vivre chacun de notre côté, un chez un garçon et l'autre chez un autre. Nous en avons discuté tous les deux et nous étions d'accord tous les deux. Nous avons donc vendu la maison. (Monsieur Bernard)

Le décès du conjoint est également, pour deux répondantes, à l'origine d'un changement de milieu de vie. À la suite de ce deuil, ces répondantes estimaient que leur maison était trop vaste, préférant ainsi se retrouver dans un logement comprenant moins de pièces.

Et bien, j'avais choisi après, à la suite du décès de mon mari. C'était trop grand là-bas. J'avais 10 appartements. Je ne pouvais pas rester dans cet endroit toute seule. Je me serais ennuyée. Donc j'avais eu cet appartement par la ville, en arrière de l'Église Saint-Dominique. J'étais bien heureuse de ça. (Madame Fleurette)

À la suite de la vente de leur maison, plusieurs des répondants (n = 5) ont privilégié l'idée de devenir locataire et ont ainsi choisi de vivre en appartement. Le choix de cet appartement a été influencé par plusieurs facteurs dont les possibilités 1) d'avoir accès à une superficie suffisamment grande pour recevoir les différents membres de la famille et les amis, 2) de demeurer à proximité de différents services, tel l'épicerie, 3) d'occuper un logement dont la superficie est moindre et 4) d'avoir à déboursé un montant peu élevé pour y demeurer. Des appartements situés dans un HLM et dans un immeuble offrant des appartements à prix abordable ont donc été privilégiés par certains des répondants. Une dame, en raison de l'état de santé de son époux, a cherché pendant plusieurs semaines un logement accessible aux chaises roulantes. Elle habita près de vingt ans dans cet appartement.

C'est parce que ce n'était pas un grand appartement. C'est ce que je désirais. Je restais dans quelque chose de pas mal grand avant ça, sur deux étages, et puis là, y avait les enfants. Mais là, plus d'enfants comme ça, rester dans ce petit appartement là, j'étais bien. J'avais ma chambre de bain complète, j'avais ma petite chambre à coucher qui n'était pas grande puis disons que le salon puis la salle à manger était tout ensemble. Au fond, j'avais la table et six chaises, c'était...Et puis j'accueillais ma famille! J'ai donné des repas à toute la bande, moi. C'était plein le petit appartement. C'était plaisant ! (Monsieur Donald)

J'avais pris un logement à prix modique. J'ai parti de cet endroit là après ça. Puis je suis allée sur le boulevard Talbot. Encore un logement à prix modique. Il se trouvait dans un sous-sol. (Madame Alice)

Moi j'ai fait plusieurs appels régulièrement pour qu'on puisse avoir l'appartement. Cela faisait un bon nombre d'années que nous attendions cet appartement-là. Il semble qu'il n'y en avait pas de libre parce qu'ils ne nous appelaient pas. Ils ont fini par nous appeler en 1989. Au mois de mars. (Madame Georgette)

Deux répondants ont plutôt choisi de demeurer chez un de leur enfant. S'étant séparé d'un commun accord de sa conjointe, un participant a été accueilli chez son garçon

et y a demeuré sept ans. Il a également vécu sept ans chez un autre de ses garçons. Les maisons de ces deux fils étaient suffisamment vastes pour l'accueillir, et il a apprécié y vivre.

Les enfants étaient tous d'accord, et aucun ne se sont plaint pis et ils n'étaient pas mal pris. Lorsqu'il y avait des fêtes de famille, ma conjointe et moi y étions. Je suis allé plusieurs fois à Montréal avec ma femme, mon Dieu, chez mon autre garçon, pis elle venait avec nous. (Monsieur Bernard)

Dans ces anciens milieux de vie, les pièces préférées ont été le salon ainsi que la salle à manger pour la possibilité d'y recevoir des invités. Par ailleurs, une des répondantes a mentionné que sa chaise berçante était l'élément qu'elle a apprécié le plus dans cet ancien logement. Pour leur part, quatre répondants ont déclaré avoir tout aimé de leur ancien appartement. La vue que lui offrait la porte patio ouverte sur la rivière Saguenay fut fort appréciée d'une répondante.

Ma pièce préférée c'était la salle à manger, on va dire, et puis le salon. Je pouvais, par exemple, m'asseoir au bout de la table et puis je prenais mon encyclopédie « Millénum » par exemple là, puis là je lisais dans ça là... Sur les pays qui... T'as tout dans ça d'abord. Les principautés, tous leurs modes de vie puis la population, les religions, tout... Si y a de quoi qui m'intéressait, je le lisais. (Monsieur Donald)

J'aimais la vue de la porte patio parce que je voyais la rivière qui longeait le long de la cour. Je ne voyais pas la passerelle, parce que la passerelle, c'était plutôt le bloc en arrière de moi qui la voyait mieux, le bloc bleu, le troisième. (Madame Georgette)

C'était le petit salon. C'était plaisant, je l'aimais bien. J'aimais ça, je tricotais, tranquille. (Madame Céleste)

Leur routine et leurs habitudes de vie étaient très importantes. Ils ont aimé la liberté qu'offrait la vie en loyer c'est-à-dire de pouvoir manger à l'heure qu'ils le souhaitaient, compléter leurs tâches ménagères quand ils le voulaient et cuisiner ce qu'ils désiraient

manger. Étant près des lieux où se déroulaient ses activités ludiques, l'emplacement de l'appartement d'une dame était idéal.

Ah c'est vrai je l'aimais parce que j'étais proche de mon assemblée " sons et lumière ". J'avais commencé là en 1989 pour connaître les responsables qui faisaient partie du groupe. J'ai recommencé à y aller en septembre. (Madame Georgette)

Le nombre d'années vécues dans ces appartements ou chez leurs enfants varient entre 1 an et 34 ans. Pour sa part, une des participantes a déménagé à maintes reprises, ne sachant plus dans combien d'appartements elle a vécu.

Ah j'en ai eu beaucoup! Je vais te dire la vérité. J'ai déménagé souvent. Je ne me souviens plus combien de fois. Je suis la seule de la famille qui a déménagé autant. Je peux te dire que c'est quelque chose. Quand je pense à tous mes déménagements, je ris, Je ne referais plus ça, c'est certain! À mon âge surtout. Je déménageais mes choses à chaque fois. (Madame Alice)

S'établir dans un milieu de vie pour aînés

Est venu un moment où certains, avant de venir s'établir à La Maison d'un Nouvel Élan, ont dû ou ont désiré quitter leur appartement afin de demeurer dans un milieu de vie protégé spécialement conçu pour les aînés. Une répondante considère que plus elle avançait en âge, plus elle éprouvait des difficultés à vivre seule, sans personne avec qui discuter. Le temps lui apparaissait extrêmement long, et elle était de moins en moins motivée à préparer des repas pour une seule personne. Pour sa part, sur ordre de son médecin, une dame a dû quitter son appartement pour vivre dans un autre milieu de vie parce que nécessitant une surveillance constante en raison de son état de santé. Une autre répondante a constaté que demeurer dans son domicile lui coûtait trop cher, étant donné qu'elle n'était plus capable d'entretenir l'intérieur et l'extérieur de sa maison.

J'ai dit ça à mon beau-frère, là que j'avais rarement de la visite...C'était ennuyant de manger toute seule...Ah! Non! Je n'étais plus capable de vivre cette situation. Me faire à manger seule. Non, je n'étais plus heureuse là.

Vivre seule, c'est ennuyant. C'était comme la mort. Moi je voyais ça comme une mort. C'est agréable la télé, mais ce n'est pas toujours beau à la télé. Je crois que je commençais à faire une petite dépression là. J'étais trop...C'était trop ennuyant. (Madame Alice)

C'est mon médecin qui ne voulait plus que je retourne à mon...à mon logement. Parce que je n'étais plus capable de rester seule. Je prenais quelques consommations et chutait régulièrement. (Madame Éléonore)

J'ai décidé de prendre un appartement. Plutôt, je devrais dire que j'ai décidé d'aller vivre dans une maison pour personnes âgées. Mon appartement me demandait trop de travail. C'était dispendieux aussi, je devais engager des gens pour pelleter la neige ainsi que pour faire le ménage, car je n'avais plus la force nécessaire pour le faire moi-même. (Madame Fleurette)

Non j'avais quitté mon logement parce que j'étais allée à l'hôpital pour mon poignet en 2009, en tout cas ca fait trois ans. Je suis allée vivre à la Joie De Vivre. (Madame Georgette)

Pour leur part, les deux participants demeurant chez l'un de leurs enfants ont réalisé qu'avec les effets du vieillissement qui se faisaient de plus en plus sentir, ils devenaient un poids pour leur enfant. Exigeant une attention constante, ils ont préféré permettre à leur enfant de vivre leur propre vie d'adulte.

Premièrement, j'ai constaté que j'avais atteint l'âge de 97 ans. De plus, ma fille avait rencontré son troisième conjoint. Puis d'ailleurs, ma santé baissait. Donc je me suis dit « Là, il faut que j'me place. » On a commencé par faire des recherches et ensuite, on a visité des Centres. (Madame Céleste)

Ces répondants ont donc décidé d'aller vivre dans une pension, une résidence ou une maison privée accueillant des aînés. Services, soins ainsi que compagnie de d'autres personnes âgées ont alors été ajoutés à leur quotidien. Ce moment de leur vie fut, pour la plupart, vécu fort difficilement parce qu'étant des milieux qu'ils trouvaient tristes, ennuyants et dans des pièces fort exigües. Parfois situé dans un sous-sol, leur espace privé n'offrait qu'une seule petite fenêtre. Ordres, règlements à respecter et restrictions faisaient alors partie de leur vie quotidienne, et ces lois étaient peu appréciées parce qu'ayant le

sentiment de voir leur liberté brimée. Pour certaines de ces personnes, les soins et les services offerts n'étaient pas adaptés à leurs besoins, parce que nécessitant plus que la prise de la pression. Un sentiment de solitude était également présent chez ces aînés.

J'ai rentré là, bon...c'était comme une prison. J'ai regardé ça, d'abord on rentre par le garage. Pis là et bien c'est...Bon...Écoute, les fournaies sont là puis toutes ces affaires-là. Prend l'ascenseur, on arrive en haut...Petit passage pas large. Les tuiles, les tuiles sur le plancher, les coins retroussent. Puis là il me montre ma chambre, c'est grand comme rien. Ben moins grande que celle-là que j'ai là. Et puis un châssis grand d'même en haut. C'est tout c'qu'on pouvait faire. On regardait pis on voyait le ciel. Qu'est-ce que tu veux que je dise. (Monsieur Bernard)

Non. Je n'aimais pas cela en famille d'accueil. On était dans un sous-sol. Nous n'avions qu'une petite fenêtre. C'était sombre...Dans la chambre, c'était sombre également. En tout cas, il n'y avait pas des grosses vitres tu sais, des grosses fenêtres. C'était seulement de petites fenêtres. Je ne voulais plus rester là. J'étais tannée parce que j'étais commandée. Je ne faisais pas ce que j'avais, il fallait que je fasse ce qu'ils désiraient. (Madame Éléonore)

La prise de conscience qu'il était nécessaire de choisir un nouveau milieu de vie est donc survenue. Par ailleurs, cette constatation a été à l'origine de sentiments mitigés. Ainsi, une répondante venant de perdre son logement en raison d'un violent incendie avait hâte d'avoir un nouveau chez-soi en craignant qu'un tel drame se reproduise de nouveau. La hâte a été ressentie également par trois autres répondants qui souhaitaient ardemment améliorer leurs conditions de vie. Ignorant l'existence de La Maison d'un Nouvel Élan, une participante fut ravie d'apprendre qu'une place l'attendait dans ce milieu de vie lorsqu'elle démontra son intérêt d'y demeurer. Quitter le sous-sol dans lequel elle vivait lui devenait maintenant possible.

J'étais tellement heureuse parce que j'avais tout! J'étais satisfaite. (Madame Alice)

On est allé voir d'autres places, mais je n'aimais pas ça. Trop de monde puis je n'aimais pas ça. Quand j'ai rentré ici, j'ai dit à mon fils : « C'est ici que je veux rester, je me sens bien ». (Madame Éléonore)

J'ai trouvé que cet endroit, j'ai été obligé de vivre dans une chambre dans un sous-sol, puis c'était ennuyant avec juste des petites fenêtres. Parce que j'étais au dessus de la cour, mais c'est pour ça que je n'ai pas resté longtemps.
(Madame Georgette)

D'autre part, un répondant a fait ce constat avec colère et découragement loin d'être prêt à quitter son appartement qu'il appréciait, il éprouvait de fortes difficultés à accepter ses pertes d'autonomie physique.

Lorsque j'ai appris que je ne pouvais pas retourner chez nous, j'ai dit que j'allais y aller sur les fesses si c'était nécessaire. Je voulais retourner dans mon appartement, ne pas lâcher. Je l'aimais cet appartement-là. Des physiothérapeutes puis des ergothérapeutes m'ont dit qu'avec un escalier, c'était impossible pour moi. Ce ne serait pas sécuritaire. Mes enfants ont dit la même chose. J'ai par la suite décidé de visiter des résidences. (Monsieur Donald)

Les enfants des répondants semblent avoir très bien accueilli le fait qu'un nouveau déménagement soit nécessaire. En effet, tous ont encouragé, aidé et soutenu leurs parents dans leurs démarches et leurs recherches d'un nouveau milieu de vie correspondant mieux à leurs besoins, à leur état de santé ou à leurs incapacités à poursuivre certaines activités de la vie domestique ou de la vie quotidienne. De plus, les répondants ont affirmé que leurs enfants étaient soulagés et heureux de ne point avoir à s'inquiéter de la sécurité de leur parent.

5.4.2 La Maison d'un Nouvel Élan...un nouveau milieu de vie

Cette résidence fut choisie comme nouveau milieu de vie pour plusieurs raisons. Le principal motif est l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu. Que cela soit lors de leur premier contact téléphonique ou lors de leur première visite, les membres du personnel ont fait en sorte qu'ils se sentent les bienvenus et qu'une place leur était destinée. De plus, l'ambiance qui se dégageait de ce lieu leur a donné l'impression qu'il se joignait à une famille dont il

pouvait rapidement faire partie. La connaissance de cette résidence par l'entremise d'un membre de la famille ainsi qu'un lien d'amitié avec un membre du personnel ou un bénévole ont également justifié le choix de deux répondants. En effet, ces deux aînés savaient que ce milieu de vie pouvait satisfaire amplement leurs besoins tant au plan de leur santé physique qu'au plan des espaces privés ou communs mis à la disposition des résidents. Le prix mensuel exigé pour demeurer dans ce milieu de vie a également influencé la décision de la plupart des répondants.

Ma bru connaissait quelqu'un qui travaille ici. Un jour, elle m'a téléphoné pour m'inviter à venir visiter la maison. Je savais qu'elle avait demandé une rencontre. Je n'étais pas encore venu. Lorsque je suis entré, j'ai su tout de suite que c'était là que je voulais vivre. Mes poumons, je respirais mieux. Nous avons signé là, tout de suite. Je n'avais pas encore visité la chambre. (Monsieur Bernard)

Ma fille m'a dit que c'était la moins chère. J'ai décidé d'y aller voir. Je l'ai choisie pour cette raison. (Madame Alice)

Quand je suis rentrée, je me suis sentie bien. Les membres du personnel et l'accueil étaient tellement bien. Tu sais, une approche facile, là. (Madame Éléonore)

Non, mais moi, j'avais fait des endroits avant de connaître ici. Je les avais connus par ma belle-sœur ou ma tante Sylvie. Elles avaient fait d'autres téléphones sans que moi je les visite. Nous sommes allés à la Joie de vivre. Je devais prendre une chambre à cet endroit, car il y avait des chambres de libres. Je l'ai su en dernier par une autre personne, par Chantale la bénévole qui est grande, que cela existait ici. (Madame Georgette)

Selon les répondants, les membres de leur famille se sont impliqués dans le processus du choix de cette résidence. Enfants, sœurs, cousins, frères, beaux-frères et tantes ont alors accompagné les aînés lors de la visite de différentes résidences. Le nombre moyen de visites effectuées dans d'autres milieux de vie a été de trois. Les résidences non retenues ne correspondaient pas aux attentes des répondants surtout en ce qui a trait à l'ambiance générale, aux commodités qui étaient offertes et à l'aménagement des lieux.

Tous les répondants sont heureux de leur décision de s'établir à La Maison d'un Nouvel Élan bien qu'une répondante ait souligné qu'au départ, elle trouvait difficile de s'imaginer demeurer dans une chambre dont la superficie est limitée. Une participante explique qu'avoir pris cette décision cela lui a retiré un poids sur les épaules et ce, malgré le fait que son mari était peu enclin qu'elle quitte l'appartement dans lequel elle vivait. Il souhaitait avoir la possibilité plutôt dans ce lieu qu'il avait dû quitter quelques années auparavant avant de changer d'idée.

Mon conjoint en parle quand je vais le visiter, car il aurait voulu que je sois encore dans notre appartement si ça ne m'était pas arrivé, car il venait faire ses visites dans le jour avec le transport adapté et il revenait souper au foyer. Il doit comprendre le problème, que je pouvais plus vivre à cet endroit. (Madame Georgette)

Deux répondants étaient peu convaincus que la superficie des espaces privés était adaptée à leur situation, pensée qui était justifiée par un manque de salle de bain privée ou par un désir de demeurer dans leur appartement actuel. Leurs enfants respectifs ont pesé le pour et le contre avec eux tout en leur faisant réaliser après avoir décortiqué la situation, que cette option était la meilleure. Chacun a exprimé, malgré des hésitations, qu'il avait pris lui-même la décision finale d'emménager à La Maison d'un Nouvel Élan et qu'il s'agissait bien de leur nouveau domicile.

Avant d'arriver ici, quand je suis venu visiter, je n'étais pas trop sûr, j'étais un petit peu indécis là. Mais après un bout de temps, après que ma peine soit passée, j'ai été bien heureux. (Monsieur Donald)

En choisissant La Maison d'un Nouvel Élan, les répondants souhaitaient en premier lieu, augmenter leur sentiment de sécurité, sentiment qui était un peu présent dans leur ancien milieu de vie en raison du manque de services de santé. En effet, ayant une santé vacillante, savoir qu'une aide pouvait leur être apportée rapidement par l'action d'un

système d'alerte ou par la visite d'un membre du personnel lors d'une absence non justifiée les rassurait grandement quant à leur choix et à leurs futures conditions de vie. Trois personnes âgées souhaitaient rencontrer des gens avec qui il était possible de discuter, d'avoir un milieu de vie chaleureux ainsi que des soins adéquats et bien administrés.

Leur aménagement à La Maison d'un Nouvel Élan n'effrayait point six répondants, étant convaincus qu'ils allaient être heureux et bien dans ce nouveau milieu de vie. Cependant, une répondante a affirmé qu'elle avait une certaine crainte de ne pas aimer autant son nouveau milieu de vie que celui qu'elle avait perdu de façon tragique.

Je souhaitais avoir de la sécurité, c'est pour ça que je suis venu. Je leur ai témoigné mon désir de venir et ils m'ont accepté. (Monsieur Bernard)

Bien je souhaitais être bien accueillie puis ensuite, être bien soignée parce qu'on est bien soignés ici. (Madame Céleste)

Le déménagement à La Maison d'un Nouvel Élan

Le déménagement dans cette résidence s'est déroulé de façon satisfaisante pour tous. Frères, enfants, sœurs, cousins et beaux-frères ont mis la main à la pâte pour aménager l'espace privé de leurs aîeux. Chacun des sept aînés rencontrés a souligné que le tout s'était déroulé rondement, certains d'entre eux (n = 5) s'impliquant dans la décoration et dans la disposition des meubles, d'autres entrant seulement dans leur chambre une fois que leurs proches l'aient eu complètement aménagée. Une dame a souligné avoir engagé une décoratrice afin de pouvoir vivre dans une chambre correspondant à son image et à ses aspirations. Un autre considère que le tout s'est déroulé en douceur et à son goût. Une autre répondante a pour sa part, souligné que son déménagement et son installation dans sa chambre se sont faits au cours de la même journée, n'ayant point choisi les meubles et faisant confiance à sa bru en matière de disposition de ses meubles et de la décoration.

Puisque la superficie de leur espace privé est réduite, le nombre de meubles qui ont suivi leur propriétaire est peu élevé. Table, petites bibliothèques, meubles d'appoint, lit simple ainsi que chaise berceuse sont présents dans les chambres. Une répondante explique avoir choisi les meubles présents dans sa chambre, soit son ensemble de chevet, selon les mesures de la pièce.

C'est Sylvie qui a pris la mesure de chaque meuble que j'avais là-bas. Elle a pris la mesure avec un gallon pour voir ce que je pouvais amener comme meubles. (Madame Georgette)

Questionnés si ce tri de leurs effets personnels avait été ardu à faire, la plupart ont répondu par la négative, étant habitué de se séparer d'objets leur appartenant et se disant peu matérialistes.

Ça s'est fait dans une journée. Mon fils et ma bru avaient tout préparé ça. Ils avaient tout préparé ma chambre. Tout ce qui est ici, c'est eux qui l'ont placé. Je suis satisfaite du déménagement. (Madame Céleste)

Je leur dois beaucoup parce que c'était formidable...Ils sont très gentils et le tout s'est très bien fait. (Madame Alice)

Ben sûr que je suis satisfait! J'étais encore à la maison, ils ont travaillé trois, quatre jours...Ils avaient peinturé puis ils avaient fait le...tout et quand ce fut prêt...je suis venu. (Monsieur Bernard)

5.4.3 Moyens et efforts mis en place afin de faciliter leur intégration et

l'appropriation de leur chez-soi

Quelque soit la nature d'un changement, ce dernier nécessite une adaptation. Tous les répondants ont traversé cette période de transition, mais l'ont fait à un rythme différent avec des moyens qui leur ont été aidants. Une répondante a pris la décision de sortir de sa chambre pour se rendre dans les pièces communes dès les premiers jours de son arrivée afin de se familiariser avec les lieux et les gens qui y habitaient. Des salutations furent échangées entre eux et peu à peu, la gêne a disparu. Madame a trouvé ardu ses échanges

du début, car elle était questionnée de toute part sur la perte de son ancien milieu de vie détruit par un incendie. Avec le temps, les questionnements se sont estompés. Elle soutient ne pas avoir éprouvé de difficultés à s'adapter, ayant « *pris le taureau par les cornes, dès le début* ».

Je n'ai pas eu de difficulté. En fait, c'est que tout le monde me parlait toujours vu que j'avais été sinistrée. Ça, ça m'énervait un peu au début. Par la suite, les questions se sont calmées. (Madame Alice)

Pour sa part, un des répondants a expliqué que pour s'adapter à son nouveau milieu de vie, il est rapidement entré en contact avec deux résidents de même sexe. Ayant des atomes crochus avec ces derniers, des rencontres quotidiennes ont eu lieu tous les matins. De plus, son cercle d'amis a rapidement augmenté se retrouvant sept personnes autour d'une table à discuter de divers sujets intéressants. Être présentée au groupe de résidents par l'entremise d'un gâteau de bienvenue et lire le journal de la semaine ont facilité l'intégration d'une dame. Participer rapidement à la vie de la résidence et aux diverses activités récréatives a grandement aidé plusieurs répondants à s'adapter à leur nouvelle vie (n = 5). Certains se sont joints rapidement au groupe de résidents (n = 5), d'autres (n = 2) l'ont fait moins rapidement, préférant commencer par observer ce qui se passait à La Maison d'un Nouvel Élan avant d'entrer en contact avec les autres résidents.

J'ai commencé à jaser avec eux-autres, puis là, on a commencé à faire des petites blagues. On appelait ça dans « Le petit restaurant » là... On allait là. Une madame arrivait, puis elle s'assoyait, puis elle écoutait, puis un autre arrivait et à un moment donné, on s'est ramassé sept ou huit, le matin, à neuf heures et demie. Tous les matins à neuf heures et demie quand il n'y avait pas d'activité. Comme ci, comme ça, puis c'est ça qui a fait en sorte que je me suis intégré. (Monsieur Bernard)

Quand nous arrivons, lors du dîner de notre première ou deuxième journée, la propriétaire nous offre un gâteau de présence avec une chanson devant tous les autres, et nous offre une belle carte de bienvenue. (Madame Georgette)

Une dame souligne que pour elle, lorsqu'elle quittait un endroit, elle le quittait pour de bon et n'avait pas nécessairement de grands chagrins. Il était donc facile pour elle, en ayant cette façon de voir les choses, de s'adapter rapidement à son nouveau milieu de vie. De plus, cette dame est rapidement entrée en contact avec les autres résidents en s'informant auprès d'eux des activités récréatives offertes.

Je tentais de parler avec les autres, de m'informer sur les sujets. J'ai toujours parlé avec les autres. Je n'ai aucune barrière. (Madame Fleurette)

Lors de son arrivée, un répondant a préféré demeurer la majorité du temps, dans son espace privé, afin de prendre le temps d'accepter son changement de milieu de vie. Sortant peu de sa chambre, il se déplaçait à l'occasion dans le corridor et retournait rapidement dans son espace privé.

Quand je suis arrivé ici, moi, c'était ma chambre. C'était tout. Je ne sortais pas, moi. Je faisais des petits tours dans le passage et je revenais dans ma chambre. Je n'allais pas au bureau, rien. C'est tout. Je n'allais pas en avant non plus. Après, j'ai commencé. (Monsieur Donald)

Se parler à lui-même en se répétant qu'il était maintenant chez lui, que sa demeure était maintenant à La Maison d'un Nouvel Élan lui a permis de s'adapter. Une invitation d'un résident à se joindre à son groupe pour participer à des jeux de société et une de la part des employés l'encourageant à participer aux activités récréatives offertes lui ont donné le coup de main nécessaire qui lui manquait pour se sentir réellement chez-lui. Ce répondant a également souligné que se remémorer des souvenirs de certains beaux moments de sa vie l'aide à s'adapter à son nouveau milieu de vie en lui permettant de se changer les idées et de s'apaiser.

Bien, disons qu'il faut que tu te parles à toi-même. Que tu te dises : « Quoi, c'est ma maison. Je l'accepte cette maison-là, c'est ma maison. ». Tu jases avec un, tu jases avec l'autre. Il y en a avec qui cela ne nous tente pas de

jaser. Tu salues tout le monde, puis je ne sais pas...Je vais faire un petit tour dans la verrière. C'est bien souvent la meilleure idée d'aller dehors pour s'adapter. Cela m'a aidé. Il faut se faire connaître des autres. La direction discute même avec nous autres (Monsieur Donald)

Les gens œuvrant ou demeurant à La Maison d'un Nouvel Élan ont donc également facilité l'adaptation par leur écoute, leur empathie et leur compagnie. Ce sont, pour certains, ces rencontres qui ont fait la différence dans leur adaptation, leur permettant d'être en contact avec des personnes âgées ayant vécu cette même transition.

Il y avait l'animatrice des activités qui venait frapper à la porte. Elle m'a dit qu'il y avait plein d'activités. Cela a donné un coup de pouce, tu sais. Ils ont insisté pour que je participe et cela a aidé. Puis, avec le journal que j'ai trouvé tellement pratique, tout y est inscrit. (Madame Eléonore)

Les zones communes sont très utilisées par les participants. Après l'installation et une courte période d'observation afin de bien cerner le fonctionnement de la résidence, tous ont passé de plus en plus de temps dans ces zones, délaissant ainsi peu à peu leur espace privé et souhaitant plutôt se joindre à la vie de la résidence. Les gens rencontrés aiment leur milieu de vie et ils ont tous répondu, et ce, sans aucune hésitation, qu'ils se sentaient chez-eux au sein d'une grande famille.

Oui, j'ai le sentiment d'être chez moi. Je veux finir mes jours en paix et je suis très heureuse ici. (Madame Alice)

Oui, je me sens chez moi car quand je parle et que je dis mon chez-nous, et bien, c'est ici. (Madame Céleste)

5.4.4 Les impacts de cette transition dans la vie des personnes âgées

Avant de réaliser la collecte des données auprès des participants, et ce, en fonction des écrits existants, nous pensions que le déménagement des répondants au sein de La Maison d'un Nouvel Élan allait créer certains soubresauts dans le quotidien des aînés et ce, à plusieurs niveaux : l'état de santé, le moral, la vie de famille, les amitiés, le sentiment de

sécurité et les habitudes de vie. À ce sujet, un répondant a spécifié que pour lui, vendre sa voiture avait été plus difficile que de venir s'installer à La Maison d'un Nouvel Élan. Perdant sa liberté de se déplacer quand bon lui semble, il en fut très peiné.

Cela été moins dur que de vendre ma voiture. C'est drôle n'est-ce pas ? Parce que ma voiture, c'était ma porte de sortie. Tout le temps, tout le temps, tout le temps, tout le temps. Puis, tu sais quand tu en as eu une depuis l'âge de 20 ans. (Monsieur Bernard)

Impacts sur la santé physique

Tous les répondants ont remarqué une amélioration de leur état de santé physique depuis leur admission au sein de La Maison d'un Nouvel Élan. En effet, un regain d'énergie s'est fait ressentir peu à peu. Ce qui a généralement diminué les symptômes et la gravité de leurs différents maux. Parfois, la santé est stable, mais savoir qu'une intervention rapide en cas de danger est possible rassure et diminue le niveau de stress.

Pour vivre jusqu'à 100 ans, il faut faire attention. Oui, Oui. Cela a donné comme un 'pushing' à ma santé. (Madame Céleste)

Je suis rentré ici avec un cancer de prostate qui était...et puis, j'ai constaté que ma situation s'est beaucoup améliorée. Puis du côté de mes poumons, et de ma santé en général là, ça s'est amélioré. (Monsieur Donald)

À ce sujet, une répondante affirme que son changement de milieu de vie au sein de La Maison d'un Nouvel Élan lui a « donné un coup de jeunesse à sa santé, étant plus à l'écoute de son corps qu'auparavant » (Madame Céleste). Une autre dame affirme par contre, avoir été malade à de nombreuses reprises depuis son arrivée au sein de cette résidence mais qu'elle a quand même constaté une amélioration de son état de santé physique.

Sur ma santé, Seigneur. J'ai été à l'hôpital : j'ai tombé. J'ai été malade beaucoup. Ma sœur pensait que je ne pourrais pas revenir. J'avais comme perdu la mémoire un peu là. Ils étaient bien découragés. J'ai été longtemps à

l'hôpital mais c'est revenu. J'en suis bien heureuse et oui, j'ai vu une amélioration sur ma santé. (Madame Éléonore)

Ayant un poids insuffisant avant de venir s'établir à La Maison d'un Nouvel Élan, un des participants a mentionné avoir pris près de vingt livres depuis son arrivée, l'aidant grandement à augmenter son sentiment de bien-être physique.

Bien, ça s'est amélioré dans un sens. Oui parce qu'il n'y avait pas de... Tu sais il n'y avait pas de craintes, je me sentais en sécurité. Bien la preuve, peut-être que c'est parce que je mange que je me sens mieux. J'ai engraisé de 20 livres en un an, tu sais. Cela veut dire que je n'étais pas gros. (Monsieur Bernard)

Impacts sur le moral

Les impacts psychologiques du changement de milieu de vie chez les répondants sont généralement positifs. Ainsi, une des personnes âgées a expliqué que lors de son admission au sein de La Maison d'un Nouvel Élan, elle ne riait plus et ce qui lui faisait plaisir auparavant ne l'intéressait plus. Après que ses enfants lui eurent témoigné leurs inquiétudes face à la baisse de son moral, elle a alors pris conscience que de côtoyer régulièrement d'autres personnes de son âge lui serait bénéfique. C'est ainsi qu'avec le temps et au fil des échanges avec les autres locataires, son moral a augmenté et elle alors retrouvé sa joie de vivre.

Oui, mon moral est bon. J'avais changé. Je ne riais plus. Mes enfants étaient inquiets à cause de cela. Parce que moi, j'avais toujours du plaisir. Puis arriver ici m'a enlevé un peu la joie de...vivre. Mais tu sais, ça, ça c'est passé. Toutes sortes de choses que je voyais m'ont enlevé ma joie de vivre Je n'étais pas capable d'être moi-même. Ne pas avoir la force de le faire. Ce n'était pas que les autres là, c'était moi aussi. (Madame Fleurette)

Le fait de pouvoir avoir toujours accès à quelqu'un avec qui il est possible de discuter semble avoir amélioré le moral de d'autres personnes rencontrées. En effet, un

homme a souligné pour sa part, que le fait de parler régulièrement au personnel dans la salle à manger l'aide grandement à chasser ses baisses de moral.

Mon moral est beaucoup mieux. Parce que j'ai des contacts avec certaines préposées qui se rapprochent de mon âge. Il y en a une qui arrive à 60 ans là... On s'entend bien. Nous discutons ensemble et puis... on s'installe, on jase. Dans la verrière ou bien... De ci et de ça. Cela me fait du bien.
(Monsieur Donald)

Un sentiment de bien-être a également été ressenti dès le moment où une répondante a aménagé dans sa chambre, et ce sentiment n'a pas changé depuis son installation à La Maison d'un Nouvel Élan. Heureuse de demeurer dans cette résidence, elle considère avoir toujours un bon moral. Pour sa part, une dame a affirmé trouver parfois difficile de demeurer en résidence pour personnes âgées, mais se dit consciente que le positif que cela lui apporte, n'est pas négligeable.

Faut bien l'admettre, il faut le faire ce changement-là parce que si j'étais restée dans mon logement, j'aurais encore eu l'histoire de perdre connaissance et ce, sans avoir d'infirmière pour me sécuriser. Je préférerais choisir un endroit comme ici. (Madame Georgette)

Impacts sur les relations avec les membres de sa famille

Pour plusieurs des personnes rencontrées, la fréquence des contacts avec les membres de leur famille, bien qu'elle soit assez régulière, a diminué à la suite de leur admission à La Maison d'un Nouvel Élan. C'est ainsi qu'un répondant affirme voir moins souvent ses fils puisqu'il ne demeure plus avec eux. Par contre, il a souvent des contacts téléphoniques avec ces derniers et assiste à l'occasion, aux soupers et aux parties de cartes familiales. Un autre répondant vit sensiblement la même situation, car il ne peut plus accueillir les membres de sa famille comme il le faisait auparavant, c'est-à-dire à toutes les semaines, dans son logement.

Je les vois un petit peu moins souvent parce que quand je les voyais, j'étais en famille. Souvent le soir, il y en avait deux ou trois de mes fils qui venaient veiller ou bien jouer aux cartes Je les voyais donc souvent toute la gang si vous voulez. Mais ça ne fait rien, je me suis habitué, et je comprends, c'est normal. (Monsieur Bernard)

De rester dans un logement à tu peux tout faire puis tu demeures, par la suite dans un endroit petit. Ici, je ne peux pas tout faire comme dans mon ancien appartement. (Monsieur Donald)

Occupant maintenant un espace privé beaucoup plus restreint, les rencontres que les répondants affectionnaient sont moins nombreuses en termes de fréquence et en nombre de visiteurs.

De rester dans un logement où tu peux tout faire puis tu arrives dans une place... Ici, je ne peux pas tout faire comme, dans mon appartement, mais c'est à moi. Je le paie. (Monsieur Donald)

Pour sa part, une dame fréquente moins souvent ses sœurs de qui elle était très proche. Cette situation la peine surtout lorsqu'elle sait qu'une rencontre entre ces dernières est prévue et qu'elle est dans l'impossibilité de s'y rendre.

C'est que mes trois sœurs là, tous les lundis, elles jouent aux cartes et moi je ne suis pas là. Ça me fait un petit peu de peine. Je les vois moins souvent. (Madame Alice)

Quatre répondants n'ont remarqué aucun changement notable dans la fréquence des contacts ou des échanges téléphoniques avec les différents membres de leur famille nucléaire ou élargie.

Impacts sur les relations sociales

Des nouvelles amitiés se sont créées alors que d'autres se sont étiolées à la suite de la transition en résidence pour personnes âgées. Ces changements ne sont pas tous liés au changement de milieu de vie, car certains trouvent leur origine dans le processus du vieillissement des répondants ou de leurs amis, ces derniers étant maintenant dans

l'impossibilité de se rencontrer ou de pratiquer des activités en raison de la présence de problèmes de santé ou d'incapacité à se déplacer. De plus, le décès de certains de leurs amis font en sorte que les répondants ont dû tisser d'autres liens avec des personnes vivant au sein de cette même résidence.

Je me suis faite une bonne amie. Elle est vraiment amie avec moi. Elle m'a beaucoup parlé de son problème. Je l'ai aidée beaucoup parce qu'avant, elle était tellement dépressive. En tout cas, elle était dans mon chemin. (Madame Alice)

Mes amis du Faubourg, ça, ça été une couple d'années. Il y en avait toujours un dans la gang qui venait me voir un soir ou bien dans l'après-midi puis ce n'était jamais le même. Encore aujourd'hui, certains viennent, mais cela a diminué. (Monsieur Bernard)

J'aime parler beaucoup avec les gens. Ça m'apporte beaucoup. Parce que tu sais quand on... Moi, j'ai été jeune puis j'ai bougé beaucoup, beaucoup. J'ai voyagé... Je suis capable de parler de toutes sortes de choses. Quand il y a quelqu'un qui arrive puis qui est connaissant un peu, je me mets à parler avec lui. J'ai plusieurs amis ici. (Madame Fleurette)

Impacts sur le sentiment de sécurité

Pour tous les répondants, le sentiment de sécurité qui les habite a augmenté considérablement depuis leur admission au sein de La Maison d'un Nouvel Élan. Ainsi, avoir accès à une infirmière de façon régulière ou à des préposés aux bénéficiaires 24 heures par jour, sept jours par semaine fait en sorte que les aînés ne s'inquiètent plus concernant la disponibilité d'une aide, en cas d'urgence. De plus, les différents dispositifs de sécurité mis à la disposition des locataires au sein de leur espace privé et dans les lieux semi-publics et publics leur procurent un grand soulagement.

Pour me sentir plus en sécurité, je me sens plus en sécurité, c'est sûr et certain. (Madame Éléonore)

Bien c'est parce que je suis en sécurité. La sécurité. Parce que les enfants ne peuvent pas s'occuper de moi tout le temps. Puis quand même, je n'irais pas rester chez les enfants. Ils ont leur vie puis je respecte ça. (Madame Fleurette)

5.4.5 Et maintenant...

Il était pertinent de connaître l'opinion que se sont forgés les résidents à propos de la résidence La Maison d'un Nouvel Élan. Les propos ont été recueillis par l'entremise de questions axées sur les avantages et les inconvénients de vivre dans ce lieu ainsi que les aspects appréciés et moins appréciés de cette résidence.

Les sources de satisfaction des résidents en ce qui a trait à La Maison d'un Nouvel Élan

L'ambiance et l'accueil chaleureux préalablement nommés comme motifs de choix de cette résidence furent également mentionnés en tant qu'aspects positifs liés à ce milieu de vie. L'adaptation des menus selon l'état de santé des résidents, l'esprit de famille et d'entraide de même que la gentillesse du personnel font également partie des aspects qui sont appréciés de la part des répondants. Une des répondantes a comparé son milieu de vie à un avant-goût du paradis affirmant qu'ils sont très bien et qu'en plus, ce milieu respecte l'ensemble de leurs pratiques religieuses. Le fait de se sentir constamment en sécurité ainsi que l'offre variée d'activités récréatives sont aussi des éléments qui sont appréciés par les répondants. La tradition d'offrir à chaque résident et à chaque membre du personnel un gâteau ainsi qu'une carte soulignant leur anniversaire est très appréciée d'une aînée.

Moi, je le dis souvent que nous sommes gâtés, nous avons tout ici puis, c'est la résidence la mieux qu'on a. La plus belle résidence, c'est ici. Il y a beaucoup d'amour. (Madame Alice)

Tu sais, ça l'air quêteur si tu veux là, mais il n'y a que des avantages ici. À la réception, d'abord, on est très bien reçu. Après ça, bien il y a plein d'activités. En plus, je n'ai pas besoin de me casser la tête avec mes prescriptions, la garde-malade s'occupe de tout. (Monsieur Bernard)

Nous avons plus de temps pour faire nos prières. La prière est très importante. Ensuite de ça, on dit le chapelet à tous les soirs. Je dis souvent qu'ici, c'est un avant-goût du paradis. (Madame Céleste)

C'est complet comme services. C'est complet du côté des repas, le ménage... Il y a toujours quelqu'un qui est engagé pour ça. Il y a toute une série de monde qui travaille ici. Nous ne sommes jamais mal pris. (Madame Éléonore)

Leur espace privé fut un sujet par la suite abordé. Les personnes âgées aiment cet endroit pour le calme, la détente et le bien-être que leur pièce leur apporte. De nombreux autres avantages et aspects aimés ont été nommés. La décoration dans la pièce qui crée une agréable atmosphère, les meubles contenant les souvenirs et la superficie comblent une répondante. Une autre affirme que cette pièce est sa chambre et qu'elle la représente très bien. Adorant un cadre que sa belle-sœur lui a offert, elle prend toujours un temps pour le regarder, car il lui rappelle le chemin de la vie. Avoir une chambre qui est épurée et qui respire était primordiale pour une autre répondante qui ne voulait pas se sentir étouffée.

Oui. Je l'aime, mais j'aime aussi la quitter. Pour aller ailleurs. Pour aller au sous-sol ou bien dans la verrière. C'est vraiment agréable. En plus, elle n'est pas embarrassée, elle est épurée. Sinon j'aurai étouffée. (Madame Céleste)

Pouvoir écouter la musique ainsi que la télévision comme bon leur semble est un point positif pour deux participantes. La vue sur le jardin peut apaiser certains qui ont cette vue à partir de leur fenêtre. L'emplacement de la chambre a donc été également mentionné et ce, par plus d'un aîné. Étant fumeur, un locataire affirme apprécier beaucoup avoir accès rapidement à la porte extérieure.

Bien moi, j'ai une idole, c'est Johnny Cash. Après ça, j'ai Ginette Reno. Ah! J'ai beaucoup de musique... Je ne peux pas m'ennuyer. Mais je n'écoute pas toujours ça quand même. Je prends mes émissions, j'écoute un peu la télévision. J'aime ça ! (Madame Alice)

Quelques souvenirs parsèment ces espaces : cadres, souvenirs de voyages, photos de famille et bijoux sont gorgés d'histoire et ont une valeur précieuse à leurs yeux. Statuts à

l'effigie d'un Saint trônent parfois sur les tablettes. Bien qu'ils aient eu, en général, peu de difficultés à trier leurs effets personnels, ces objets devaient obligatoirement se retrouver dans leur nouveau milieu de vie.

C'est MA chambre. Elle me ressemble (Madame Éléonore)

J'aime l'atmosphère. J'aime mes deux bibliothèques que j'avais. Maintenant, c'est plus mes livres, mais j'ai des souvenirs. Puis, je trouve ma chambre, je l'ai fait décorer puis c'est extraordinaire. Elle est vraiment belle. (Madame Fleurette)

Les sources d'insatisfaction en ce qui a trait à La Maison d'un Nouvel Élan

En ce qui concerne les aspects moins appréciés par les aînés, divers éléments ont été soulevés. Ainsi, une répondante a souligné que lorsqu'elle a aménagé au sein de La Maison d'un Nouvel Élan, les membres du personnel avaient l'habitude de faire l'accolade ainsi que la bise à tous les résidents. Trouvant cette habitude embarrassante, elle fut dans l'obligation de le souligner.

Un moment donné, ça devenait un peu trop embarrassant de se faire embrasser couramment. C'est moins courant maintenant. (Madame Alice)

L'horaire strict et les heures des repas ont également été mentionnés par certaines des personnes âgées rencontrées (n = 3). Ces dernières n'ont pas toujours l'appétit au rendez-vous, aux heures des repas, et il leur est alors difficile de bien apprécier ce qui leur est offert. L'heure du service du souper est également trop tôt pour certains des répondants. La soirée semble bien longue pour ceux qui, dès 17h30, n'ont plus aucune activité prévue à leur horaire.

Je trouve que les repas sont de bonne heure. J'avais l'habitude de manger à midi. Ici, c'est 11 heures et demie. Le souper est servi à 4 heures et demie. C'est trop tôt pour moi. J'avais l'habitude de souper à 5 heures et demie. La soirée est donc longue. Les heures de repas sont trop rapprochées. (Madame Éléonore)

Quand je rentre dans ma chambre à 5h30 le soir, je ne ressors plus. J'écoute la télévision jusqu'à 8h00 et je me couche. (Monsieur Bernard)

Une autre dame considère que le commérage entre les résidents est le seul élément qui l'offusque. Estimant que cette habitude est une marque d'irrespect, elle tente de faire abstraction de cette réalité. Vivre avec des personnes âgées ayant des difficultés d'élocution peut ne point être facile. C'est le cas d'une répondante qui se dit mal à l'aise lorsqu'elle se trouve en leur présence.

Je n'aime pas quand on parle des autres pour dédaigner quelqu'un parce qu'il y en a qui souffre d'une maladie. Il ne faut pas faire cela. (Madame Fleurette)

Certaines personnes âgées ont également des craintes que des intrus pénètrent dans la résidence.

Mais ici, j'ai demandé déjà à avoir un œil magique. C'est même dangereux ici des fois! Il y a déjà eu une personne qui est venue là, un inconnu. Pas dans ma chambre là, mais il se promenait, qu'ils ont dit, dans les passages. (Madame Alice)

Un jour, la direction m'a fait remarquer que je m'étais rendu trois fois à la porte d'entrée. Quelqu'un entrain et bloquait la porte et j'ignorais pourquoi il faisait cela. Je surveille. J'ai pour mon dire : « Je suis chez moi ici ». On va dire la sécurité, faut surveiller ça aussi, les portes faut surveiller. (Monsieur Donald)

L'absence d'un bain ou d'une douche dans leur chambre importune quelques répondants. Bien qu'ils soient conscients qu'il s'agit d'une question de sécurité, certains apprécierait beaucoup avoir une salle de bain complète. Celles-ci n'apprécient pas de devoir partager avec les autres résidents, la seule salle de bain complète située dans leur section de l'étage. Elles estiment que leur intimité est mise à dure épreuve.

Une dame a souligné aimer sa chambre, mais que celle-ci n'était pas tout à fait à son image. Le rangement cause problème pour une personne âgée qui est confrontée à un

manque flagrant de place pour ranger ses articles d'artisanat. La superficie limitant le nombre de personnes pouvant se trouver en même temps dans la chambre ainsi que la proximité des espaces privés les uns des autres ont été mentionnés. Ayant peur d'importuner ses voisins avec le son émis par son téléviseur ou sa radio, une dame s'abstient d'écouter, à un volume qu'elle apprécierait, ses divertissements sonores. Elle souligne également trouver dommage de ne pouvoir modifier la disposition des meubles de sa chambre en raison de la superficie restreinte.

C'est que j'aurais voulu qu'elle soit un peu plus grande. Ce n'est pas assez grand. Je trouve que ce n'est pas assez grand. Je ne sais pas si il y a des chambres plus grandes que ça ici là, mais ce n'est pas assez grand parce qu'il n'y a pas grand place. Le lit est là puis toi t'es assis là devant moi. De ce côté-là, je ne peux pas mettre grand-chose. (Monsieur Donald)

Ce qui me manquerait, c'est un bain. Ça me manque beaucoup. Si on avait un bain, on serait au paradis. C'est un petit paradis ici. Mais si on en avait un....ça me manque. (Madame Éléonore)

Je me parle à moi-même et m'encourage. De toute façon j'ouvre mon téléviseur. J'ai mon radio que je peux ouvrir mais ca, je n'ose pas trop le faire fonctionner parce que nos chambres sont trop proches les unes des autres. J'ai peur de déranger et de me faire dire que le son est trop fort. (Madame Georgette)

Les pièces les plus appréciées par les répondants

Lorsqu'il fut question de leur pièce favorite au sein de la résidence, le jardin extérieur permettant de se balancer avec les autres résidents pour discuter et faire du jardinage, la salle à manger où café et jus sont à leur disposition dans la journée, la grande salle de jeux du sous-sol où toutes les activités ludiques organisées par la résidence se déroulent furent alors énumérés. Allant dans ces lieux seuls ou en groupe pour aller discuter, ils vivent le moment présent et se joignent à ceux qu'ils croisent en se rendant dans ces lieux

communs. Un seul répondant a nommé sa chambre comme étant la pièce qu'il affectionne le plus.

J'aime bien le jardin. J'aime bien ça être dehors. J'aime vraiment ça. C'est plaisant dehors. (Madame Céleste)

Et bien, c'est ma chambre. (Monsieur Donald)

J'aime beaucoup la cuisine. J'aime beaucoup m'asseoir dans les fauteuils, à l'entrée. (Madame Fleurette)

Opinions des répondants sur leur quartier

Le quartier dans lequel se situe la résidence La Maison d'un Nouvel Élan est dans le secteur de Kénogami, située à proximité de nombreux commerces et services. Leur accès est aussi rendu facile. Les questions portant sur ce sujet ont trouvé peu de réponses, étant un endroit fréquenté rarement par les répondants. Prendre un café dans un petit restaurant, prendre une marche sur la piste cyclable ou autour de la résidence en compagnie d'un enfant ainsi que faire des petites commissions sont les activités qui sont surtout privilégiées. Le comptoir bancaire ainsi que la bibliothèque municipale sont les principaux endroits visités par une répondante. D'autres apprécient avoir vue sur la rue Price, une rue très passante du quartier, ce qui leur permet de voir passer les véhicules et les marcheurs. Deux répondants ont mentionné ne jamais aller dans ces endroits publics du quartier.

Je n'y vais pas du tout dans le quartier. Je ne sors pas d'ici, moi. (Monsieur Bernard)

En arrière, il y a une piste cyclable. Des fois, je vais prendre des marches avec mon fils. Je préfère y aller avec lui, c'est plus sécuritaire. (Madame Éléonore)

Je vais à la bibliothèque emprunter des livres, je vais faire affaire avec ma Banque Royale, à la fin du mois pour payer mes choses. (Madame Georgette)

Une journée-type dans le quotidien des répondants.

Le quotidien des personnes âgées rencontrées semble fort rempli. En effet, le personnel de la résidence ainsi que l'équipe de bénévoles organisent sur une base hebdomadaire, un ensemble varié d'activités afin de divertir les résidents. Cette initiative est appréciée par les répondants et cet élément a été soulevé lors des réponses à la question abordant le déroulement d'une journée-type.

La routine matinale des aînés débute par le lever, faire le lit et exécuter son hygiène corporelle qui consiste surtout à se rafraîchir le visage. Une dame a le mandat d'aller réveiller deux de ses voisines qui ont le sommeil parfois prolongé. Par la suite, le déjeuner a lieu dans la salle à manger commune. Ce repas peut se prendre, vêtu de son pyjama. Les activités ludiques ne débutant qu'à 9h30, les aînés disposent d'une heure de repos après avoir terminé leur déjeuner. Une répondante profite de ce moment pour communiquer avec ses enfants afin de prendre de leurs nouvelles. Une autre accomplit quelques exercices pour maintenir sa condition physique. Elle fait les mêmes exercices pendant 40 minutes, matin et soir. Un autre répondant en profite pour faire l'entretien ménager de sa chambre ou pour faire une sieste. D'autres aînés (n = 3) préfèrent sortir à l'extérieur pour fumer une cigarette. Par la suite, certains des répondants (n = 6) participent à l'ensemble des activités récréatives qui sont offertes.

Si j'ai le temps, je fais mon lit tout de suite. Ensuite, naturellement, je vais dans la chambre de bain. Tu sais, tu te passes une eau sur le visage, tu te laves les mains comme il faut ainsi que les dents. Le déjeuner a lieu de 7h00 à 8h30. Après le déjeuner, je vais dans ma chambre et je vais faire mon petit ménage, toute sorte de petites choses. Vers 9h-9h30, je vais dans la verrière là-bas. Je vais prendre un café et puis on jase un peu ou bien je descends en bas. Quand c'est une journée des Petites Quilles, j'essaie de ne pas manquer ça. (Monsieur Donald)

Toutes les activités qu'il y a au programme, j'y participe. À tout. J'aime beaucoup Vie Active, j'aime bien ça. Nous allons même avoir un diplôme de ça, la semaine prochaine. J'ai des journées bien remplies. (Madame Céleste)

Oui, quand des sorties sont organisées, je participe. Entre-Nous, le bingo, Vie Active, la manucure, la coiffure. Vendredi, un film. Je participe ! (Madame Éléonore)

Pour d'autres, l'avant-midi est la période privilégiée pour effectuer des achats ou pour se rendre à différents types de rendez-vous, tel qu'une visite chez le médecin. Deux participantes, une fois par semaine, se présentent à un Centre de Jour afin de se divertir. Pour sa part, une répondante quitte la résidence trois matins par semaine, afin de passer la journée avec son mari qui demeure dans un CHSLD en raison de son état de santé. Elle revient par la suite à la résidence pour prendre le repas du soir.

À la fin de l'avant-midi, un autre moment de détente est à l'horaire. La verrière est alors visitée par plusieurs des aînés afin d'attendre le service du dîner. Ces personnes en profitent alors pour consommer un café ou un verre de jus tout en discutant avec les autres résidents. Lorsque le service du dîner est complété, l'activité de l'après-midi se déroule de la même façon que celle de la matinée. Un des répondants qui participe à un bon nombre d'activités offertes depuis le sixième mois de son arrivée, considère que ses journées sont amplement remplies. Impliqué dans tous les comités et souhaitant être présents lors de la grande majorité des activités, il a souligné éprouver des difficultés à lire son journal.

Je ne veux pas sembler prétentieux, mais je veux dire que 6 mois après mon arrivé ici, mes journées étaient pleines. J'avais des activités, responsabilités, des activités telles que, tu sais tout de suite j'ai été élu président du Comité des résidents. Ensuite, un an après, bien j'ai rentré au C.A. J'ai toujours quelque chose à faire. Il y a des journées que je n'ai pas le temps de lire en entier mon journal. Je participe à 75% des activités. (Monsieur Bernard)

Pendant la soirée, la principale activité des aînés consiste à écouter des émissions télévisées ou de la musique, soit dans leur espace privée, soit dans les lieux communs. L'été, plusieurs des répondants (n = 5) s'assoient dans les balançoires mises à la disposition

des résidents, dans la cour intérieure. La participation à des jeux de cartes, à la prière ainsi que des communications téléphoniques avec leurs enfants sont également des activités priorisées par les aînés. Lorsque le moment est venu de retourner dans sa chambre, une répondante s'assoie dans sa chaise berçante et complète des mots mystères afin de trouver le sommeil. Dès la fin du souper, un répondant, pour sa part, préfère se retirer dans sa chambre.

Après le souper? J'ai des téléphones à faire. Je téléphone à mes enfants. Je le fais premièrement, tous les matins. Je leur ai demandé : Est-ce que cela vous dérange que je vous téléphone? Ils 'ont dit non. Je vais donc continuer afin de leur souhaiter bonne nuit. Le soir, on a plus le temps pour la prière. La prière est très importante. On dit le chapelet à tous les soirs. Dans le mini-salon. Nous avons commencé, nous étions quatre. Nous sommes maintenant six. Ils viennent prier. On dit le chapelet puis on dit une prière aussi, une prière que je leur ai fait. (Madame Céleste)

Je me couche à l'heure que je souhaite. Avant, je jouais un petit peu aux cartes avec grand-maman, mais maintenant, ça me le dit moins. Mais ça va revenir. On jouait au Skip-Bo. Puis elle aime bien ça. Puis après ça, on va se coucher. Je ne me couche jamais avant dix heures. Neuf heures et demi-dix heures. J'ai des pilules à prendre avant de me coucher. Je me berce puis parfois je m'endors dans ma chaise. Je suis prête à me coucher par contre. (Madame Fleurette)

Pendant les jours de fin de semaine, aucune activité ludique ou récréative n'est organisée par les membres du personnel. Les répondants trouvent ces deux jours forts longs. Une participante se fait un devoir et un plaisir de passer ces deux jours en compagnie de son époux. Les périodes de repas ont lieu aux mêmes heures que pour le service de la semaine mais les personnes âgées doivent combler les heures de la journée eux-mêmes. Une des participantes rend visite à son fils à tous les dimanches après-midi. Une autre rejoint une de ses amies dans sa chambre et discute de divers sujets. Un autre répondant reçoit la visite de sa fille et joue avec elle à divers jeux de société

Les fins de semaine c'est tranquille parce que les gens qui travaillent ici ne sont pas là. Lorsqu'il fait beau, nous essayons d'aller dehors le plus possible. C'est quand même plaisant, il y a des balançoires. Moi, le samedi matin, je me fais coiffer. L'avant-midi passe assez rapidement. L'après-midi, bien c'est plus long un peu..(Madame Éléonore)

La fin de semaine, c'est beaucoup plus tranquille. Même que, je le dis souvent : je trouve ça ennuyeux. Tu es habitué de grouiller pis de toujours avoir quelque chose à faire à telle heure pis ainsi de suite puis tomber sur la fin de semaine quand la direction n'est pas, il ne se passe rien et c'est long.(Monsieur Bernard)

Les résidents ont, bien sûr, un espace personnel bien à eux, mais ont également accès à plusieurs pièces communes. La salle à manger comprenant la verrière ainsi que la grande salle située au sous-sol sont les deux pièces favorites des répondants. Ces endroits sont le théâtre de la plupart des activités et permettent aux résidents de discuter et de se rassembler. Jeux de cartes et de dominos sont régulièrement organisés dans ces lieux. Les salles de bains communes sont également fort fréquentées, et ce, à divers moments selon les répondants.

Un réseau social important

Comme il fut possible de le voir lors du déménagement, les enfants ainsi que les membres de la famille nucléaire ou élargie des répondants sont présents et ce, de façon régulière dans le quotidien des gens rencontrés. Que ce soit par un contact téléphonique ou par une visite, chacun reçoit régulièrement des nouvelles de leurs proches. Une répondante souligne qu'elle est bien entourée, mais qu'elle trouve que les visites tardent parfois à venir. Tout de même, elle sait qu'à tout moment, pour une commission ou pour avoir une oreille attentive, elle aura quelqu'un sur qui elle pourra compter.

Puis avec mes enfants, quand je leur demande quelque chose, ils me l'apportent tout de suite. J'ai le soutien de mes enfants. Je suis bien traitée. Je te dis, je suis une vraie reine! La reine Élisabeth est pas mieux traitée que moi. (Madame Céleste)

Il en va de même pour tous les répondants, ayant toujours une aide lorsque le besoin se fait sentir. Les enfants de cinq répondants demeurent près de la résidence, ce qui permet à plusieurs activités ludiques de se dérouler. Une répondante soupe à tous les dimanches chez son fils ce qui lui fait toujours un grand plaisir. Lorsqu'elle rencontre sa fille, une dame la regarde jouer au tennis et court les magasins avec cette dernière. Trois répondants discutent de divers sujets et un d'entre eux reçoit la visite de sa fille afin de jouer à des jeux de société à différents moments de la semaine. Lorsqu'il est question de nommer la personne dont ils sont le plus proche, il est difficile pour eux de fournir une réponse. Certains ont nommé des membres de leur famille. Par contre, une dame a nommé une amie de qui elle est très proche depuis plusieurs années. Pour sa part, un répondant a identifié une de ses filles avec qui il a une belle relation.

Toujours, toujours, je vois toujours mes enfants. Bien c'est-à-dire toujours...Deux-trois, deux-trois par semaine. Puis il y en a au moins une couple qui vient. Ce n'est jamais les mêmes puis...En tout cas, y viennent pis c'est toujours du nouveau. (Monsieur Bernard)

Tous les dimanches. Mais cette semaine, elle est venue plus souvent, c'est ça, elle est venue deux fois. Elle est venue...vendredi parce qu'elle est venue souper chez sa mère. Parce que mon ex et moi, quand on se rencontre, quand ils m'accueillent pis qu'ils l'accueillent, il n'y a pas d'animosité entre les deux là! (Monsieur Donald)

Mon fils vient me chercher à tous les dimanches. Je vais souper chez lui et nous cuisinons ensemble (Madame Éléonore)

Malgré un soutien familial qui est présent, les personnes âgées rencontrées ressentent parfois un sentiment de solitude. Ce sentiment est surtout vécu les jours de fins de semaine lorsque peu d'activités se déroulent au sein de La Maison d'un Nouvel Élan ou lorsque des activités familiales sont prévues et qu'ils ne peuvent pas s'y rendre. Une dame affirme qu'elle ne se sent jamais seule, ressentant des présences invisibles toujours près

d'elle. Une autre affirme que lorsqu'un moment de solitude se présente, elle descend dans la verrière rencontrer d'autres résidents afin de se distraire et discuter.

Pas vraiment. Oui, des fois...Des fois, comme je te disais là le samedi ou le dimanche là (Monsieur Donald)

Presque jamais. Parce que je me dis qu'il y a beaucoup de monde invisible (Madame Céleste)

Je vis ça là. Cela m'arrive. Je m'étends un pied sur...puis je ferme les yeux des fois puis je me rappelle. J'ai beaucoup de bons souvenirs. Ce qui est mauvais, tu ne le gardes pas avec toi. Tu penses juste à des bons souvenirs là, puis de tes enfants, de tous tes voyages de pêche que tu as faits, des belles chasses, de ta première chasse, un beau panache qu'on remportait le concours de panaches avec. C'est tous des beaux souvenirs. On se rappelle de ça puis tu sais, ça t'aide à meubler ta solitude quand tu en as. (Monsieur Bernard)

En effet, les autres résidents de la Maison d'un Nouvel Élan sont aussi une source d'aide et d'écoute. Demeurant dans un milieu de vie relativement restreint, tous et chacun se connaissent et se côtoient quotidiennement. Bien qu'il ne soit pas toujours aisé de vivre en communauté en raison des défauts et des travers de chacun, un fort sentiment d'appartenance à une famille et un sentiment d'amitié ressortent du discours des personnes qui ont été interviewées. Lors des activités, ces amitiés se renforcent et une chimie entre les personnes âgées évolue. Lorsqu'il fut question de la personne qu'ils appréciaient le moins, aucun nom précis n'a été mentionné. Étant plutôt évasifs dans leurs réponses, le côté parfois négatif et critique de certaines personnes dérange lorsque cela est répétitif. Généralement, les gens rencontrés ressentent une amitié qui est la même pour tous. Par contre, lorsqu'il fut question de la personne qu'il préférerait, le nom d'une même résidente a été mentionné à de nombreuses reprises. Attachante et étant un exemple à suivre, la plupart d'entre eux se sentent près d'elle et la considère comme une amie.

Moi, je trouve des madames chialeuses. Peut-être qu'un autre ne les trouve pas chialeuses, mais moi je les trouve chialeuses. Il y en a qui doivent parler de tous les sujets .Nous faisons des activités. On a des madames qui rallongent l'activité de 25-30 minutes avec leurs questionnements puis les réponses puis ainsi de suite...Mais ce n'est pas si grave que ça là. (Monsieur Bernard)

Il y a des gens que j'admire vraiment. Ils font bien ça ! (Madame Fleurette)

Je n'aime personne plus qu'une autre, elles sont tous à égalité. (Madame Alice)

De véritables amitiés se sont créées pour quelques répondants, se donnant rendez-vous dans l'espace privé de l'un et de l'autre, et se racontant leur vécu. Ils peuvent donc compter sur un confident au sein même de la résidence. Deux répondants ont souligné avoir de très bons amis en dehors de leur milieu de vie, car au cours de leur vie d'adulte, ils avaient l'habitude de sortir avec ces derniers. Ayant toujours des contacts avec ces derniers, ils reçoivent couramment leur visite ou leur appel afin de se tenir au courant des dernières nouvelles.

Les intervenants ainsi que le personnel de la direction occupent une grande place dans la vie des aînés. Les sept répondants ont tous des bons mots pour ces gens. D'une grande aide et d'une bonne écoute, ils sont toujours disponibles afin d'aider les gens demeurant en résidence. Un répondant affirme que tous les membres du personnel sont très gentils et qu'il se sent plus que respecté par ces derniers. Un autre explique que lorsqu'un besoin se fait sentir, très rapidement ce dernier est comblé, que ce soit en matière de santé ou de soins et ce, en offrant un service chaleureux. Les répondants se sentent donc acceptés sans aucun jugement sur leur condition physique ou psychologique, et savent qu'ils peuvent compter sur leur famille et leurs amis, mais également sur les membres du personnel de La Maison d'un Nouvel Élan.

Nous sommes très bien puis nous sommes bien soutenus. La direction... Quand nous avons un problème, quelque chose, nous avons juste à aller les voir puis on est toujours bien accueilli. Ça, c'est important. (Madame Éléonore)

Je n'ai pas un mot à dire. Je ne peux pas... Aucun mot à dire là tu sais. Les filles qui nous soignent, qui font le service aux tables, n'importe quoi, nous sommes respectés. (Monsieur Donald)

5.4.6 Les recommandations des aînés

S'étant adaptés à leur nouveau milieu de vie sans heurt notable, il a été intéressant de recueillir les recommandations que les répondants souhaitaient formuler aux personnes âgées qui désirent ou sont dans l'obligation de changer de milieu de vie. Les répondants ont formulé des recommandations 1) aux aînés et aux membres de leur famille et 2) aux intervenants qui œuvrent auprès de cette clientèle tant au sein de résidences que dans des ressources dans le milieu communautaire (Tableau 3).

Recommandations aux personnes âgées

Parler rapidement de ses sentiments vécus et de ses craintes avec les membres de sa famille ainsi qu'avec les autres résidents a été le conseil le plus souvent émis par les répondants. Pour eux, il est important de ne pas demeurer seul dans son espace privé et de prendre connaissance du monde qui les entoure. Un répondant explique qu'il est important d'aller au devant d'un nouvel arrivant afin de l'accueillir, de briser la glace et de lui remettre un guide complet décrivant son nouveau milieu de vie. Cela permet à la personne âgée d'avoir un avant-goût du fonctionnement de la résidence et de se sentir bienvenu. Un autre conseil fourni par les répondants est de se parler à soi-même afin d'intégrer ce changement et de se répéter que ce milieu de vie est son nouveau toit. Une participante souligne qu'il est nécessaire de laisser prendre le temps au corps et au mental d'encaisser le choc et par la suite de faire en sorte d'avoir une chambre à son goût dans laquelle il est

possible de se sentir bien. Elle affirme également qu'il faut toujours se fier à sa première impression lorsque l'on effectue des visites de résidences. L'importance de la patience, observer ce qui se passe autour de soi et ne pas attendre d'être malade ont également été conseillés par l'un des répondants.

Cela dépend des circonstances que vous aviez avant. Je ne peux pas dire à une personne telle chose, puis à une autre personne, ça sera une autre chose bien sûr. Mais il faut parler avec les gens. (Monsieur Bernard)

Chaque personne a une réaction. Oui. Parce que je regarde ceux qui sont rentrés dernièrement, ils ont tous été à l'hôpital. C'est ça qu'on fait. On dirait que notre corps là, il n'aime pas ça. Il ne veut pas ça. Après cela, il faut une belle chambre à son goût. (Madame Céleste)

Recommandations aux membres de la famille des personnes âgées

Un seul conseil s'adressant aux membres des familles a été soulevé par les gens rencontrés: être présent afin d'offrir une écoute et une aide qui font la différence entre s'adapter rapidement ou non, et ce, à chacune des étapes de cette transition. Selon les personnes rencontrées, il est important de pouvoir compter sur la visite de ses proches afin de se changer les idées, de ventiler ses émotions et de ne pas se soucier des événements qui peuvent nous perturber. Leur appui et leur soutien sont donc très précieux et influencent directement de façon positive le déroulement de cette transition.

Recommandations aux intervenants de la résidence et des ressources communautaires

Peu de conseils furent donnés pour les gens œuvrant à La Maison d'un Nouvel Élan. Les trouvant très sympathiques, à l'écoute et aidants, les répondants mentionnaient qu'ils devaient continuer dans le même sens. Une aînée a tout de même souligné l'importance du calme que doivent faire preuve les gens travaillant avec les personnes âgées afin de ne brusquer personne. Un autre affirme qu'il est primordial de venir à la rencontre des

nouveaux résidents afin que ceux-ci puissent se sentir comme faisant partie intégrante de la vie commune. Appréciant les intervenants œuvrant au sein de La Maison le Nouvel Élan, il leur a été difficile d'identifier des comportements ou des éléments pouvant s'améliorer. Il en va de même pour ce qui est des intervenants communautaires qui, pour ceux qui les côtoient, se disent très satisfaits de ces derniers.

Je me fais toujours un devoir d'aller saluer les nouveaux arrivants afin de leur expliquer le fonctionnement et leur donner le guide de la maison. Les intervenants doivent le faire aussi le plus vite possible. (Monsieur Bernard)

Je les trouve bien gentils moi. Il y a des personnes, des fois qui sont nerveuses, je leur dis qu'il faut être calme avec les personnes âgées. (Madame Fleurette)

Tableau 3 : Les recommandations des aînés envers les acteurs touchés lors de ce changement de milieu de vie

Les recommandations des aînés	
Recommandations aux personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Parler des sentiments vécus ainsi que des craintes ressenties et ce, rapidement. - Ne point s'isoler dans leur espace privé. - Se joindre à la vie de la résidence rapidement. - Se répéter que ce milieu est son chez-soi. - Laisser son corps vivre le choc de ce changement. - Décorer à son goût son espace privé. - Se fier à la première impression lors des visites des résidences. - Être patient et ne point attendre d'être malade avant de prendre la décision de vivre en résidence.
Recommandations aux membres de la famille des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Être présent afin d'offrir une écoute et une aide lorsque c'est nécessaire.
Recommandations aux intervenants de la résidence et des ressources dans le milieu communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Agir calmement avec les aînés sans les brusquer. - Venir à la rencontre des nouveaux résidents afin que ceux-ci puissent se sentir comme faisant partie intégrante de la vie du groupe.

Faits saillants des résultats

Le vécu de chacun des répondants est foncièrement individuel et diffère donc d'un répondant à l'autre, mais certains éléments sont communs à l'ensemble des personnes âgées ayant participé à cette étude. Il est ainsi possible de constater qu'un fort sentiment d'appartenance à La Maison d'un Nouvel Élan existe et que les aînés interviewés ont reconstruit leur chez-soi non seulement dans leur propre espace privé mais également aussi dans les espaces communs. Ces personnes se sentent aussi maintenant en sécurité dans un milieu de vie qui les a chaleureusement accueillis. Par contre, les répondants estiment, pour la plupart que les fins de semaines sont fort ennuyeuses étant donné l'absence d'activités récréatives organisées par les membres du personnel. L'apport des intervenants œuvrant au sein de cette résidence et les réactions des résidents lors de la venue d'un nouvel aîné semblent avoir contribué à faciliter l'adaptation des répondants à leur nouveau milieu de vie. Il semble aussi que cette résidence répond aux besoins des personnes interviewées, car ces dernières recherchaient toutes un milieu de vie pouvant leur garantir l'accessibilité à des services de surveillance et de soutien 24 heures par jour, et ce, 7 jours par semaine. Il semble donc ici possible de parler de congruence environnementale entre les besoins des aînés et les caractéristiques organisationnelles de La Maison d'un Nouvel Élan (Maltais, 1999). Ces personnes âgées semblent donc être au bon endroit, au bon moment. Provenant de milieux semblables, elles ont traversé cette transition à des rythmes différents mais en utilisant sensiblement les mêmes stratégies d'adaptation afin de rendre cette étape de vie plus aisée et plus agréable.

Discussion et interprétation des résultats

Dans ce chapitre, les résultats de cette étude sont analysés en fonction des écrits existants et selon le cadre conceptuel choisi. La présente discussion porte sur les éléments suivants : 1) les motifs ayant nécessité un changement de milieu de vie à La Maison d'un Nouvel Élan, 2) les efforts et les moyens utilisés par les répondants afin de s'adapter et de s'approprier leur nouveau chez-soi, 3) les conséquences du changement de milieu de vie sur divers aspects de la vie des répondants, 4) le concept du chez-soi, 5) les retombées pour la pratique du travail social en milieu protégé, et 6) les avenues de recherches futures.

6.1 Les motifs à l'origine du déménagement à La Maison d'un Nouvel Élan

L'échantillon de personnes âgées rencontrées pour cette étude fait que les données ne peuvent être généralisées à tous les aînés. Par contre, il a été possible de constater à quel point le parcours résidentiel des sept participants avait des similarités. Ayant tous vécu auparavant dans plus d'un domicile, ils ont emménagé de maison en appartement, d'appartements en appartements, pour, par la suite, pour certains, emménager dans un milieu de vie pour personnes âgées avant de s'établir à La Maison d'un Nouvel Élan. Leur déménagement en ces lieux semble avoir été une décision prise par chacun des sept répondants sans que les membres de leur famille ne les poussent à prendre cette décision. Cette décision peut entraîner des remises en cause, des doutes et certaines crises (Dorange, 2005). Bien que ce fut le cas pour un participant qui a ressenti de la colère et de l'injustice devant la nécessité de prendre cette importante décision, tous ont mentionné avoir fait un choix qu'ils savaient être idéal en raison de leur situation ou de leurs conditions matérielles ou de leur état de santé. Les répondants ont donc tous été des acteurs dans le processus de décision, du début à la fin, s'impliquant de façon active dans les phases qu'ils souhaitaient, laissant parfois le soin à la famille de se charger des détails techniques. Leur vécu lors de

cette prise de décision est donc bien différent de la plupart des personnes âgées qui généralement, se sentent très peu impliquées dans cette étape ne pouvant point, parfois, émettre leur opinion (Somme, 2003).

Ce changement de milieu de vie a été engendré pour plusieurs raisons. Quelques auteurs (Mallon, 2003., Somme, 2003., Baril & Beaulieu, 1989., Weber, 2011) se sont intéressés à ce qui peut justifier un tel déménagement. Les participants ne diffèrent point de la tendance, nommant comme toile de fond une détérioration de leur état de santé pour six d'entre eux. La présence de perte d'autonomie, de divers maux physiques ainsi que le risque accru de chutes ou d'évènements nécessitant une assistance immédiate demeurent les principales raisons ayant forcé les aînés à changer de milieu de vie. La conscience que la santé physique est en déclin rendrait l'idée d'emménager en résidence pour personnes âgées plus facile à accepter (Lawton & Cohen, 1974). S'ajoute à cela le désir d'avoir accès à une grande diversité de soins pouvant faciliter leur quotidien, tels l'entretien ménager et la préparation des repas. La quête d'une sécurité constante tant au plan de la santé qu'au niveau de l'intégrité physique par l'apport d'une aide à la prise de médicaments, par la présence d'un système de sécurité et par la présence de caméras de surveillance font également partie des motifs ayant encouragé les personnes interviewées d'aller vivre à La Maison d'un Nouvel Élan. Le désir d'avoir des gens avec qui se divertir, discuter afin de briser la solitude et permettre à ses enfants de vivre leur propre vie sont également des raisons qui ont été soulignées par les répondants afin de justifier leur choix d'avoir laissé leur ancien domicile. Ses nombreux facteurs ont été énumérés par plusieurs autres auteurs (Baril & Beaulieu, 1989 ; Howell, 1978 ; Lin, 2005 ; Newman, 1976 ; Thalineau & Novich, 2009 ; Vézina, Cappeliez & Landreville, 1994 ; Weber, 2011). Les gens

rencontrés ne font donc pas exception à la règle, nommant parfois un seul motif, parfois deux ou trois. Le chez-soi doit être un abri, un endroit de protection et de sécurité. Lorsque ce dernier ne l'est plus, il est important de le quitter pour retrouver ailleurs ces éléments essentiels. Les répondants en étaient conscients et voyaient la nécessité de changer de milieu de vie afin d'améliorer leur qualité de vie.

6.2 Les efforts déployés par les personnes âgées pour s'approprier et s'adapter à leur nouveau chez-soi

Lors de la collecte des données, les personnes âgées rencontrées ont dit s'être adaptées à leur milieu de vie après avoir traversé une période d'adaptation plutôt courte. Par contre, les étapes d'un déménagement ne leurs étaient point inconnues. Faire le tri des leurs effets personnels aurait pu être ardu et faire ressurgir certaines émotions désagréables, tout comme le mentionne Lin (2005). Cela ne fut pas le cas pour les répondants qui affirment avoir eu, dans l'ensemble, peu de difficultés à s'adapter à leur nouveau milieu de vie. Ce qu'ils ont privilégié comme objets et meubles à transporter dans leur nouveau milieu de vie, leur a permis de se reconstruire des points de repères en prolongeant ainsi l'ancien domicile (Mallon, 2007). Plusieurs ont affirmé avoir réalisé plusieurs changements de domicile au cours de leur vie d'adulte, ce qui a probablement facilité leur adaptation au sein de La Maison d'un Nouvel Élan. Le nombre de déménagements effectués dans une vie semble donc avoir une influence sur le processus d'entrée en résidence, en le rendant plus aisé. Charpentier (2010) explique cela par le fait que les stratégies d'adaptation d'un individu tendent à demeurer les mêmes tout au long de la vie.

De nombreux auteurs (Hertz & al, 2007; Melrose, 2004; Parsons, Kosloski & Bergman-Evans, 2007) affirment que le changement de milieu de vie est considéré comme

l'un des événements les plus stressant qu'un individu doit vivre. Ce niveau de stress élevé n'a pas été réellement perçu dans le discours des gens rencontrés, étant pour la plupart, soulagés et apaisés de se retrouver au sein d'une résidence offrant une panoplie de services de santé et de soutien qui puissent répondre à leurs besoins

Mallon (2007) explique que les gens ayant une culture et un revenu décent, un réseau social suffisant et ayant pris eux-mêmes la décision de demeurer en résidence pour personnes âgées retrouvent plus rapidement leur équilibre à la suite de leur changement de milieu de vie. Les gens qui ont le contrôle sur ce changement, s'adapteraient donc plus facilement (Somme, 2005). Les personnes âgées rencontrées dans la présente étude semblent présenter la plupart des caractéristiques ci-haut mentionnées. De plus, Charpentier (2010), dans une étude ayant permis d'identifier quatre types de profils de personnes âgées, souligne que les indépendants ont généralement un fort sentiment d'être chez-soi, une fois qu'ils sont admis dans un milieu de vie protégé. Ils s'impliquent dans la vie de la résidence en participant aux activités ludiques.

Il semble que les personnes âgées rencontrées dans la présente étude correspondent à ce type de résidents où la participation à des activités récréatives leur a permis de se sociabiliser rapidement avec les autres résidents (Caradec, 2001). La prise de contact rapide entre les résidents et les nouveaux arrivants par l'entremise de ces activités ou de toute autre intermédiaire est idéal pour permettre la création de liens et un soutien émotif externe à la famille (Lee, 2010). Ceci a d'ailleurs été utile pour plusieurs des résidents rencontrés. En frappant aux portes afin d'inviter les personnes âgées à se joindre au groupe, les intervenants de La Maison d'un Nouvel Élan aident à ce que ce phénomène se produise. Les aînés ont fait l'effort d'accepter la proposition des intervenants et ont constaté par la

même occasion, qu'ils n'étaient pas seuls et qu'ils faisaient maintenant partie d'une famille. Tous et chacun s'entraident, s'encouragent lors des activités, acceptant généralement l'autre tel qu'il est. Le respect est une valeur qui est prônée et ce, par toutes les instances de ce milieu de vie. Les animateurs renforcent cette chimie entre les aînés en augmentant l'estime personnelle par l'entremise de trophées et de certificats décernés dans certaines activités, et en provoquant des rencontres. Avec le vieillissement, le réseau social des personnes âgées diminue et ces besoins sont moins aisés à combler (Bouffard, 2010).

Avec la création de ce système d'organisation des activités, les sources de soutien sont plus nombreuses et les frontières sont réduites. Ce réseau des personnes âgées rencontrées, qui est d'une grande importance capitale, ne tend point vers cette diminution que décrit Bouffard (2010). En effet, en plus d'avoir une présence quotidienne des membres de leur réseau soit par l'entremise de visites ou de contacts téléphoniques, les aînés ajoutent à leurs sous-systèmes des résidents et des intervenants de la résidence. Ayant des réseaux similaires en genre et en nombre, ils peuvent toujours compter sur l'aide d'un des membres qui eux, se partagent cette tâche de soutien social. Sluski (1993) explique les fonctions de ce réseau. Ces dernières semblent être comblées pour tous. La vie en résidence rend ceci possible en permettant aux personnes âgées de côtoyer d'autres aînés qui vivent parfois les mêmes problématiques. Ainsi, de nouvelles amitiés se créent par l'entremise de la participation aux activités et font émerger de nouvelles sources de soutien social.

Les résidents participant à des activités récréatives ont pu également recevoir du soutien émotionnel tel que mentionné précédemment, et qui semble avoir eu un effet sur l'adaptation des personnes âgées à leur nouveau milieu de vie. Les répondants ont eu

également accès à du soutien physique de la part du personnel soignant qui, dans le cas présent, ont développé des liens significatifs avec ces derniers.

6.3 Les conséquences de la transition de milieu de vie sur divers aspects de la vie des répondants

Contrairement à la plupart des études consultées, peu d'impacts négatifs à court ou à moyen terme quant au changement de milieu de vie ont été constatés sur la vie des personnes âgées rencontrées (Caron, 2000 ; Charpentier, 2010 ; Danemark, Ekström, 1990 ; Kaisik & Ceslowitz, 1996; Kilian, 1970 ; Lee, 2002a; Mallick & Whipple, 2000). Ainsi, plusieurs auteurs ont souligné qu'il n'est pas rare de constater une baisse du moral chez les personnes âgées allant vivre dans des résidences privées ou en CHSLD, tout comme des manifestations de dépression et d'anxiété, une baisse de l'implication du réseau social et une augmentation du taux de mortalité des aînés. La situation des participants de la présente étude est loin d'être identique à ces conclusions. Certains résidents ont ressenti des sentiments mitigés lors des premiers jours ou semaines suivant leur arrivée au sein de La Maison d'un Nouvel Élan ainsi que certains malaises physiques, mais tout semble s'être rapidement résorbé. Nonobstant cette situation, il a été possible de constater que les impacts sur la vie des aînés furent positifs pour tous les répondants. Ainsi, ceux-ci ont constaté que leur état de santé s'était amélioré ou était demeuré stable, leur moral s'étant rétabli rapidement en raison entre autres, de la rencontre de nouvelles personnes significantes (les résidents) ou en ayant accès à des services de soutien et de surveillance. Les activités pratiquées avant de s'établir à La Maison d'un Nouvel Élan ont laissé place, pour certains, à d'autres tout autant agréables et divertissantes. Ce milieu offre plusieurs moyens permettant de contrecarrer rapidement les impacts négatifs d'un changement de milieu de

vie en offrant un chez-soi dynamique et plein de ressources susceptibles de répondre à leurs attentes ou besoins d'ordre psychologique autant que physique.

6.4. Le concept du chez-soi

Une image peu reluisante des milieux de vie pour aînés circule dans les médias depuis quelques années. Des auteurs décrivent ce type d'hébergement comme étant un endroit où il est pratiquement impossible de conserver son identité et sa liberté (Caradec, 2001 ; Paillat et al, 1969). Les personnes âgées rencontrées dans la présente étude brossent un tout autre portrait de leur résidence, de leur nouveau chez-soi qu'elles affectionnent particulièrement.

6.4.1. Le chez-soi en tant que représentation

Un avant-goût du paradis est le qualificatif utilisé par une personne âgée rencontrée pour décrire ce que représente La Maison d'un Nouvel Élan. C'est un avis partagé par les participants qui semblent tous avoir un fort sentiment d'appartenance à ce milieu. Ils l'ont décrit comme étant leur maison, faisant partie par le fait même d'une famille. Djaoui (2011) explique ce témoignage en affirmant que des émotions fortes, chargées de significations sociales et symboliques sont investies dans le chez-soi. Il ne représente pas seulement des pièces mises ensembles. Il occupe une grande place dans l'esprit des gens (Caron, 2000).

La Maison d'un Nouvel Élan a mis à la disposition des résidents plusieurs pièces ou lieux de rencontre. Chacune de ces pièces a une fonction bien distincte et permettant la tenue d'activités, de discussions ainsi que du repos. Il y a donc des espaces publics bien définis afin de ne pas empiéter sur les espaces nécessaires au personnel pour bien faire leur travail et pour permettre aux résidents de se divertir.

Chaque espace est régi par des règles afin que l'ordre et le respect des autres et des biens ne soient pas compromis. Les salles de bains en sont un exemple. Ces dernières ne doivent pas être utilisées pour une période de temps exagéré et doivent être nettoyées par les résidents après chaque utilisation. Comme mentionné auparavant, les membres du personnel utilisent une charte de valeurs qu'ils doivent respecter. Ce respect est attendu également des résidents. Ils se font également un devoir de créer un milieu de vie où une ambiance chaleureuse est possible par la décoration au goût du jour ainsi que par l'attitude des gens y œuvrant. Tous ces détails mis ensemble font, pour les répondants, un endroit où il fait bon vivre : un idéal de résidence pour personnes âgées.

6.4.2. Le chez-soi en tant que milieu de vie

De nombreux auteurs (Lord & Després, 2002 ; Grunfield, 1970 ; Howell, 1978) se sont intéressés aux fonctions que doivent remplir un milieu de vie pour aînés. La Maison d'un Nouvel Élan semble remplir chacune d'elles en offrant non seulement un toit mais en comblant également les besoins de bases de façon sécuritaire tout en facilitant les contacts entre les gens y vivant et y travaillant. Maltais (1999) a souligné que les caractéristiques organisationnelles d'une résidence avaient une influence sur l'état de santé, sur le bien-être ainsi que sur la qualité de vie de ses résidents. Les personnes âgées qui ont participé à l'étude semblent très satisfaites des règles et des modes de fonctionnement de leur milieu de vie, ayant soulevé peu de points négatifs. Bien que leur espace privé soit exigüe et que cela soit quelque peu irritant pour certains, les aînés l'apprécient. Ce lieu qui fut pour la plupart, décoré à leur goût, aura permis aux aînés rencontrés de conserver près d'eux les objets qui leur sont chers. Cette disposition permet de créer un sentiment sécurisant (Caron, 2000).

Fréquentant la plupart de leur temps les zones publiques et semi-publiques plutôt que leur espace privé, les répondants de la présente étude va à l'encontre de l'avancé de Howell (1978) qui affirme que l'espace privé est constitué de l'appartement de chaque résident et que les personnes âgées y passent généralement la majeure partie de leur temps.

Il fut même possible de constater que cinq des répondants laissait leur porte de chambre ouverte afin de voir ce qui se passe dans le corridor mais pour également accueillir les gens souhaitant les visiter. Les différents types d'espaces se mêlent donc les uns aux autres agrandissant de beaucoup leur espace de vie où il devint agréable de se reposer et de retrouver des amis. Ces lieux sont toujours achalandés et ce, particulièrement pendant les jours de la semaine. Par contre, il a été aussi possible de saisir l'importance de la présence des membres du personnel lorsqu'il fut question du plaisir de passer du temps dans ces pièces. N'ayant aucune activité organisée les jours de fins de semaines et voyant ainsi beaucoup moins de va-et-vient, ces journées de fin de semaine leur semblent plus longues et l'ambiance des pièces plus ennuyante. Les activités et l'implication du personnel dans leur vie semblent donc jouer un rôle important sur la perception du chez-soi des répondants.

6.5 L'apport de cette étude pour la pratique du travail social et sur les avenues de recherches

Cette étude aura permis de faire un constat fort intéressant : le portrait de ce que vivent les aînés lorsqu'ils entrent en résidence pour personnes âgées n'est pas toujours noir et triste. Vivre heureux et épanouis dans un OSBL à vocation résidentielle est donc possible. Par contre, un aspect a été plus frappant : la différence entre leur enthousiasme vécu durant l'horaire de la semaine et l'ennuie qu'ils vivaient durant les jours et les soirées de fin de semaine. Les activités variées offertes dans ce milieu de vie semblent jouer un

grand rôle dans la qualité de vie des aînés. De plus, l'approche respectueuse, chaleureuse et familiale a été un facteur de première importance dans le choix de la résidence. Et elle est toujours appréciée au quotidien. Cet aspect du milieu de vie a été décrit comme étant primordial concernant la qualité de vie des répondants. Les présentes conclusions doivent permettre aux intervenants sociaux de prendre conscience de ce qui fait une différence dans cette étape de vie et de tenter d'instaurer ou de suggérer une mise en place d'un fonctionnement semblable dans les milieux de vie où des problématiques d'isolement, de dépression et d'adaptation sont perçus et vécus et ce, particulièrement en CHSLD. En effet, bien qu'un lien ait été fait entre la rapidité et la façon de s'adapter des aînés et leur vécu antérieur en termes de mobilité résidentielle, une aide extérieure provenant de travailleurs sociaux pourrait grandement faciliter le processus d'adaptation des personnes âgées à tout type de nouveau milieu de vie. Par leur compréhension des enjeux que peut vivre cette clientèle, des difficultés pouvant survenir lors de leur admission dans des milieux de vie protégés ainsi que des approches, des moyens et des interventions pouvant faciliter l'intégration des aînés à un nouveau milieu de vie, les intervenants sociaux peuvent contribuer à diminuer les écueils qui peuvent se présenter lors de cette étape de la vie des aînés .

En ce qui a trait aux recherches futures, il semble donc plus que pertinent de poursuivre les recherches sur les impacts d'un changement de milieu de vie à la fois dans les résidences à but non lucratifs offrant des logements avec cuisine et salle de bains privée et dans des résidences à but lucratif mettant à la disponibilité de leurs locataires soient des chambres ou des logements. Ces recherches devraient être réalisées non seulement en raison du vieillissement de la population qui est en constante augmentation mais également

pour mettre en place des approches et des modes de fonctionnement ayant pour but d'augmenter la qualité de vie des personnes âgées. L'évaluation d'un programme d'intégration des nouveaux locataires incluant les diverses pratiques et modes de fonctionnement utilisés à La Maison d'un Nouvel Élan, lesquels semblent faciliter l'intégration des aînés à leur nouveau milieu de vie, serait sans aucun doute porteuse de nouvelles connaissances dans le domaine de la gérontologie sociale. Recueillir les recommandations des personnes âgées quant à ce qui peut être fait, c'est-à-dire ce qu'ils souhaitent eux-mêmes avoir comme milieu de vie serait également bénéfique, voire pertinent.

Rapport-Gratuit.com

Conclusion

Entrer dans une résidence pour personnes âgées afin de visiter un membre de sa famille n'est pas aussi facile que de se rendre à l'épicerie. Certaines personnes n'y voient que de la tristesse, de l'ennui ainsi que la fin de la vie, et affirment haut et fort que jamais ils n'iront y vivre. Cette vision qu'ont plusieurs individus au regard des résidences pour aînés semble répandue autant dans les médias et dans le discours populaire.

Il faut le dire : le changement et l'inconnu sont deux phénomènes qui peuvent être difficiles à traverser. La vieillesse l'est également. Vivre une diminution de contrôle sur son corps, et de capacités psychiques et intellectuelles, sont des réalités difficiles pour quiconque en est confronté. Parfois, ces pertes nécessitent un accès à des soins plus spécialisés, et c'est à ce moment que se pointe la grande question dans bien des cas : devrais-je aller demeurer dans une résidence pour personnes âgées ?

Cette étude offre un regard différent sur la vie en hébergement pour aînés, en démontrant qu'il est possible d'être heureux et fort occupé en demeurant dans un milieu de vie où les résidents ont plusieurs occasions de poursuivre des activités récréatives, ludiques et sociales adaptées à leurs besoins, à leurs attentes et à leurs goûts. En effet, les propos recueillies ici démontrent que La Maison d'un Nouvel Élan représente, tant au plan des espaces de vie qu'au plan des gens qui y gravitent, un véritable chez-soi pour les répondants. Bien ancrée dans leur cœur, ils sont fiers d'y demeurer et d'y vivre des jours paisibles.

Chacun des sept répondants a utilisé des stratégies d'adaptation différentes pour faciliter leur adaptation à leur nouveau milieu de vie et à l'appropriation de leur nouveau chez-soi. Les stratégies d'adaptation et l'accueil des intervenants et des locataires vivant dans La Maison d'un Nouvel Élan semblent avoir contribué grandement à minimiser les

impacts négatifs généralement associés à ce type de changement de milieu de vie. Se parler à soi-même, participer aux activités, sortir de son espace privé ont été nommés à de nombreuses occasions comme moyens ayant permis aux répondants de se sentir heureux dans leur nouvelle demeure. L'importance de mettre en place des activités diversifiées ainsi que d'aller au devant des besoins des personnes âgées semblent également avoir facilité l'adaptation des répondants à leurs nouvelles conditions de logement. La dichotomie entre le plaisir vécu les jours de semaine et l'ennui qui se présente parfois la fin de semaine le démontre.

Cette étude a permis aussi de constater que le réseau social des aînés est non seulement varié mais qu'il est également fort présent dans leur vie quotidienne. Tous ont accès à une personne sur qui ils peuvent compter en tout temps.

Dans le cadre de cette étude, nous avons croisé des gens souriants, accueillants et qui souhaitaient discuter allègrement de leur vécu et de leur résidence et ce à cœur ouvert. Certes, chaque moment passé en leur compagnie a été enrichissant mais, également il fut motivant de constater que La Maison d'un Nouvel Élan infirmait bien des théories qui soulignaient l'aspect négatif des milieux de vie pour aînés. Cette étude aura permis aussi de démontrer qu'agir en ayant en tête le bien-être psychologique et physique des personnes âgées tout en étant créatif dans l'approche envers eux pouvait égayer voir même enrichir le quotidien de ces gens. À la lumière des résultats de la présente étude, il semble pertinent de faire connaître les efforts déployés par les différents intervenants de La Maison d'un Nouvel Élan et de les voir appliquer dans différents types de milieux de vie protégés, autant les CHSLD, les résidences privées que les autres OSBL à vocation résidentielle répartis dans chacune des régions socio sanitaires du Québec. Enfin, la présente recherche aura

permis de connaître et d'approfondir les connaissances quant à des résultats de recherches théoriques et pratiques menées par certains auteurs, d'explorer la notion ainsi que les contextes de vie des gens vivant en résidence pour personnes âgées. Elle aura donné l'occasion également d'établir des contacts enrichissants avec un groupe de personnes âgées, d'en connaître davantage sur les besoins, leurs attentes quant à la quantité et la qualité des services à recevoir et à offrir.

Bibliographie

- Balard, F. & Somme, D. (2011/1). Faire que l'habitat reste ordinaire. Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile. *Gérontologie et société*, 136, 105-118.
- Bardi, A. & Ryff, C.D. (2007). Interactive effects of traits on adjustment to a life transition. *Journal of personality*, 75(5), 955-983.
- Baril, M., & Beaulieu, M. (1989). Vivre en résidence : les témoignages des personnes âgées. *Les Cahiers de recherches criminologiques*, 12.
- Barley, G. (1980) L'habitation captive, essai sur la spatialité du logement de masse, *Presses polytechniques Romandes*, 1980.
- Beaver, M.L. (1979). The decision-making process and its relationship to relocation adjustment in old people. *The Gerontologist*, 19(6), 567-574.
- Bigonnesse, C. (2012). *Les enjeux de l'habitation destinée aux aînés dans le développement des communautés*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Sherbrooke.
- Bilodeau, D & al. (2012). Bulletin statistique régional : Saguenay--Lac-St-Jean. *Institut de la statistique du Québec*.
- Billé, M. (2005). L'entrée en institution, dernière mise en demeure ? *Gérontologie et société*, 112, 63-72.
- Boily, C. (2000). *Guide pratique de d'analyse systémique*. Montréal : Gaëtant Morin Éditeur.
- Borup, J.H., Gallego, D., & Heffernan, P. (1980). Relocation : its effect on health functioning and mortality. *Gerontologist*, 20, 468-479.
- Bouffard, L. (2010) L'accroissement du coefficient d'adversité au quatrième âge. *Vie et vieillissement*, 8 (1), 11-14.
- Bourestom, N. & Tars, S. (1974). Alterations in life patterns following nursing home relocation. *The Gerontologist*, 14, 506-510.
- Bresse, M-P, Fortin A., & Després, C. (2010). Se réinstaller après une relocalisation résidentielle involontaire : entre appréciation de son nouveau milieu et deuil de l'ancien. *Lien social et Politiques*, 63, 133-141.
- Burnette, K. (1986). Relocation and the elderly, changing perspectives. *Journal of Gerontology*, 12(10), 6-11.
- Caradec, V. (2001). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris: Armand Colin.

- Caron, C et al. (2009). Les nouveaux modèles d'habitations : des formules à géométrie variable. *Vie et vieillissement*, 7 (4), 9-15.
- Caron, R. (2000). *Comprendre la personne âgée*. Levallois-Perret, France: Gaëtan Morin Europe.
- Castle, N.G. (2001). Relocation of the elderly. *Medical Care Research and review*, 58 (1) 291-333.
- Charpentier, M. (2010). *Vieillir en milieu d'hébergement : le regard des résidents*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Charpentier, M., Ducharme, M-N., & Vaillancourt, Y. (2006). Les OSBL et les coopératives d'habitation pour les personnes âgées : des initiatives résidentielles méconnues. *Économie et Solidarités*, 36 (2), 152-174.
- Che-Alford, J., & Stevenson, K. (1998). Older Canadians on the move. , *Statistique Canada*, 11-008-XPE au catalogue, 15-18.
- Christel, V. (2006). Trajectoires résidentielles des personnes âgées. *Données sociales : La société française*, 525-529.
- Coffman, T.L. (1981). Relocation and survival of institutionalized aged : A re-examination of evidence. *The Gerontologist*, 21, 483-500.
- Conseil des aînés. (2007) *État de situation sur les milieux de vie substitués pour les aînés en perte d'autonomie*.
- Danemark, B., & Ekstrom, M. (1990). Relocation and health effects on the elderly a commented research review. *Journal of Sociology and Social Welfare*, XVII(1), 25-49.
- Djaoui, E. (2011). Approches de la culture du domicile. *Gérontologie et société*, 136, 77-90.
- Dorange, M. (2005). Entrée en institution et paroles de vieux. *Gérontologie et société*, 112, 123-139.
- Dreyer, P. (2006). Chantier chez-soi. Tentative de définition d'un lieu concret et immatériel. Compte-rendu rencontre 12 janvier 2006. *Leroy Merlin Source*, 1-3.
- Ducharme, M-N., & Dumais, Luce. (2008). Les OSBL d'habitation au Québec, l'offre et les besoins en soutien communautaire. *Cahiers du L'AREPPS*, 08-06.
- Duncan, J. S. (1982). *Housing and identity cross-cultural perspectives*. New York: Holmes & Meier.

- Dupuis-Blanchard, S. (2004) La transition vers un nouveau chez-soi. *Infirmière-Canadienne*, 5 (8) , 5-7.
- Ellis, J.M. (2010). Psychological transition into a residential care facility : older people's experiences. *Journal of Advanced Nursing*, 66 (5), 1159-1168.
- Fabre, N. (2009) Le choc du déménagement. *Psychologie*. Récupéré le 10 mars 2012 de <http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaître/Personnalité/Articles-et-Dossiers/Ma-maison-c-est-moi/Le-choc-du-demenagement>
- Feingold, E., & Werby, E. (1990). Supporting the independence of elderly residents through control over their environment, *Journal of Housing for the Elderly*, 6 (1-2), 25-32.
- Ferraro, K. (1982). The health consequences of relocation among the aged in the community. *Journal of Gerontology*, 38(1), 90-96.
- Gaba, A. (2009). Résidence ou domicile : quelle liberté de choix?, *Vie et vieillissement*, 7(4), 5-4.
- Guay, J. (1984). *L'Intervenant Professionnel face à l'Aide Naturelle*. Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- Girard, C. (2010). *Le bilan démographique du Québec*. Institut de la statistique du Québec.
- Groupe de travail sur la santé et les services sociaux. (2009). *Vieillir dans la dignité : Plateforme de revendications pour une vision sociale et positive du vieillissement*.
- Grünfeld, F. (1970). *Habitat and Habitation, a pilot study*. Amsterdam: Sijthoff.
- Hasselkus, R. (1978). Relocation stress and the elderly. *The American Journal of Occupational Therapy*, Nov-Dec, 631-636.
- Hendrick, C., Well, K.S., & Faletti, M.V. (1982). Social and emotional effects of geographical relocation on elderly retirees. *Journal of Personality and Social Psychology*, 42 (5), 951-962.
- Hertz, J., Rossetti, J., Koren, M., Robertson, J., Adams, S., & Titler, M. (2007). Evidence-based guideline : management of relocation in cognitively intact older adults. *Journal of Gerontological Nursing*, 33(11), 12-18.
- Hodgson, N., Freedman, V., Granger, D., & Erno, A. (2004). Biobehavioral correlates of relocation in the frail elderly : salivary cortisol, affect, and cognitive function. *Journal of the American Geriatrics Society*, 52(11), 1856-1862.

- Horowitz, M.J., & Schulz, R. (1983). The relocation controversy: Criticism and commentary on five recent studies. *The Gerontologist*, 23, 229-234.
- Howell, S.C. (1978) Shared spaces in housing of the elderly, Massachusetts, Institute of Technology, 2-13.
- Howell, S.C. (1985). Home: a source of meaning in elder's lives. *Generation*, 58-60.
- Institut de la statistique du Québec. (2010). *Bilan démographique*.
- Jasnau, K.F. (1967). Individual and mental health effects of involuntary relocation and institutionalization on the elderly: A review. *Journal of American Geriatrics Society*, 15, 280-284.
- Kaisik, B.H., & Ceslowitz, S.B.(1996). Easing the fear of nursing home placements: the value of stress inoculation. *Geriatric Nursing*, 17 (4), 182-186.
- Killian, E.C. (1970). Effect on geriatric transfers on mortality rates. *Social Work*, 15, 19-26.
- La Maison d'un Nouvel Élan. (2010). Récupéré le 26 septembre 2012 de <http://www.mnelan.com/>
- Larocque, G. (2011). Ma maison, c'est mon château. *Gérontologie et société*, 136, 8-11.
- Lawton, P., & Cohen, J. (1974). The generality of housing impact on the well-being of older people. *Journal of Gerontology*, 29(2), 197-204.
- Lee, G.E. (2002a). The experience of institutionalization of the elderly. *Journal of Korean Academy of Community Health Nursing*, 13 (4), 668-678.
- Lee, G. E. (2010). Predictors of adjustment to nursing home life of elderly residents: A cross-sectional survey. *International Journal of Nursing Studies*, 47(8), 957-964.
- Lefebvre, C. (2003). Un portrait de la santé des Québécois de 65 ans et plus. *Institut national de santé publique du Québec*.
- Lefrançois, R., Dubé, M., Leclerc, G., Hamel, S., & Gaulin, P. (2001). Ressources psychosociales, événements transitoires et qualité de vie des personnes vieillissantes. *Santé mentale au Québec*, 26 (1), 242-273.
- Lichtman, M. (2010). *Qualitative Research in education: a user's guide*. California : SAGE publication.
- Lieberman, M.A. (1969). Institutionalization of the Aged: Effects on Behavior. *Journal of Gerontology*, 24 , 330-340.

- Lin, J. (2005). Les changements de logement chez les personnes âgées. *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, 11-008 au catalogue.
- Loiselle, C. G. (2007). *Canadian essentials of nursing research* (2nd ed.). Philadelphia [Pa.]: Lippincott Williams & Wilkins.
- Lord, S., & Després, C. (2002). Vieillir chez-soi : Les aspirations résidentielles des aînés des banlieues de la première couronne de Québec. Récupéré le 2 novembre 2011 de http://www.crad.ulaval.ca/girba/Francais/Volet_participatif/2002-09-13/Lord_020913.pdf
- Lugan, J.-C. (2009). *La systémique sociale* (5e éd. mise à jour. ed.). Paris: Presses universitaires de France
- Maheu, C., & Reidy, M. (2002). Des personnes âgées racontent cette période de transition. *Infirmière Canadienne*, 3 (5), 5-9.
- Mallick, M.J., & Whipple, T.W.(2000). Validity of the nursing diagnosis of relocation stress syndrome. *Nursing Research*, 49 (2), 97–100.
- Mallon, I. (2003). Des vieux en maison de retraite: savoir reconstruire un chez-soi. *Empan*, 52, 126-133.
- Mallon, I. (2005). Les personnes âgées en maison de retraite: une redefinition des espaces familiaux. *Espaces et sociétés*, 120-121, 163-178.
- Mallon, I. (2007). Entrer en maison de retraite: rupture ou tournant biographique? *Gérontologie et société*, 121 , 251-264.
- Maltais, D. (1999). Vivre en résidence pour aînés : le format est-il la formule. *Santé mentale au Québec*, XXIV (1), 173-198.
- Mayer, R., Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Québec : Gaetan Morin..
- Melrose, S. (2004). Reducing relocation stress syndrome in long term care facilities. *The Journal of Practical Nursing*, 54 (4), 15–17.
- Mishara, B., Riedel, R.G. (1984). *Le vieillissement*. Paris : PUF.
- Miller, J.G. (1978). *Living systems*. New-York : McGraw- Hill.
- Minuchin, S. (1979). *Familles en thérapie*. Québec : Éditions France-Amérique ed.
- Moos, R.H., & Lemke, S.(1994) . *Group Residences for Older Adults : Physical Features, Policies and Social Climate*, Oxford University Press, New York.

- Morin, P., et al. (2009). *Signification du chez-soi et intervention psychosociale à domicile dans les programmes de soutien à domicile, enfant / jeunesse / famille et santé mentale*. Université de Sherbrook.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: A. Colin.
- Mucchielli, A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: A. Colin, 2e édition.
- Newman, S. (1976). Housing adjustments of the disabled elderly. *The Gerontologist*, 16, 312-317.
- Noelker, L., & Harel, Z. (1978). Predictors of Well-being and Survival Among Institutionalized Aged. *The Gerontologist*, 18 (6), 562-567
- O'Bryant, S.L. (1982). The value of home to older people : Relationship to housing satisfaction. *Research on aging*, 4(3), 349-363.
- Oswald, F., & Wahl, H.-W. (2005). Dimensions of the meaning of home. In G. D. Rowles & H. Chaudhury (Eds.), *Home and Identity in Late Life: International Perspectives* (pp. 21-45). New York: Springer.
- Paillat, P., & Al. (1969). *Conditions de vie et besoins des personnes âgées en France; enquêtes effectuées sous la direction de Paul Paillat*, Paris : Presse universitaires de France, V.ill.
- Parsons, L.A., Kosloski, K.D., & Bergman-Evans, B. (2007). Involuntary interinstitutional relocation. *Journal of Gerontological Nursing*, 33 (9), 20–26.
- Pino, C.J., Rosica, L.M., & Carter, T.J. (1978). The differential effects of relocation on nursing home patients. *Gerontologist*, 18, 167-172.
- Pires, A. (2004). *La recherche qualitative et le système pénal. Peut-on interroger les systèmes sociaux?* Récupéré le 12 octobre 2011 de http://classiques.uqac.ca/contemporains/pires_alvaro/rech_qual_systeme_penal/rech_qual_systeme_penal.pdf
- Rapoport, A. (1982) *The meaning of built environment*. Sage Publication, Beverly Hills.
- Réseau Québécois des OSBL d'Habitation. (2011). *La certification des résidences privées pour personnes âgées: Un statut spécial pour les organismes sans but lucratif*. Récupéré le 29 septembre 2011 de <http://www.newswire.ca/fr/story/836139/la-certification-des-residences-privées-pour-personnes-âgées-un-statut-spécial-pour-les-organismes-sans-but-lucratif>.

- Réseau Québécois des OSBL d'Habitation. (2013). Récupéré le 30 mars 2013 de <http://www.habitation communautaire.org/recherche-resultats.php>
- Risteen Hasselkus, B. (1978). Relocation stress and Elderly. *The American Journal of Occupational Therapy*, 32(10), 631-636.
- Robert, M. & al. (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Paris: Malone.
- Rubinstein, R.L. (1989). The home environments of older people : A description of the psychosocial processes linking person to place. *Journal of Gerontology*, 44(2), S45-S53.
- Salem, G. (2009). *L'approche thérapeutique de la famille*. Paris : Édition Masson.
- Sande, A.V.D., Beauvolsk, M.-A., Renaud, G., David, A.-M., Hubert, G. (2002). *Le travail social : Théories et pratiques*. Québec : Gaëtan Morin Editeur ed.
- Senk, P. (2002). Tout ce que ma maison dit de moi. *Psychologie*. Récupéré le 10 mars 2012 de <http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaître/Personnalité/Articles-et-Dossiers/Ma-maison-c-est-moi/Tout-ce-que-ma-maison-dit-de-moi>
- Serfaty-Garzon, P. (2010). Temporalités intimes : le chez-soi de la vieillesse. *Enfances, Familles et Générations*, 13, 36-58.
- Serow, W.J. (1987). Why the elderly move? *Research on aging*, 9 (4), 582- 597.
- Somme, D. (2003). Participation et choix des résidents dans le processus d'entrée en institution. *Dossiers solidarité et santé : les personnes âgées*, 1, 35-47.
- Sluzki, C.E. (1993). Le réseau social : frontière de la thérapie systémique. *Thérapie familiale*, 14 (3), 239-251.
- Speare, A. JR., Avery, R., & Lawton L. (1991). Disability, residential mobility and changes in living arrangements. *Journal of Gerontologist*, 46(3), S133-S142.
- Statistique Canada. (2001). Les personnes âgées au Canada. *Statistique Canada*, No 85F0033MIF au catalogue.
- Statistique Canada. (2012). Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et Territoires. *Statistique Canada*, No 91-215-X au catalogue.
- Steverink, N., & Lindenberg, S. (2006). Which social needs are important for subjective well-being ? *Psychology and Aging*, 21, 281-290.

- Taylor, S. E., & Aspinwall, L. G. (1996). Mediating and moderating process in psychosocial stress. *Psychosocial stress. Perspectives on structure, theory, lifecourse, and methods*, 71-110.
- Thalineau, A., & Nowik, L. (2009). Être en « milieu de retraite » et choisir de vivre ailleurs. *Lien social et Politiques*, 62, 99-109.
- Turner, R. J. (1999). Social support and coping. *A handbook for the study of mental health. Social contexts, theories, and systems*, 198-210.
- Veyset, B. (1989). *Dépendance et vieillissement*. Paris : L'Harmattan.
- Vézina, J., Cappeliez, P., & Landreville, P. (1994). *Psychologie g rontologique*. Montr al: G. Morin.
- Villeneuve, J. (2007). * tat de situation sur les milieux de vie substitu s pour les a n s en perte d'autonomie*. Conseil des a n s. 64 p.
- Weber, A. (2011). Regards sur les conditions d'entr e en  tablissement pour personnes  g es. *Solidarit  Sant *, 18, 17-27.
- Wilson, S.A. (1998). The transition to nursing home life : a comparison of planned and unplanned admission. *Journal of Advanced Nursing*, 26, 864-871.
- Zay, N. (1981). *Dictionnaire-manuel de g rontologie sociale*, Qu bec : Presses de l'Universit  Laval
- Zweig, J.P., & Csank, J.Z.(1975). Effects on relocation on chronically ill geriatric patients of a medical unit : Mortality rates. *Journal of American Geriatrics Society*, 23, 132-136.

Appendice 1
Guide d'entrevue

**PROJET D'ÉTUDE SUR L'ADAPTATION ET LA TRANSITION DANS
UN OSBL RÉSIDENTIEL POUR PERSONNES ÂGÉES : MOTIFS DE
CHANGEMENT DE MILIEU DE VIE ET PROCESSUS
D'APPROPRIATION DE SON CHEZ-SOI
GUIDE D'ENTREVUE**

En premier lieu, j'aimerais vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude dans le cadre de ma maîtrise en travail social.

La présente recherche vise à approfondir les connaissances sur différents éléments reliés au changement de milieu de vie chez les personnes âgées à faible revenu. Nous espérons alors : obtenir des informations sur les motifs qui poussent certains aînés à aller vivre dans un OSBL, documenter leur processus d'adaptation à leur nouveau milieu de vie, connaître les répercussions de ce changement de milieu sur différents aspects de la vie de ces personnes afin de pouvoir faciliter cette transition.

Tout d'abord, je vais vous poser quelques questions concernant vos activités quotidiennes. Ensuite, nous aborderons votre ancien domicile.

Il est important que vous sachiez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Si vous êtes mal à l'aide de répondre à certaines questions, vous pouvez refuser d'y répondre.

Cette rencontre est une occasion de partager votre expérience afin de permettre de mieux outiller les personnes qui vivront, dans le futur, cette étape importante.

Avant de commencer, avez-vous des questions pour ce qui concerne l'entrevue ?

I- Déroulement d'une journée-type

1- Si, en quelques mots, vous deviez décrire une journée-type pour vous durant la semaine, comment la décririez-vous ? Vous pouvez commencer lorsque vous vous levez, etc.

- Activités que vous réalisez seul ou avec d'autres
- Lieu où vous faites ses activités
- Activités du matin
- Activités du midi
- Activités du soir

2- Si, en quelques mots, vous deviez décrire une journée-type pour vous durant la fin de semaine, comment la décririez-vous ? Vous pouvez commencer lorsque vous vous levez, etc ?

- Activités que vous réalisez seul ou avec d'autres

- Lieu où vous faites ses activités
- Activités du matin
- Activités du midi
- Activités du soir

3- Dans le cadre d'une journée-type, quels sont les lieux que vous fréquentez dans cette résidence ?

- Exemples : salon, cuisine, salle de jeux

4- Y a-t-il des activités que vous ne faites plus depuis que vous demeurez ici et que vous faisiez avant de déménager ici?

- Est-ce que vous aimeriez continuer de faire ces activités ?
- Depuis votre arrivée ici, vos habitudes de vie ont-elles changé ?

II- Concept du chez-soi

➤ *La résidence*

5- Si vous aviez à parler de la résidence à un pur étranger, qu'est ce que vous diriez sur cette résidence?

- Avantages de demeurer ici
- Désavantages de demeurer ici
- Aspects les plus aimés
- Aspects les moins aimés

6- Quand vous pensez à votre chambre, spontanément, quels mots vous viennent à l'esprit?

- Aspects les plus aimés
- Aspects les moins aimés
- Qu'est-ce que vous aimeriez changer
- Les objets, souvenirs qui s'y retrouvent

➤ *Le quartier où est située la résidence*

7- Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus dans cette résidence ? dans votre quartier ?

Résidence :

- Avec qui allez-vous dans ces lieux?
- Activités pratiquées dans ces lieux ?
- Quels lieux préférez-vous? Pourquoi ?

Quartier :

- Avec qui allez-vous dans ces lieux?
- Activités pratiquées dans ces lieux ?
- Quels lieux préférez-vous? Pourquoi ?

➤ *Sentiment face à leur ancien domicile*

8- J'aimerais, maintenant, que vous me parliez de votre ancien domicile et de votre ancien quartier. On va commencer par parler de votre ancien domicile, c'est-à-dire celui que vous avez quitté pour venir vous installer ici. Quels sont, selon vous, les principales caractéristiques de cet ancien domicile ? De cet ancien quartier ?

Domicile :

- Pour quelles raisons vous l'aviez choisi ?
- Vous étiez demeuré dans combien de domiciles avant celui-ci ?
- Quelle était votre pièce préférée ?
- Sentiment face à cet ancien domicile
- Vous y êtes demeuré combien d'années?
- Mots qui vous viennent spontanément à l'esprit quand vous pensez à ce domicile
- Aviez-vous fait vous mêmes la décoration ?
- Éléments appréciés
- Éléments moins appréciés
- Présence ou non d'un animal domestique
- Est-ce que ce domicile vous manque ? Si oui ou si non, pourquoi ?

Quartier :

- Pour quelles raisons aviez-vous choisi ce quartier ?
- Sentiments éprouvés face à ce quartier
- Mots qui vous viennent spontanément à l'esprit quand vous pensez à ce quartier
- Éléments appréciés
- Éléments moins appréciés
- Est-ce que ce quartier vous manque ?

➤ *Déménagement*

9 - Comment s'est fait le choix de venir vivre ici ?

- Pourquoi a-t-il été nécessaire que vous déménagiez ici ?
 - Motifs, raisons du déménagement
 - Quand votre prise de conscience de la nécessité de quitter votre ancien logement s'est-il passé ?

- Sentiments ressentis
- Réaction des enfants
- Pourquoi avoir choisi cette résidence ?
- Combien de résidences avez-vous visitées avant de trouver votre nouveau milieu de vie?
- Avec qui avez-vous effectué ces visites?
- Avez-vous pu donner votre opinion quant au choix de la résidence?
- Qui a finalement pris la décision ?
 - Avez-vous participé à cette décision ?
- Quel changement vous effrayait?
- Qu'aviez-vous peur de perdre par ce changement?
- Quelles sont les différences entre les deux domiciles ?
- Que souhaitiez-vous en déménageant dans une résidence?
- Qu'est-ce que vous avez apporté de votre ancien domicile ?
 - Points de repère.
- Êtes-vous heureux de cette décision ?

10. Pouvez-vous me parler du déroulement de votre déménagement ?

- Quelles ont été les étapes ?
- Comment avez-vous fait le choix des meubles, des souvenirs ou de tout autre objet que vous conserviez ?
- Aide reçue
- Par qui ?
- Était-ce satisfaisant ?
- Quelles ont été les étapes ?
- Comment avez-vous fait le choix des meubles, des souvenirs ou de tout autre objet que vous conserviez ?

➤ *Réseau social*

11- Pouvez-vous me parler des relations que vous avez avec vos enfants ?

- Fréquences des contacts avec vos enfants? (en personne ou téléphonique)
- Activités que vous faites avec vos enfants, qu'est-ce qu'ils font ?
- Vous sentez-vous seul parfois ?
- Personne la plus proche
- Pouvez-vous compter sur eux si vous avez besoin de parler, sortir etc. ?

12- Comment décririez-vous les relations que vous entretenez avec les personnes âgées qui demeurent avec vous dans cette résidence ?

- Types d'activités ou de contacts avec ces personnes
- Personnes les plus appréciées
- Personnes les moins appréciées
- Sentiments éprouvés face aux autres résidents
- Amis

13- Comment décririez-vous les relations que vous entretenez avec les intervenants qui travaillent dans cette résidence ?

- Est-ce que vous avez des contacts régulièrement avec les intervenants de la résidence?

III- Impacts de cette transition sur la vie des personnes âgées

14- J'aimerais que vous me décriviez ce qui a changé dans votre vie depuis votre arrivée ici ?

- Santé
- Moral
- Famille
- Amis
- Sentiment de sécurité
- Habitudes de vie
- Activités
- Avez-vous vécu des changements au niveau de votre vie personnelle depuis votre arrivée ?
- Passez-vous plus de temps maintenant dans les zones communes que lors de votre arrivée ici ?

IV- Moyens et efforts mis en place afin de faciliter votre intégration et l'appropriation de votre nouveau chez-soi

15- Comment vous vous y êtes pris pour vous sentir à l'aise dans la résidence ?

- Qu'est ce que vous avez fait pour connaître les autres locataires et les intervenants?
- Vous êtes-vous fait des ami(e)s ?
- De quelle(s) manière(s) vous êtes-vous familiarisé avec les lieux?
- Est-ce que les autres locataires et le personnel de la résidence vous ont aidé à faciliter votre intégration dans cette résidence ? Si oui, comment ?

16- Comment vous vous y êtes pris pour vous sentir à l'aise dans votre logement ?

- Quels sont les moyens et les efforts personnels que vous avez faits pour personnaliser votre logement?
- Est-ce que vous avez le sentiment d'être chez-vous ?

V- Recommandations

17- Pour terminer l'entrevue, j'aimerais savoir quelles seraient les recommandations que vous aimeriez faire afin de faciliter l'adaptation lorsqu'on quitte son domicile pour venir vivre en résidence pour personnes âgées :

- À d'autres personnes âgées qui vivront la même situation que vous
- Aux intervenants de la résidence et aux organismes
- À votre famille et à vos proches

Merci pour votre précieuse collaboration !

Rapport-Gratuit.com

Appendice 2
Fiche signalétique

Fiche signalétique

Adaptation et transition dans un OSBL résidentiel pour personnes âgées : motifs de changement de milieu de vie et processus d'appropriation de son chez-soi.

Code du participant :

1. Date de naissance :

Jour :

Mois :

Année :

2. Sexe :

1. Homme

2. Femme

3. Quel est votre état matrimonial actuel?

1. Marié(e) / Conjoint de fait

2. Célibataire (jamais marié)

3. Séparé(e) / divorcé(e)

4. Veuf / veuve

4. Quel est votre plus haut niveau d'étude complété?

1. Aucune scolarité

2. Élémentaire non complété (moins d'une septième année)

3. Élémentaire complété

4. Secondaire non complété (moins d'un secondaire V)

5. Secondaire complété

6. Diplôme d'études professionnelles

7. Études collégiales non complétées

8. Études collégiales complétées

9. Certificat universitaire

10. Baccalauréat non complété

11. Baccalauréat complété

12. Maîtrise, doctorat

13. Ne sais pas

5. Quelle était votre principale occupation avant d'avoir atteint l'âge de la retraite?

6. Quels emplois rémunérés avez-vous occupés au cours de votre vie?

Type d'emploi	Quand

6. En quelle année avez-vous pris votre retraite? _____

5. Combien d'enfants avez-vous eu? _____

- Combien sont encore vivants? _____

- Combien demeurent dans la région? _____

- Combien demeurent à proximité? _____

6. Combien de petits-enfants avez-vous eu?

- Combien sont encore vivants? _____

- Combien demeurent dans la région? _____

- Combien demeurent à proximité? _____

7. Dans quelle municipalité demeuriez-vous avant d'emménager ici?

1. Chicoutimi

2. Jonquière

3. La Baie

4. Laterrière

5. Autre : _____

8. Dans quel type de logement demeuriez-vous avant d'emménager ici?

1. Chambre

2. Studio

3. Logement une chambre à coucher

4. Logement deux chambres à coucher

5. Bungalow

6. Autre : _____

9. Dans quel type de logement demeurez-vous actuellement?

1. Chambre

2. Studio

3. Logement une chambre à coucher

4. Logement deux chambres à coucher

5. Autre : _____

10. Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est, en général :

Excellente

Très bonne

Moyenne

Mauvaise

11. Recevez-vous le supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral?

Oui

Non

12. Comment considérez-vous votre situation économique ?

- Je me considère à l'aise financièrement
- Je considère mes revenus suffisants pour subvenir à mes besoins
- Je me considère pauvre
- Je me considère très pauvre

Merci beaucoup pour votre collaboration

Appendice 3
Formulaire de consentement

**FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
CONCERNANT LA PARTICIPATION**

1. TITRE DU PROJET

Adaptation et transition dans un OSBL résidentiel pour personnes âgées : motifs de changement de milieu de vie et processus d'appropriation de son chez-soi.

2. RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

Étudiante responsable :

Amy Duchesneau-Bergeron, étudiante à la maîtrise en travail social

Adresse courriel : amy.duchesneau-bergeron@uqac.ca

Téléphone : 418-548-8790

Téléphone : 418-412-1051

Cellulaire : 418-590-0918

Directrice de recherche:

Danielle Maltais, directrice de recherche, professeure, Unité d'enseignement en travail social, UQAC

Adresse courriel : danielle_maltais@uqac.ca

Téléphone : 418-545-5011

Extension : 5284

Télécopieur 418 545-5012

3. PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou aux autres personnes affectées au projet de recherche et à leur demander de vous expliquer tous mots ou renseignements ne sont pas clairs.

4. NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE

4.1 Description du projet de recherche

Le but de cette étude, réalisée dans le cadre de la maîtrise en travail social de Madame Amy Duchesneau-Bergeron, est d'obtenir des informations sur les façons dont vous vous êtes adapté au sein de la résidence La Maison d'un Nouvel Élan et sur les moyens que vous avez pris pour vous sentir chez-vous dans cette résidence. De plus, avec le nombre de plus en plus grandissant de personnes âgées qui vont vivre dans des résidences privées, il est important de bien cerner ce qui vous a poussé à déménager ici et comment vous avez vécu ce changement. Une seule entrevue sera réalisée, avec vous, afin d'avoir votre opinion à ce sujet. Cette étude permettra, entre autre, d'identifier quels genres de soutien, d'écoute et de compréhension ont besoin les personnes âgées, qui comme vous, auront à faire face à ce même type de déménagement.

4.2.Objectifs spécifiques

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- Identifier les motifs, des personnes âgées participant à l'étude, qui sont l'origine de leur déménagement dans une résidence pour aînés
- Identifier les moyens développés par les participants pour s'adapter à leur nouvelle vie dans une résidence pour aînés
- Identifier les effets du changement de milieu de vie sur divers aspects de la vie des répondants : sur leur santé physique, psychologique, habitudes de vie et pratiques des activités sociales et récréatives.
- Recueillir le point de vue des répondants sur les moyens qui devraient être mis en place avant, pendant et après le déménagement dans une résidence pour aînés afin de faciliter leur adaptation dans ce type de milieu de vie.

4.1. Déroulement

Cette recherche nécessitera une seule rencontre de 60 à 90 minutes. Lors de celle-ci vous devrez lire et signer le présent formulaire de consentement et prendre connaissance des considérations éthiques de cette étude. Vous aurez, par la suite, à répondre aux diverses questions du guide d'entrevue tout en ayant la possibilité de ne pas répondre à certaines questions ou de vous retirer de l'étude à tout moment. Pour fins d'analyse, l'entrevue sera enregistrée. Le contenu sera confidentiel et conservé dans un classeur, sous clé, situé le

bureau de la directrice de recherche pour une période minimale de 7 ans. Les entrevues pourront se dérouler dans votre appartement ou dans un local de la résidence. Nous visons la participation de huit à dix personnes âgées.

Votre contribution à l'étude implique que vous participerez à une entrevue semi-dirigée avec l'étudiante chercheuse d'une durée de 60 à 90 minutes environ, au cours de laquelle vous aurez à répondre à des questions ouvertes sur le présent sujet de recherche, en lien avec les différents objectifs mentionnés ci-dessus. Vous n'avez rien à préparer. Au début de cette entrevue, vous serez appelé à compléter une fiche signalétique. C'est un court questionnaire à questions fermées qui permet de recueillir des renseignements sur vos caractéristiques sociodémographiques mais sans que votre nom n'y apparaisse. Ensuite, vous répondrez à une série de questions ouvertes, incluses dans le guide d'entrevue. Puisque, votre nom n'apparaîtra pas sur les documents, vos données pourront être retracées pour une période limitée à l'aide d'un code. La liste de ces codes, rattachés aux participants de cette recherche, sera détruite une fois que tous les verbatim des entrevues seront complétés. Donc, les données concernant votre participation peuvent être retirées durant cette période, soit avant la transcription de tous les verbatim, après ce délai il sera impossible de les retirer puisqu'elles seront rendues anonymes.

5. AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

Participer à cette étude entraîne peu de risques ou de désavantages prévisibles pour les participants. Les seuls inconvénients qui peuvent survenir lors de votre participation à cette étude demeurent le temps requis pour faire les entrevues et la fatigue qui peut s'ensuivre. Tout sera fait pour faciliter votre participation et la durée de l'entrevue pour la présente recherche sera limitée à un temps maximal d'une heure et demie et ce en, une seule séance. Il est toutefois possible que le fait de parler de votre expérience suscite en vous des réflexions, des souvenirs émouvants ou encore désagréables. Devant cette éventualité, vous pourrez prendre une pause ou encore remettre l'entrevue à plus tard. Si vous ressentez un tel malaise suite à l'entrevue, vous pourriez faire appel à l'animatrice des activités, Pauline Lapointe ou à la directrice de votre résidence, Myrtha Laflamme. Cette personne pourra vous rencontrer et parler de ce que vous ressentez. Vous pouvez également entrer en contact avec d'autres ressources qui peuvent vous apporter du soutien dont :

- Ligne aide Abus Aînés
1-888-489-2287
- CLSC de la Jonquière
418-695-7700
- CLSC de Chicoutimi
418-541-1000
- CLSC Cléopas-Claveau
418-544-3381

Vous pouvez aussi contacter les services d'Info-Social en composant le 8-1-1, et ce partout au Saguenay--Lac-Saint-Jean, à partir de là, vous pourrez recevoir les coordonnées du CLSC le plus proche de votre lieu d'habitation. Les professionnels du service Info-Social pourront aussi vous offrir gratuitement du temps d'écoute et vous suggérer des stratégies d'adaptation qui pourront réduire les sentiments qui vous perturbent.

6. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Au moment de l'entrevue, aucune pression ne sera faite sur vous ou sur tout autre répondant concernant les réponses aux diverses questions. L'étudiante responsable recueillera et consignera les renseignements qu'auront fournis les participants de façon confidentielle. Les participants ne sont pas dans l'obligation de répondre à toutes les questions. Ce formulaire de consentement libre et éclairé devra être signé avant le début de l'entrevue par les personnes âgées acceptant de participer à l'étude. Il est possible pour les participants de se retirer en tout temps de la recherche. Les intervenants de la résidence ne seront pas informés du nom des personnes qui acceptent ou refusent de participer à l'étude et ils n'auront aucunement accès aux divers matériels tant oraux qu'écrits qui seront produits et aussi ceux qui seront signés dans le cadre de cette étude.

En tout temps, votre nom ainsi que les noms des autres personnes âgées ayant accepté de participer à la recherche seront confidentiels et ne seront divulgués à quiconque. Un code sera attribué à chaque entrevue permettant ainsi de protéger l'identité des participants. Le verbatim des entrevues sera ainsi codifié afin qu'aucun nom n'apparaisse. L'identité des répondants ne sera connue que par l'étudiante. Tous documents et données nominales seront gardés sous clé, à l'UQAC, dans un des bureaux de recherche de la directrice de ce mémoire et ne seront accessibles qu'à l'étudiante et sa directrice. Tous les documents audio seront détruits une fois les verbatim complétés. La présente étude fera l'objet d'un mémoire, qui sera exempt de noms et les verbatim

seront détruits sept ans suivant l'étude.

Vous devez savoir que si au cours de l'entrevue, l'intervieweuse décèle qu'une personne âgée est victime d'abus, les autorités pertinentes seront contactées.

7. PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. Les entretiens seront anonymes et lorsque l'ensemble des verbatim sera complété, il ne sera plus alors possible de retirer le contenu de votre entrevue comme matériel de recherche.

8. INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune rémunération ou compensation ne sera offerte aux participants

9. PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relier à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec l'étudiante, responsable du projet de recherche ou avec sa directrice de mémoire aux coordonnées suivantes :

L'étudiante responsable de ce projet de recherche :

Amy Duchesneau-Bergeron, étudiante à la maîtrise en travail social

Adresse courriel : amy.duchesneau-bergeron@uqac.ca

Téléphone : 418-548-8790

Téléphone : 418-412-1051

Cellulaire : 418-590-0918

Directeur de recherche :

Danielle Maltais, directrice de recherche, Unité d'enseignement en travail social, UQAC

Adresse courriel : danielle_maltais@uqac.ca

Téléphone : 418-545-5011

Extension : 5284

Télécopieur 418 545-5012

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche aux coordonnées suivantes : 418-545-5011 poste 2493 ou cer@uqac.ca

10. CONSENTEMENT

Consentement du participant

J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement. Je reconnais qu'on m'a expliqué le projet, qu'on a répondu à mes questions et qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre une décision.

Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature de la personne âgée

Date

Signature de la personne qui a obtenu le consentement

Je certifie qu'on a expliqué au sujet de recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement, que l'on a répondu aux questions que le sujet de recherche avait à cet égard et qu'on lui a clairement indiqué qu'il demeure libre de mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.

Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au sujet de recherche.

Nom et signature d'Amy Duchesneau-Bergeron

Date

Annexe 4
Certificat d'éthique

APPROBATION ÉTHIQUE

Dans le cadre de l'Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains 2 et conformément au mandat qui lui a été confié par la résolution CAD-7163 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, approuvant la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQAC, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'unanimité, délivre la présente approbation éthique puisque le projet de recherche mentionné ci-dessous rencontre les exigences en matière éthique et remplit les conditions d'approbation dudit Comité.

La présente est délivrée pour la période du 13 avril 2012 au 12 avril 2013.

Pour le projet de recherche intitulé : *Adaptation et transition dans un OSBL résidentiel pour personnes âgées : motifs de changement de milieu de vie et processus d'appropriation de son chez-soi.*

Responsable du projet de recherche : *Madame Amy Duchesneau-Bergeron*

No référence – Approbation éthique : 602.341.01

Fait à Ville de Saguenay, le 13 avril 2012



François Guérard
Président
Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

